LA

Domination Juive

EN ALGÉRIE

PAR

F. GOURGEOT

INTERPRÈTE PRINCIPAL DE L'ARMÉE D'AFRIQUE EN RETRAITE

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

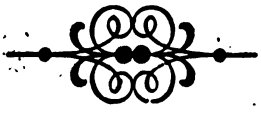

ALGER
IMPRIMERIE PIERRE FONTANA ET C°

1894

Digitized by Google

Jud 3517. 34.89

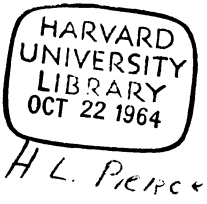

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX

DES NOMS DES PERSONNES CITÉES DANS L'OUVRAGE

A

Noms.	Pages.
Aaron	15
Abd-el-Kader, l'Emir	10, 137, 138
Aboucaya, Mardochée	76, 77
Abou Youssef	60
Abraham	10, 21
Adrien, l'empereur	109
Ahmed ben Youssef (Sidi)	61
Alexandre III	143
Annibal	60
Arnaud, interprète militaire	113, 136
Arton	15
Aumale, duc d'	123
Ayas, interprète militaire	9

B

Bacri	137
Barmecides, les	163
Bedeau, le général	123
Ben Durand	137, 138
Ben Zouaoua, le Juif	135, 136
Brossard, le général	137
Bou-Maza	10
Bourmont, général de	48
Bugeaud, maréchal	108, 123
Burdeau, ministre	99, 101

C

Cambon, gouverneur général	129
Caussin de Perceval	131
Cavaignac	123
Chaloum, Ziza	73, 75, 76
Changarnier	123
Chanzy	14, 123
Charles-Quint	60
Clausolles, historien	48, 140, 142
Cornélius Hertz	15
Corps, colonel	43, 44
Crémieux, ministre	119, 121
Crémieux, Foa, le capitaine	143

D

David, le roi	109
Demaëght	117
Drumont, Edouard	13, 14, 15, 17, 19

E

Eifel	11
Etienne, le député	41, 174

F

Ferdinand, d'Aragon	114
Fernand, Grégoire	43, 73, 76
Flandin, procureur général	94, 164
Foucault, le vicomte de	115

G

Galibert, l'historien	43, 138
Gaucher, le docteur	89, 168
Gérente, le Sénateur	36

Digitized by Google

H

Noms. Pages.

Haroun-er-Rachid..... 117, 163
Hussein, le Dey d'Alger..... 48

I

Idris, l'ancien, roi de Mauritanie..... 111, 117
Idris, le jeune, successeur du premier..... 111
Isaac Barchichat, le rabbin.... 114
Isaac, Jais..... 74, 75
Isaac, le sous-préfet..... 138
Israël..... 10, 19, 28, 47, 109

J

Jacob..... 53
Jacques de Biez..... 17
Jean Gasq..... 78
Jésus-Christ..... 21, 53, 133
Julien, le comte..... 134
Juda..... 47, 109, 122

K

Kahina, la..... 110

L

Laffite, le banquier..... 163
Lamase..... 148
Lamoricière..... 123
Levy, l'interprète militaire..... 10
Ligny, le général de..... 123
Lisbonne..... 11
Lord d'Israëli..... 48

M

Mac-Mahon..... 123, 126
Mahomet..... 53, 131, 132, 133
Marie, la vierge..... 53

M

Noms. Pages.

Mauguin, le sénateur. 25, 93, 94, 96
Mayer, le capitaine..... 148, 151
Mayer..... 54
Mohammed ben Abd-el-Krim.. 113
Mohammed Bou Ras, le cheikh. 113
136
Moïse..... 15, 21, 53, 80, 168
Mokrani, le bach-agha..... 121
Montpellier..... 11
Morès, le marquis de..... 17, 41
148, 151
Moulay Hassen, l'empereur.... 91
Moussa ben Noceir..... 60

N

Napoléon Ier..... 165
Napoléon III..... 126
Naquet, le juif..... 21
Narboni..... 73, 74, 75

O

Offenbach..... 11

P

Parienté..... 74, 76
Pauliat, le sénateur.. 18, 19, 26, 93
97, 99
Piogé..... 27
Polignac, prince de..... 41

R

Ratisbonne..... 11
Reinach, le juif..... 15
Reynal, le ministre..... 122
Roderic, le roi..... 134
Rothschild..... 11, 48, 54, 162
163, 164, 166, 173

Digitized by Google

S

Noms.	Pages.
Saint-Genest, publiciste...	171, 172
Salomon, le roi.....	109
Samary, le député.....	38
Saül, le roi.....	109
Seliman (Salomon).....	117
Silvestre de Sacy.....	10
Sisebut, le roi.....	110
Sudakka, le juif.....	74, 76

T

Tarek ben Zian, le berbère.....	60 111, 134
Thomson, le député.....	44
Tirman, ex gouverneur général.	24 25, 92

V

Vel Durand, le préfet.....	139
Virgile.....	16

W

Noms.	Pages.
Walsin Esterhazy, le colonel...	135 137, 138

X

Ximénès, le cardinal.....	135

Y

Yacoub el Mansour.....	60
Youssef ben Tachefin.....	60

Z

Zeys, premier président....	93, 94 95, 96, 97, 98

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE

Je déclare, une fois pour toutes, que je m'occupe principalement de la masse de la population juive africaine, des dix-huit vingtièmes, si l'on veut, de celle-ci. Toutefois, les Hébreux, quoique morcelés dans le monde, se rattachant tous par différents liens et par des actions communes, cela m'amènera à parler incidemment de ceux de France.

Je serais injuste si je ne reconnaissais pas qu'il y a d'honorables exceptions individuelles. Elles sont rares, mais elles existent, j'en ai rencontré ; je ne leur ai jamais demandé de services, je leur en ai plutôt rendu. J'ai constaté que, parmi les Juifs, on trouve parfois des hommes de cœur qui souffrent intérieurement autant que nous de la conduite de leurs coreligionnaires algériens dont ils déplorent les vices et le manque de foi.

Il m'est pénible de penser que je vais peut-être affliger des hommes estimables avec lesquels j'ai pu avoir des relations de bonne amitié sans soupçonner leur origine juive : quelques militaires ayant vaillamment fait leur devoir devant l'ennemi, certains magistrats intègres, des interprètes militaires, anciens camarades, braves comme le furent Ayas, cité en 1845 dans un rapport officiel pour avoir tué cinq arabes, mort des suites d'une blessure reçue en com-

Digitized by Google

battant contre Bou-Maza, décoré en 1846 ; — Lévy, l'ancien, blessé en 1845 à la retraite de Sidi-Brahim, prisonnier de guerre d'Abd-el-Kader, mort après avoir reçu trois coups de feu ; — des interprètes judiciaires, tous gens que j'estime et qui doivent être classés dans la catégorie des hommes de lettres, non dans celle des commerçants prêteurs.

Au reste, il serait indigne de moi, dans une étude comme celle-ci, faite de bonne foi, de ne pas reconnaître que la race juive a fourni dans les sciences, dans les arts, dans la politique, dans les lettres, des hommes de haute valeur dont la civilisation s'honore à juste titre. Parmi eux a figuré avec éclat l'illustre orientaliste Silvestre de Sacy dont aucun arabisant dans le monde entier ne prononce le nom sans le faire suivre des expressions les plus louangeuses, les plus respectueuses, et, j'ajoute, les plus méritées.

Mais ces hommes appartenaient, pour la plupart, à des familles qui, depuis plusieurs générations, avaient renoncé au trafic ainsi qu'à toutes les opérations véreuses qui en découlent d'après l'esprit d'Israël. Ils avaient perdu l'atavisme spécial des Juifs de notre époque si soigneusement soutenu, encouragé, par des comités occultes supérieurs, par les Consistoires et par les rabbins.

Comme le célèbre Sylvestre de Sacy dont le père, Abraham Silvestre, était notaire, c'étaient des exceptions. Or, les exceptions confirment les règles.

Les personnages marquants de nos jours, loin de réprouver les menées ambitieuses et criminelles de leurs congénères, les soutiennent et les dirigent. Un conflit prochain paraît inévitable entre Juifs et Chrétiens. J'ai l'intime conviction qu'il y va du salut de

Digitized by Google

la société française qui, à son insu, se transforme en un monde cosmopolite, interlope, lui faisant perdre les brillantes qualités natives qui ont constitué jusqu'ici le caractère éminemment civilisateur, chevaleresque et distingué du Français de race.

Je n'ai pas de motifs de haine particulière contre les Juifs; ils ne m'ont rien fait personnellement. Nayant pas de visées politiques ambitieuses, ne m'étant jamais porté candidat à une fonction élective quelconque, je n'ai pas à leur reprocher d'avoir voté contre moi. Mais ce que je leur reproche, ce que je ne leur pardonne pas, c'est leur attitude provocante à l'égard des Français; c'est de vouloir s'emparer de la France et de l'Algérie, de s'en vanter publiquement auprès des indigènes, au point de fixer à cinq ou six ans, au plus, la date de l'entière réalisation de leurs projets diaboliques.

Une légende qui circule parmi eux, prétend que leur race dominera le monde quand un des leurs aura édifié une tour gigantesque. Ils veulent voir l'accomplissement de cette prophétie dans la construction de la tour Eifel [1].

Je crois le péril imminent, je défends mon pays comme un fils défend sa mère. Je considère comme un devoir rigoureux de projeter la lumière sur la situation, afin que mes compatriotes puissent voir ramper le monstrueux reptile qui s'apprête à les dévorer.

---

(1) M. Eifel ou Eifel, qui s'est acquis une si triste renommée dans les scandales du Panama, doit être ou doit descendre d'une famille juive-prussienne. Son nom est tiré d'une localité comme ceux des Rothschild, des Ratisbonne, des Lisbonne, des Offenbach, des Montpellier.

Digitized by Google

Digitized by Google

UN AVEU

Oserai-je l'avouer ? Je n'ai pas lu les livres de M. Drumont; je n'en connais l'esprit et l'importance politique que par les extraits qu'en ont donnés les journanx, et par ce que m'ont dit mes amis.

Voilà un aveu qui va bien étonner les lecteurs de *La Domination Juive en Algérie*. Ils ne me croiront pas, car il n'est pas permis aujourd'hui à un Français d'ignorer des œuvres qui ont si profondément remué les idées en France et à l'Étranger. Pourtant j'affirme sur l'honneur que je dis la vérité.

Mais je lis très assidûment *La Libre Parole* depuis le premier jour de son apparition. Bien que je me propose de savourer bientôt *La France Juive* et ses autres ouvrages, je me fais un cas de conscience de ne procéder à ce plaisir qu'après avoir terminé la présente étude, ne voulant laisser subir à mon esprit aucune influence autre que celle de mes impressions personnelles.

Voici les raisons qui m'ont déterminé à agir de la sorte :

Depuis vingt-huit ans j'observe attentivement la marche envahissante des Juifs algériens et leurs divers changements de fortune et d'attitude à l'égard des Français. J'ai été amené à faire ces observations à la suite d'un travail dont je fus chargé par

Digitized by Google

le colonel Chanzy qui commandait alors la subdivision de Sidi-bel-Abbès. Je devais rechercher les causes de la ruine des Indigènes et constater, en même temps, le chiffre aussi approximatif que possible de leurs dettes. Mon travail révéla que les Juifs entraient pour les trois quarts dans cette ruine générale. C'est à partir de ce moment que mon œil ne les a plus quittés. Des fonctions nouvelles m'ayant fait voyager sur tous les points des trois provinces, je n'ai cessé de prendre des notes et de me contrôler sévèrement comme doit le faire un honnête homme avant de se former une conviction et de la manifester.

Dès le début je me disais : Les Juifs sont une plaie pour notre colonie ; mais cette plaie, en grandissant, exhalera une si mauvaise odeur, elle répandra de tels flots de sang, que le Gouvernement se verra forcé de prendre quelques mesures radicales à leur encontre. La guerre de 1870 survint : Au lieu de les maîtriser on les naturalisa : ce qui leur permit de placer leurs menées clandestines sous la protection des lois françaises. En somme, je ne voyais le danger que pour l'Algérie, et j'étais loin de me douter de ce qui se passe en France. Mais, après avoir lu *La Libre Parole*, après avoir constaté que M. Drumont s'est livré en France à une étude parallèle à la mienne, avec cette différence que la sienne était bien plus difficile, vu que, là-bas, les agissements des Juifs, avant les affaires du Panama, passaient inaperçus aux yeux du vulgaire, tandis qu'ici ils s'étalent sans vergogne au grand jour ; après avoir constaté que nous avons abouti tous les deux aux mêmes résultats, aux mêmes convictions, j'envisage froidement la situation de mon pays et je la trouve excessivement grave, presque désespérée, si des hommes de cœur ne se hâtent pas de provo-

Digitized by Google

quer un changement radical de notre politique intérieure.

Dans ces conditions, je crie bien haut :

On ne saurait trop engager les contradicteurs, les ennemis même de M. Drumont à venir voir sur place ce qui se passe. Je les défie bien de s'en retourner en France, sans être aussi convaincus que lui et moi de la nécessité absolue qui s'impose aux Français de veiller à leur indépendance.

Ce n'est ni à Paris ni en France qu'il convient de borner ses études sur la question juive, si l'on veut la connaître telle qu'elle se pose ; c'est ici, en Algérie, dans nos grandes villes, dans les villages de l'intérieur, dans nos malheureuses tribus, qu'elle apparaît éclatante, brutale, dénuée de tout vêtement artificiel.

Les Reinach, les Arton, les Cornélius Hertz, ont démontré jusqu'à quel degré peut atteindre la fourberie des Juifs civilisés de France. Eh bien, cette fourberie n'est rien, comparée à l'insatiabilité, à la perfidie des Juifs africains qu'une longue succession de siècles passés sous la servitude abjecte de peuples barbares a rendus maîtres dans l'art de la ruse et de la dissimulation.

Les Juifs de France sont pétris d'artifices. Comme au temps de Moïse, ils ressemblent à Aaron qui sut, aux yeux des Egyptiens, transformer son bâton en serpent animé et rampant. Ils fascinent tout le monde, jusqu'à de pauvres curés, de pauvres évêques, à qui ils font accroire qu'ils agissent pour le bien des Français. Ah ! les malheureux prêtres, dans quels pièges tombent-ils, grand Dieu ! Ils ne se

Digitized by Google

réveilleront que quand ils auront le lacet solidement fixé autour du cou, alors qu'ils ne pourront plus être sauvés!

Dans leurs relations mondaines avec les Juifs riches, qui leur donnent de l'argent pour faire des aumônes, qui les aident même à faire bâtir des églises, MM. les membres de l'Épiscopat ne sauraient jamais assez méditer ce vers célèbre de Virgile:

« *Timeo Danaos et dona ferentes.* »

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

La lutte héroïque que, de concert avec M. de Morès, M. Jacques de Biez et quelques autres amis, M. Drumont a soutenue pour le bien de la France ; les dangers auxquels ils se sont exposés, les calomnies, les noires méchancetés, les injustices inouïes auxquelles ils ont été en butte, ont eu un très grand retentissement dans les cœurs des patriotes français de l'Algérie.

Aussi leurs bonnes paroles étaient-elles attendues impatiemment et lues avec avidité par tous les Français, et, je puis ajouter, par les Musulmans lettrés qui forment des vœux ardents pour la sainte cause défendue par eux avec tant de fougue et de talent. Ce n'est pas un numéro par jour de la *Libre Parole* que tous voudraient lire, ce sont deux, trois numéros qu'il leur faudrait. A peine le paquebot porteur de la manne tutélaire est-il ancré que l'on peut voir la foule des promeneurs tenir en main ce précieux journal.

C'est que le péril juif est plus tangible ici qu'en France, qu'en Europe. Il est beaucoup plus immédiat, et, partant, l'anxiété générale plus grande que partout ailleurs.

Parmi les adversaires de M. Drumont il en est de stipendiés, à la bonne foi desquels il est inutile de

Digitized by Google

faire appel. Mais il s'en trouve — le nombre en est grand — qui, aveuglés par leurs sentiments humanitaires, croient sincèrement que les Juifs sont calomniés, persécutés. On les berne, on les joue, on les noie dans les grands mots creux de tolérance, d'égalité, de progrès, de fraternité, d'esprit moderne. Ils sont d'autant plus faciles à se laisser duper que, Français loyaux et compatissants de leur nature, ils ne peuvent se figurer chez les autres les bas sentiments, les cupidités, les ambitions malsaines, les trahisons dont ils se sentent incapables eux-mêmes.

Ce sont eux qu'il faut stimuler, qu'il faut pousser à venir en Algérie. Leurs yeux seront vite dessillés; ils n'auront pas besoin de loupe pour voir clair; ils pourront se passer d'orateurs éloquents pour parvenir à comprendre. Les faits, dans leur cynique réalité, leur montreront la nasse dans laquelle les Français se débattent ici. Ce sera pour eux un avant-goût du sort qui les attend sous peu.

Alors ils retourneront en France aussi bien édifiés sur le péril juif que le fut naguère, à la suite d'un voyage en Algérie, M. le Sénateur Pauliat sur la situation déplorable de notre grande colonie, tant au point de vue de la sécurité qu'à celui de son avenir.

Il signala cette situation à la tribune du Sénat dans des termes indignés. Ses révélations produisirent une telle surprise qu'on les crut exagérées. Des sénateurs, des députés vinrent sur les lieux contrôler ses dires, ils les reconnurent exacts. Et moi qui suis en Afrique depuis plus de cinquante ans, qui l'ai parcourue plusieurs fois de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, faisant des stations prolongées dans les tribus, m'enquérant de ce qui s'y

Digitized by Google

passe, j'affirme que tout ce qu'a dit l'honorable sénateur Pauliat est encore bien au-dessous de la réalité, qu'il a atténué les faits loin de les avoir grossis ; que si l'on n'apporte pas un prompt remède aux maux dont souffre l'Algérie, c'en est fait d'elle à brève échéance.

On sait que les allées et venues de ces sénateurs et de ces députés eurent pour conséquence la formation d'une commission d'enquête dite commission des dix-huit du Sénat. Elle élabore en ce moment une organisation de l'Algérie que nous attendons avec autant de curiosité que d'appréhension. Puisse-t-elle aboutir à une solution favorable aux intérêts fort compromis de la patrie ! Puissent ses membres qui, délégués par leurs collègues, sont venus étudier les choses sur place, avoir consacré à l'étude du péril juif tout le soin et le temps que comporte cette très importante question, celle qui, dans l'Afrique française du Nord, est devenue la clé de voûte de notre édifice colonial.

∴

Faisons disparaître les équivoques.

En France, les ennemis de M. Drumont, pas ceux de bonne foi, les autres, pour donner le change à l'opinion publique, affectent de transformer la question juive en question religieuse. Ils prêchent la tolérance, l'égalité ; ils déclarent bien haut que les enfants d'Israël et les Chrétiens ne forment qu'une seule famille n'ayant au cœur qu'une passion : assurer la gloire et la grandeur de la France !

Quelle affreuse mystification ! Voyez-vous les Juifs assurant la gloire de la France ? Constatez-

Digitized by Google

vous les nobles moyens qu'ils emploient depuis un siècle pour y parvenir ?

Ils mentent sciemment. Nous ne sommes plus au moyen-âge. Les Juifs de France, malheureusement pour elle, pas plus que ceux d'Algérie, ne sont confinés dans des Ghettos. Ils sont libres de pratiquer la religion de leurs pères ; qu'ils la pratiquent en toute sécurité ; qu'ils usent et abusent de la circoncision, c'est leur affaire, personne n'y trouve à redire. Sous ce rapport, les Français d'Afrique n'ont pas de préjugés.

En Algérie, il s'est trouvé certains personnages qui, inconsciemment, ont proposé, dans le sein d'assemblées délibérantes, de supprimer les tribunaux musulmans, en plaçant la justice sous la juridiction des tribunaux français. Supprimer les tribunaux musulmans, remplacer les Cadis mahométans par des juges chrétiens, c'était supprimer d'un coup la religion musulmane. La grande masse des Français le comprit, beaucoup d'entre eux aidèrent les indigènes à protester contre cette mesure inique, si attentatoire à la liberté de conscience, si contraire à l'esprit de notre grande nation au XIXe siècle. Je m'honore, en ce qui me concerne, d'avoir élevé ma faible voix en faveur des victimes, contre des agissements funestes qui ne tendaient à rien moins qu'à mettre notre colonie à feu et à sang.

Oser dire que les Français d'aujourd'hui cherchent à provoquer une guerre de religion, est une calomnie sans égale. Les attaques, en matières religieuses, ne partent point du côté des Catholiques, et il faut être prodigieusement aveugle ou souverainement inepte pour ne point voir le côté où elles se produisent. Cette liberté de conscience, si chère à

Digitized by Google

tout homme de cœur, ce sont les catholiques qui la réclament à grands cris, ce sont eux qui la perdent grâce à une conspiration occulte dirigée par un puissant comité juif.

Qui oserait nier l'intervention scélérate des Juifs dans le vote de toutes les lois qui tendent à affaiblir le culte du Christ divin?

Qui donc a saisi avec un empressement perfide le moment le plus malheureux, le plus troublé de la France, pour porter à la Société Française, à la Religion catholique, le coup droit le plus meurtrier qu'elles aient jamais reçu?

N'est-ce point le Juif Naquet?

Je me résume:

Non, les Français ne détestent point les descendants d'Abraham, parce que ceux-ci professent la religion que Moïse leur a révélée sur le Mont Sinaï. Ils les détestent parce qu'ils n'ont pas cessé d'adorer le Veau d'Or, que ce grand législateur leur a défendu d'adorer; ils les détestent parce qu'ils accaparent, sans travailler, la fortune du monde entier et qu'ils mettent sur la paille des milliers de familles; ils les détestent enfin, parce qu'ils sont Juifs et que ce nom seul comporte en soi tous les attributs impurs qui caractérisent leur maudite race!

Eux seuls sont les instigateurs de leurs propres malheurs. Ce sont eux qui, depuis leur berceau, ont provoqué cette répulsion, ce dégoût dont ils ont été l'objet de la part de tous les peuples avec lesquels ils sont entrés en contact. Il est de tradition qu'ils se rendent insupportables partout où ils sont accueillis, comme il est de tradition chez les peuples les meilleurs, d'être obligés de les exterminer, de les

Digitized by Google

chasser ou de les réduire à un tel degré de servitude et d'humiliation qu'il leur soit impossible de nuire.

Un proverbe arabe dit que l'esclave nègre doit être nourri de telle façon qu'il ne soit ni affamé ni rassasié : s'il est affamé, il vole ; s'il est rassasié, ses instincts pervers le poussent à violenter la femme de son maître.

Les Juifs tiennent de l'esclave nègre. Quand ils sont pauvres, ils commettent les actions les plus viles pour se procurer de l'or. Mais dès qu'ils deviennent riches, ils sont insolents et il faut qu'ils dominent. Alors ils s'insurgent contre leurs protecteurs. Leur histoire n'est qu'une suite non interrompue de platitudes et de révoltes. Que n'ont-ils pas fait contre les Égyptiens, contre les Romains, contre les Arabes, contre eux-mêmes ?

Dans les temps anciens, leur conduite n'a-t-elle pas été odieuse, et leurs accusateurs les plus véridiques, leurs juges les plus inexorables n'ont-ils pas surgi de leur sein même. Dans les temps modernes, des rabbins distingués par leur savoir et par leurs vertus n'ont-ils pas cherché à les détourner de cet amour immodéré du lucre, cause initiale de toutes leurs turpidudes ?

Peine perdue !

Jadis ici, ils étaient doux, convenables ; je m'intéressais à eux. Combien de fois me suis-je apitoyé sur leur sort malheureux ? Combien de fois en ai-je soustrait aux brutalités des Arabes ? Je suis allé jusqu'à les affectionner. Ils faisaient à mes yeux partie intégrante de ma chère Algérie que j'aime avec passion ; leurs costumes, ceux des hommes

Digitized by Google

comme ceux des femmes, avaient un cachet particulier qui contribuait à l'ornement des villes ; ça faisait bien dans le tableau. Mais à présent que je les ai vus à l'œuvre, que j'ai observé leur changement de fortune et d'attitude à notre égard, mes sentiments ont changé du tout au tout.

En opprimant les Français après s'être enrichis, engraissés du sang des colons et des indigènes ;

En exploitant indignement les ouvriers ;

En ayant l'audace d'attenter, dans les rues, aux jours de nos enfants ;

En osant nous provoquer en duel, nous, leurs libérateurs, ils comblent la mesure, et ils nous placent dans la dure nécessité de nous défendre en agissant à leur encontre comme ont successivement agi les autres nations.

Tant pis pour eux ! que leurs destinées s'accomplissent !

***

Les vérités qui vont suivre sont des vérités de La Palisse. Elles courent les rues, les Européens les content dans les cafés, les indigènes dans les gourbis, sous les tentes. Cependant personne n'ose leur donner une consécration officielle. C'est que tout le monde est plus ou moins directement placé sous la dépendance d'un Juif, ou de la collectivité juive, obéissant aux consistoires d'Algérie, lesquels reçoivent le mot d'ordre de Paris qui obéit aux injonctions du comité directeur de l'alliance israélite universelle. On croit, à première vue, que les Algériens sont libres, qu'ils peuvent manifester sans

Digitized by Google

crainte leur manière de voir sur les questions spéciales à l'Algérie, on se méprend.

Prenons pour premier exemple les fonctionnaires. Eux savent parfaitement où nous mènent les agissements des Juifs ; ils connaissent mieux que personne leur trame ténébreuse, leur duplicité, les moyens qu'ils emploient pour ruiner les petits commerçants, les colons et les indigènes. Ils ne se gênent pas pour en parler entre eux, dans les bureaux, en cachette des Juifs qui y sont avec eux. Mais ils se gardent d'ébruiter les faits scandaleux parvenus à leur connaissance. Sous le gouvernement néfaste de M. Tirman, ils savaient, par expérience, qu'ils couraient plus de risques de perdre leur position en étant notés comme anti-juifs qu'en étant notés comme anti-républicains. Condamnés au silence, rien n'égale leur joie quand ils lisent des écrits où les Juifs sont en cause, quand ils peuvent serrer la main d'un anti-juif avéré. En avant ! lui disent-ils, nous sommes de cœur avec vous, nous vous applaudissons.

Les bourgeois, négociants, commerçants, fabricants, entrepreneurs, sont en relations forcées avec les Juifs. Ils ont des effets dans le commerce, des fonds en circulation ; ils savent que les Juifs, jouissant d'un grand crédit à la Banque, peuvent les ruiner très facilement et à leur volonté ; cela les oblige à agir avec prudence. Ils souffrent le martyr en voyant toujours suspendue sur leur tête cette épée de Damoclès ; ils n'osent rien dire, ouvertement du moins ; ils se rattrapent bien dans l'intimidité, mais leurs discours, dans ces conditions, ne constituant pas une protestation énergique collective, n'apportent aucune entrave au débordement toujours croissant de leurs ennemis.

Digitized by Google

Exception faite des militaires et des fonctionnaires civils, il est peu de personnes qui ne se trouvent pas comme débiteurs, même momentanés, à la merci de quelque créancier juif. On conçoit dès lors la réserve que cette situation leur impose.

Les députés, les sénateurs, en un mot, tous les Français revêtus de fonctions électives sont, on peut l'avancer sans crainte d'être démenti par d'autres que par les intéressés immédiats; les prisonniers des Juifs. Si, à l'aide de la fortune publique dont ils disposent, ceux-ci sont les maîtres des petits bourgeois, à l'aide des élections qu'ils dirigent à leur volonté, parce qu'ils sont le nombre, ils sont les puissants seigneurs des candidats élus. On dit en France que les représentants du peuple en sont les valets. Ici, ils ne sont point les valets des Français; ils sont les très humbles serviteurs des Juifs, sachant qu'ils leur sont redevables de leur élection et que s'ils ne leur obéissaient point servilement, ils seraient vite renversés. Cela est tellement vrai, qu'on n'a jamais vu à la tribune du Sénat ni à celle de la Chambre des députés qu'un représentant de l'Algérie ait fait la moindre allusion défavorable aux Juifs, malgré les actes odieux dont ils se rendent journellement coupables; malgré la réprobation dont ils sont l'objet de la part de tous les Français algériens et de tous les indigènes. Bien au contraire, ils les défendent tant qu'ils peuvent. Nous verrons plus loin, à propos de l'usure et dans les déclarations faites devant la Commission sénatoriale des dix-huit, quelle a été l'attitude de l'honorable sénateur d'Alger, M. Mauguin.

Ainsi s'expliquent la mauvaise influence exercée par la députation sur l'esprit de l'ex-gouverneur Tir-

Digitized by Google

man et l'abandon complet dans lequel sont plongés les indigènes depuis douze ans, abandon qui, en les livrant en pâture aux usuriers de tout acabit, aux maltôtiers de tous genres, les a poussés au banditisme.

Honneur! cent fois honneur! à M. le sénateur Pauliat qui n'a pas hésité à soulever le coin du voile qui recouvrait toutes ces scories, aux sénateurs qui ont réclamé une enquête sur l'Algérie, pardon, une étude.

Il y a un excellent moyen de contrôler ce que j'avance, c'est d'obliger nos députés et nos sénateurs à s'expliquer sans ambage, à la tribune, sur la situation de la question juive, sur les périls auxquels les Juifs exposent la colonie. Ils se garderont bien d'affronter cet orage. S'ils défendaient les Juifs, un immense cri d'indignation, sortirait de toutes les poitrines françaises d'un bout à l'autre du pays; s'ils les flétrissaient comme ils le méritent, s'ils répudiaient toute attache avec eux, ceux-ci se vengeraient en leur faisant résigner leur mandat, peut-être leur vengeance s'exercerait-elle plus cruellement encore. Dans un cas comme dans l'autre ils seraient contraints de se démettre. Je les défie de répondre autrement que par des ambiguités, des lieux communs sur les bienfaits de la Révolution, sur l'égalité des citoyens et autres balivernes ressassées depuis trop longtemps, hélas! au détriment des prolétaires et des Français de race.

A l'appui de ce que je dis, sans faire aucune allusion ayant un caractère personnel et blessant, je vais citer un fait qui n'aura d'autre valeur que celle que le lecteur voudra lui accorder.

A Alger, à la veille des élections municipales du

Digitized by Google

1er mai 1892, quelques Juifs se ruèrent sur des jeunes gens français, des étudiants inoffensifs, les rouèrent de coups de bâton et les laissèrent sur place baignant dans leur sang. L'un d'eux, M. Piogé, fils d'un fonctionnaire justement estimé, fut relevé inanimé et transporté dans une pharmacie où des soins empressés lui furent donnés. Un docteur constata qu'il portait six blessures graves, toutes à la tête, et ayant de cinq à six centimètres de longueur. M. Piogé passa plusieurs jours entre la vie et la mort ; il s'en tira heureusement. Cette scène de sauvagerie en accompagnant d'autres moins sanglantes, mais non moins écœurantes, souleva l'indignation générale. Les directeurs de deux journaux d'Alger connus jusque-là pour soutenir les Juifs furent, eux aussi, révoltés par ces attentats ; ils en blâmèrent vivement les auteurs. Un de ces Messieurs fit un article sensationnel que j'ai là sous les yeux. Il y disait entre autres choses :

« Messieurs les Israélites nous rendent la tâche difficile. Ce n'est point ainsi qu'ils devraient accueillir les bienfaits dont nous les avons comblés.....

« Je l'ai dit souvent aux Israélites et je le répète à ceux d'entre eux avec lesquels j'ai l'occasion de m'entretenir de ce qui les touche : la situation difficile qui leur est faite ne vient pas exclusivement du préjugé dont ils sont l'objet : leur façon d'agir y joue un rôle bien autrement important. On aimait les voir se mêler à notre jeunesse qui ne les repousse pas systématiquement. On les a longtemps reçus dans nos sociétés, dans nos cercles ; ils n'ont pas su s'y faire aimer. Ils y ont apporté leur tempérament irréconciliable avec l'affectuosité, la cordialité française. Leur morgue est aussi grande suivant les circonstances que l'est leur humilité. Ils ne

Digitized by Google

s'oublient jamais, n'ont jamais un moment d'abandon; tout converge pour eux vers *leur religion* et *leurs intérêts*. Ils y gagnent de faire fortune, mais ils éloignent d'eux leurs concitoyens. Réduits à vivre entre eux, ils ne se laissent pas pénétrer par les idées généreuses qui sont l'honneur de la nation dont les portes se sont ouvertes toutes grandes à leur rédemption. En un mot, ils ne nous ont pas compris et n'ont pas essayé de nous comprendre.

« Telle est la cause du mouvement anti-sémitique qu'il serait puéril de nier et sur lequel quelques écrivains spéculent comme on spécule sur toute actualité. Je le crois plus superficiel que profond, mais il est général. »

Je borne ici ma citation parce que ces lignes d'un style concis et courtois dépeignent admirablement la situation. Le reste de l'article est plutôt favorable aux Juifs qu'il ne leur est hostile. En ce qui concerne le passage où l'écrivain dit qu'il croit — le mouvement — anti-sémitique plus superficiel que profond, je suis loin de partager son avis ; j'affirme, au contraire, qu'il est excessivement grave au point de vue des haines que les Juifs ont accumulées dans les cœurs des indigènes. Telle circonstance fortuite peut se produire ici où aucune force humaine n'arrachera les enfants d'Israël aux châtiments terribles que leur préparent les Musulmans algériens.

Les Juifs ont leurs organes de publicité. Eh bien ! ces organes ont répondu que si les deux directeurs de journaux qui les ont blâmés, les avaient lâchés, c'était parce que le Consistoire avait oublié de leur faire parvenir les 2,000 francs de subvention trimestrielle qu'il avait l'habitude de leur servir : mais qu'il allait réparer cet oubli et que les deux directeurs susdits continueraient à les défendre.

Digitized by Google

Je le répète, loin de moi la pensée d'insinuer une accusation malveillante à l'égard de ces directeurs. Je cite ce fait pour montrer ce dont les Juifs sont capables. On peut juger par là du degré de leur méchanceté et de ce que produiraient leurs colères déchaînées contre les députés ou les sénateurs qui les abandonneraient. J'incline à croire que nos honorables sont plus à plaindre qu'à blâmer.

J'ai parlé des fonctionnaires, des bourgeois, des commerçants et des représentants. Il me reste un mot à dire des ouvriers, des prolétaires.

Ah ! ceux-ci sont francs. Ils sont exploités par les Juifs quand ils en sont réduits à travailler pour eux ; ils se voient constamment vaincus aux élections, mis par eux dans l'impossibilité d'envoyer au Parlement les candidats de leur choix pour y faire entendre leurs justes revendications. Ils ne se gênent point pour traiter les Juifs comme ils le méritent. Ils n'ont point de compromissions avec eux, les méprisent souverainement et crient bien haut que la révolution sociale éclatera sous peu et se fera contre les youtres leurs dominateurs actuels.

Moi qui suis arabisant, j'entends, d'une part, les menaces des ouvriers et autres Européens, d'autre part, les imprécations des musulmans. Je me rends compte mieux que tout autre de la gravité de la situation. Ma conviction est faite sur les malheurs qui peuvent d'un moment à l'autre fondre sur l'Algérie. Mais ma conviction ne suffit pas ; elle est impuissante étant isolée. Il faut que je la fasse pénétrer dans la conscience des Français de France. Dans ce but je vais procéder d'abord par l'éloquence des chiffres.

Digitized by Google

LES JUIFS

LEUR NOMBRE

La population juive augmente dans des proportions démesurées.

En 1830, elle ne s'élevait pas à plus de 10 à 12 mille. Dans les premières années de l'occupation, on ne peut dresser que des statistiques approximatives. Toutes les tribus n'avaient pas fait leurs soumissions et l'on savait que chez quelques-unes d'entre elles vivaient des familles juives.

La première statistique officielle a été publiée dans le Tableau des établissements français. On y constate qu'au 31 décembre 1849 la population juive indigène s'élevait à 19,181 individus.

En 1856 elle était de 21,048. — En 1861, 28,097 ; en 1866, 33,902.

En 1872, après la naturalisation en masse, il y avait en Algérie 34,574 Juifs naturalisés par le décret du 24 octobre 1870, plus 200 naturalisés antérieurement à ce décret, et 5,238 non naturalisés.

Digitized by Google

En 1881, il y avait 35,665 naturalisés par le décret de 1870.

En 1886, il y en avait 43,182.

Au 1er janvier 1892, il y a 47.459 Juifs naturalisés de 1870, sans préjudice de ceux qui ne le sont pas, ni de ceux qui ont été naturalisés par d'autres décrets. Rien qu'à Ghardaïa, ville du Mozab occupée par nos troupes, on en compte 786 non naturalisés.

Ainsi, dans la période des vingt années qui se sont écoulées, de 1870 à 1891 inclus, les Juifs naturalisés en 1870, à l'exclusion des autres, se sont accrus, par leur seule reproduction, dans la proportion de 37,27 pour 100. Plus du tiers, c'est énorme!

Les Juifs africains ont sur les Français trois grands avantages : d'abord leurs facultés essentiellement prolifiques, ensuite leur acclimatation séculaire, enfin leur accroissement par la natalité de leurs coreligionnaires étrangers. On sait que depuis que les Juifs étrangers sont astreints à déclarer les naissances devant l'officier d'état civil, tous leurs enfants nés en Algérie sont français de droit.

Les mêmes calculs ne peuvent s'effectuer pour les Français qui, eux, s'augmentent par la reproduction, par les naturalisations et par les immigrations.

RÉSUMÉ SYNOPTIQUE

1830	12,000 Juifs
1849	19,181
1856	21,048
1861	28,097
1866	33,902
1872	34,574
1881	35,665
1886	43,182
1892	47,459

Digitized by Google

Les chiffres que je cite sont officiels, je les ai puisés dans les derniers tableaux de dénombrement publiés par l'administration supérieure. On n'y trouve pas le nombre de Juifs étrangers, non naturalisés, qui habitent l'Algérie. En 1872, ce nombre était de 5,238. Je l'estime aujourd'hui à 20,000 au moins, émigrés du Maroc, de la Tunisie, du Levant, des régions sahariennes, etc., etc.

Sous les Turcs, de pareilles immigrations ne se produisaient pas. Périodiquement dans les villes, tous les trois ou quatre ans, par ordre du Pacha d'Alger, on faisait publier : « El Barrani Barra ! Dehors l'étranger ! » ; un court délai était accordé à tout étranger pour rentrer dans ses foyers, après quoi il était incarcéré, sinon pendu. Les Juifs étrangers, de même que les Arabes et les Kabyles, partaient pour leur pays respectifs. Les habitants des villes ne risquaient pas d'être débordés comme ils le sont aujourd'hui.

Remarquons que le nombre officiel de 47,459 est celui de la fin de 1891. Il convient d'y ajouter 1,425 individus représentant l'augmentation rationnelle, calculée d'après la progression ordinaire, survenue au cours des années 1892 et 1893.

Il en résulte qu'au premier janvier 1894 il y a 48,884 Juifs naturalisés, sans compter l'augmentation par la nativité des étrangers inscrits sur les registres de l'Etat civil.

Bref, je suis au-dessous de la réalité en évaluant à 70,000, en bloc, le nombre total des Juifs qui, soutenus par l'alliance israélite universelle et par les Rothschild, sont parvenus à nous dominer, nous, les Français de race, et à faire des indigènes leurs

Digitized by Google

véritables esclaves. Si je m'en rapportais à ce que m'affirment les Indigènes des trois provinces que j'ai consultés, les Juifs naturalisés ne constitueraient que le tiers du nombre de leurs coreligionnaires de l'Algérie, ce qui ferait un total de 142,377. Je préfère rester au-dessous de la vérité. Mais il est manifeste que nous sommes littéralement noyés dans les flots juifs.

∴

Le Gouvernement général a publié la statistique générale de l'Algérie pour les années 1888, 1889, 1890.

Aux pages 82 et 83 de ce document officiel, je vois qu'en 1890 les naissances des Français se sont élevées à 9,973, les décès à 8,150, soit une augmentation de 1,823 individus.

La proportion ascendante pour les Français est donc de 18,32 pour 0/0.

D'autre part, je vois à la page 87 que dans la même année (1890) les naissances chez les Juifs ont atteint le chiffre de 2,488. les décès, celui de 1,548, soit une augmentation de 940 Juifs. La proportion ascendante pour ceux-ci est de 37,78 pour 0/0, plus du double de celle des Français.

Tous les Juifs, naturalisés ou non, devant faire inscrire les naissances et les décès sur les registres de l'Etat-Civil, on voit le degré de rapidité de leur accroissement naturel. Cela ne rappelle-t-il pas à l'esprit les versets 5, 6, 7 du premier chapitre de l'Exode ?

5. — « Tous ceux qui étaient sortis de Jacob

Digitized by Google

étaient donc en tout soixante-et-dix personnes. Joseph était en Egypte. »

6. — « Et après sa mort et celle de tous ses frères et de toute cette première génération. »

7. — « Les enfants d'Israël s'accrurent et se multiplièrent extraordinairement, étant devenus extrêmement forts, ils remplirent le pays. »

* * *

La France sur 38,200,000 habitants ne compte que 50,000 Juifs d'après les plus récentes statistiques fournies par les géographes. Supposons qu'ils se soient trompés et portons ce chiffre à 60,000, élevons-le à 80,000. L'Algérie, sur une population totale de 4,107,987 habitants, a l'heur d'en posséder aujourd'hui plus de 70,000 !

En thèse générale, on peut avancer sans crainte qu'en Algérie, il y a déjà autant de juifs qu'en France, si ce n'est plus. Si ceux de France sont encombrants et opèrent sur la fortune publique à grands coups de filets, on juge de ce que sont ceux d'ici encore affamés et n'ayant devant eux que 267,672 Français, non pas de race, mais y compris un très grand nombre d'étrangers naturalisés. Car depuis 1870 les naturalisations ont été offertes et données à profusion, sans garantie pour les nationaux. Le titre de français a été absolument prostitué.

On tonne en France contre les Français d'Algérie que l'on accuse d'avoir des mœurs, des coutumes, des allures, des aspirations opposées à celles des Français de la Métropole. On prétend qu'ils manquent de patriotisme.

Digitized by Google

On ne s'aperçoit pas que la société que l'on prend pour française est une société composée d'éléments hétérogènes, viciée par le contact d'individus venus de partout, où le Français de race est confondu à tort avec les étrangers, surtout avec les Juifs vêtus à la française.

Je ne parle, bien entendu, que de la société sédentaire ; j'excepte l'armée, les fonctionnaires civils et les étrangers de marque.

La naturalisation a bien pour effet d'augmenter sur le papier le nombre de Français, mais elle ne peut communiquer, incontinent, à ceux qui la reçoivent, les caractères distinctifs de la race française :

L'esprit et le patriotisme français ne s'improvisent pas.

Digitized by Google

LEUR INFLUENCE SUR LES ÉLECTIONS

Ils sont maîtres absolus des élections ; ils les font comme ils veulent, selon leurs intérêts exclusifs. Chaque parti tâche de se les concilier.

A l'heure présente où les idées anti-juives font de rapides progrès, les candidats français qui se présentent aux élections, sauf quelques rares exceptions se déclarant franchement anti-juifs, épuisent leur rhétorique à persuader aux électeurs français qu'ils sont contre les Juifs et aux électeurs juifs qu'ils sont pour eux. C'est un spectacle d'un haut comique très amusant.

Les partis vaincus les attaquent violemment quand ils s'aperçoivent qu'ils ont été joués ; cela ne les empêche point de briguer leurs suffrages aux élections suivantes, de procéder parfois à leur égard par intimidation. Les Juifs, eux, rient sous cape en se moquant de tous ; ils votent avec ensemble pour les candidats de leur choix auxquels ils font la gracieuseté de vendre leurs voix. Ce sont généralement des hommes agréables au ministère du jour, mais, avant tout, leurs hommes à eux. Et pour être sûrs de ne pas être trompés, les Juifs ont une tactique bien simple. Ils ne se prononcent d'une façon ferme qu'au second tour de scrutin, quand les candidats des diverses nuances, emportés par les fureurs de la lutte, viennent les supplier de voter pour eux. Alors

Digitized by Google

ils apprécient. Si parmi les candidats qui sont dans la lice il s'en trouve un à leur convenance, ils le nomment; si aucun d'eux ne leur inspire confiance, ils en font surgir un nouveau, bien acquis à eux, ayant souscrit des engagements; ils votent pour lui, il est élu à une grande majorité.

Les élections de France révèlent la même tactique avec cette différence que n'étant pas assez nombreux, ils ont fait donner leurs clients chrétiens.

∴

Aux élections générales du 20 août 1893 aucun candidat à la députation, sauf le colonel Corps du département de Constantine, n'osa, dans sa profession de foi, faire une allusion quelconque de nature à s'aliéner les électeurs juifs, tant est grande la frayeur qu'ils inspirent dans les moments de vote. Et cependant, l'un de ces candidats, M. Samary d'Alger, ne se fit pas faute d'assister à des réunions d'anti-juifs, d'y déclarer bien haut qu'il était un des leurs. C'est à cette attitude qu'il doit son élection.

Le 7 janvier suivant on procéda, à Alger, à l'élection d'un sénateur en remplacement de M. Mauguin, démissionnaire. M. le docteur Gérente qui fut élu à sa place observa une attitude identique à celle de M. Samary : mêmes démarches auprès des anti-juifs, même silence à l'égard des Juifs dans sa profession de foi.

M. Gérente est franc-maçon, et j'ai certaines raisons me portant à croire qu'il n'est pas anti-juif convaincu.

Pourtant la question juive, comme je le dis plus

Digitized by Google

loin, est, en Algérie, le pivot de presque toutes les autres.

Voilà donc des candidats qui, dans leurs professions de foi, se sont occupés de tout ce qui intéresse l'Algérie ; ils ont signalé, en les détaillant, toutes les solutions qu'il convient, d'après eux, de donner aux problèmes les plus difficiles. Ils n'ont omis de traiter qu'une seule question : la principale !

Cette lacune est attristante à plus d'un titre. Nous espérons qu'ils la combleront à la Chambre, au Sénat, en démontrant à l'aide d'arguments irréfutables toute l'étendue du péril juif, abstraction faite de toutes considérations d'élection ou de parti. Nous attendons leurs discours sur ce point et nous les lirons à l'*Officiel* avec grand intérêt.

***

En se reportant aux dernières statistiques, on voit que les Français sont au nombre de 267,672, y compris les Européens naturalisés, les Juifs au nombre de 50,000 naturalisés (1), y compris ceux venus de France et ceux naturalisés en dehors du décret de 1870. On constate bien que ceux-ci atteignent un chiffre fort respectable, mais on ne s'en émeut pas, l'idée ne venant pas d'établir une comparaison avec la France. Or, si l'on se donnait la peine de l'établir, comme les Juifs ici forment le sixième environ des Français, la France en aurait plus de six millions. Je demande ce que produiraient les élections en France, étant donné le but avéré

(1) Ne m'occupant que des élections, je laisse de côté les 20,000 Juifs étrangers.

Digitized by Google

vers lequel tendent les dignes fils d'Abraham et de Jacob ?

En Algérie la population flottante dite française, celle qui n'est pas inscrite sur les listes électorales, est considérable.

Je prends pour exemple celle de la commune d'Alger, la plus grande de l'Algérie.

Alger renferme 38,041 Français et 7,578 Juifs naturalisés, total 45,619. Croirait-on qu'il n'y a que 9,030 électeurs inscrits parmi lesquels 2,000 Juifs environ ? Aux élections municipales du mois de mai 1892, sur les 9,030 inscrits, 4,711 seulement, dont plus de 1,200 Juifs, ont pris part au scrutin.

Ainsi 3,511 Français divisés en opportunistes, radicaux, socialistes, anarchistes, monarchistes, anti-juifs — remarquons que plusieurs de ces partis avaient chacun deux et même trois listes — ont marché aux urnes contre 1,200 Juifs qui, naturellement, au scrutin de ballottage ont voté comme un seul homme. Est-ce assez clair ?

Dans les autres communes les choses ne se passent pas autrement. Il en est où l'élément juif naturalisé est supérieur à celui d'Alger ! il y en a même où cet élément dépasse l'élément français.

A Oran, il y a 19,037 Français contre 7,488 Juifs naturalisés. On voit déjà que, comparée à Alger, la proportion des Français diminue de moitié, tandis que le nombre des Juifs n'est inférieur à celui d'Alger que de 90 individus.

A Tlemcen, il y a 3,600 Français contre 4,775 Juifs naturalisés. Le Conseil municipal en est bondé. A Nédroma, sur la frontière marocaine, il y a 86 Français contre 302 Juifs.

Digitized by Google

Là est le secret des victoires faciles que remporte dans le département d'Oran M. Etienne, soutenu par les consistoires israélites dont il est à la fois le protecteur, le protégé et le très humble serviteur. Ce ne sont certes pas ses connaissances algériennes qui le font se maintenir en place. Il en manque totalement (1). Ce n'est pas davantage le soin de sa dignité, puisqu'il n'a pas osé poursuivre en Cour d'assises M. le marquis de Morès qui l'a accusé publiquement, dans la *Libre Parole*, d'être un voleur et d'avoir trahi la France au Tonkin. Tout récemment, dans une série d'articles bien remarquables intitulés : « Cherchons les traîtres », traitant de la façon dont sont sacrifiés les intérêts de la France au Soudan central, M. le colonel de Polignac s'est occupé de M. Etienne.

L'inamovibilité du député oranais tient exclusivement à ce qu'il forme corps avec les Juifs, et à ce qu'il débite d'audacieuses contre-vérités à ses collègues de la Chambre, auxquels il fait croire qu'il s'entend aux affaires d'Algérie parce qu'il y est né.

Comme si le fait d'être né dans une localité pouvait influer sur le savoir d'un homme ignorant qui a quitté son pays depuis vingt-cinq ans !

A Constantine il y a 12,006 Français contre 6,297 Juifs naturalisés.

En défalquant pour Oran, Constantine et Tlemcen, le nombre excessif des individus constituant la population flottante comprise parmi les Français,

---

(1) La preuve en a été faite dans une lettre ouverte parue dans le *Radical algérien* du 26 février 1893, dont de nombreux exemplaires ont été adressés à des sénateurs et à des députés, ainsi que dans la *Revue patriotique et anti-juive* d'Alger du 28 du même mois.

Digitized by Google

mais qui ne sont pas inscrits comme électeurs, puis celui des inscrits qui ne prennent pas part au vote — les fonctionnaires généralement, et l'on sait si l'Algérie en nourrit, — on voit l'énorme avantage qu'ont les Juifs sur les Français.

Voici un tableau qui permettra d'avoir une juste appréciation de la situation de la colonie au point de vue électoral :

DÉPARTEMENTS	COMMUNES	NOMBRE de FRANÇAIS	NOMBRE de JUIFS NATURALISÉS	OBSERVATIONS
ALGER	Orléansville	1.764	397	Ne pas oublier de détaiquer mentalement des chiffres des Français celui de ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales, et celui de ceux qui, inscrits, ne votent pas. Il dépasse les 9/10e.
	Aumale	935	313	
	Miliana	1.058	897	
	Médéa	1.787	1.244	
	Saint-Eugène	1.197	619	
	Tèniet-el-Hâad	629	256	
	Laghouat	203	296	
	Boghari	237	251	
	Bou-Saâda	94	449	
CONSTANTINE	Batna	1.595	432	Aux élections du mois de septembre 1892, la population française et juive de Mostapha s'élevait à 14,970, les inscrits à 2,323.
	Bougie	2.233	336	
	Aïn-Beïda	386	658	
	Tebessa	347	227	
	Guelma	1.380	587	
	Sétif	2.353	1.164	Au second tour de scrutin il n'y a eu que 647 votants!
	Bordj-bou-Arréridj	583	123	
	Saint-Arnaud	354	136	
ORAN	Aïn-el-Arba	227	105	
	Aïn-Témouchent	1.076	437	
	Tiaret	994	477	
	Relizane	1.048	591	
	Mostaganem	3.200	834	
	Mascara	4.873	445	
	Sidi-bel-Abbès	3.986	1.516	
	Lalla-Maghnia	338	268	
	Tlemcen	3.600	4.775	
	Nédroma	86	302	

Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de s'étonner

Digitized by Google

des imprécations terribles qui s'échappent parfois des poitrines vraiment françaises.

En voici un exemple[1].

« En 1888, la municipalité radicale d'Aïn-Beïda, où les Juifs naturalisés sont deux fois plus nombreux que les Français, dont le mandat venait d'expirer, ayant été mise en minorité dès le premier tour de scrutin, par les Juifs, un citoyen dévoué, d'une notoriété considérable, le colonel Corps, s'est jeté généreusement dans la mêlée pour essayer de rétablir l'équilibre au profit des Français, au deuxième tour de scrutin. Il adressait au Maire la lettre suivante :

« Monsieur le Maire,

« Pour des raisons personnelles que vous connaissez, j'ai cru devoir refuser toute candidature aux élections municipales du 6 mai.

« Mais après les enseignements du premier tour de scrutin, et les manœuvres actuelles d'une coalition dont le but évident est de mettre l'élément français en minorité au sein du Conseil Municipal, j'estime que personne ne doit déserter la lutte.

« Si la France a dépensé des milliards et sacrifié la vie de cent mille de ses enfants, soldats ou colons, pour assurer la conquête du sol algérien, ce n'est pas pour permettre à une population qu'elle a tirée de l'abjection de convoiter la première place.

« La direction des affaires dans la colonie doit rester, à tous les degrés, entre les mains des Français d'origine, et il est du devoir de chacun d'eux de s'opposer avec énergie à un envahissement aussi honteux que préjudiciable aux intérêts du pays.

---

(1) Il est extrait de la brochure de M. Fernand Grégoire intitulée *La Juiverie Algérienne*, page 126.

Digitized by Google

« En ce qui me concerne, je reprends mon poste de combat, et je vous serais très obligé de faire connaître que je pose ma candidature au deuxième tour de scrutin.

« Colonel Corps, Conseiller général.

« Meskiana, 10 Mai 1888. »

« Le dévouement du colonel demeura inutile ; comment lutter contre cette tourbe qui a l'avantage du nombre absolu.

« Sur cinq candidats, le scrutin de ballottage fit sortir de l'urne quatre Juifs et un Français inféodé aux Juifs. »

Aux élections générales de 1893, l'honorable colonel Corps, le seul candidat de l'Algérie qui eut le courage de se prononcer carrément, par écrit, contre les Juifs, obtint 3,821 voix sur 7,972 votants. Son concurrent, M. Thomson, soutenu par eux, fut élu par 4,042 voix.

***

Les Juifs sont tous domiciliés dans les chefs-lieux des grandes communes et ne s'abstiennent jamais aux élections, alors que beaucoup de colons français, habitant des fermes éloignées du siège électoral, ne se dérangent pas de leurs travaux pour aller voter. Au surplus, je déclare qu'il existe beaucoup de communes où il n'y a pas de Juifs.

Ce qui se dégage de l'ensemble des faits, c'est que :

1° Alors que dans la Métropole, sur 38,000,000 de Français il n'y a que 80,000 Juifs, en Algérie, sur 200,000 Français de race, à peine, il y en a plus de 70,000.

Digitized by Google

2° Nul Français ne peut briguer une fonction élective avec chance de succès s'il ne s'est assuré, préalablement, l'appoint des voix juives ;

3° Les Juifs, arbitres absolus des élections, gouvernent le pays au moyen de leurs élus parmi lesquels il en est un qui, malheureusement pour la Colonie, pour sa sécurité, pour son honneur, a été Secrétaire d'État, est Vice-Président de la Chambre, et exerce une action délétère sur les Conseils du Gouvernement.

Digitized by Google

Digitized by Google

LEUR CARACTÈRE

LEUR PHYSIONOMIE, LEURS MŒURS

(Lire la Préface)

La masse juive de l'Algérie se recrute principalement parmi les enfants d'Israël éparpillés dans les peuplades musulmanes de l'Afrique et de l'Asie. On en voit journellement venir de la Palestine et de l'Arabie.

A ce titre elle mérite une étude spéciale parce que, à première vue, elle semble différer, sinon d'origine première du moins d'origine extractive, de la masse juive de France qui se recrute parmi les Juifs vivant dans les nations chrétiennes d'Europe, spécialement en Allemagne.

Chose étrange ! après mûr examen, on en arrive à cette conclusion finale que tous se ressemblent. Ces hommes partis des coins les plus éloignés du monde, qui ont vécu au milieu de peuples absolument opposés comme mœurs, comme civilisation, comme religions, se retrouvent ce qu'ils étaient jadis en Egypte, ce qu'ils étaient avant la destruction des royaumes d'Israël et de Juda. Celui d'entre eux qui a vécu en pleine civilisation, à Paris, à Vienne, à Berlin, est le jumeau de celui qui a vécu à Tafilalet, au M'zab, à Tripoli, à Jérusalem. La barbarie n'a

Digitized by Google

pas plus transformé celui-ci que la civilisation n'a transformé celui-là. Tous se conduisent de la même manière, tous marchent au même but.

C'est une grande nation, ayant ses lois et ses coutumes propres, qui se mouvait d'abord timidement dans l'ombre, mais qui, depuis tantôt un demi-siècle, grâce aux Rothschild, à Lord d'Israéli et à l'alliance israélite universelle, s'avance résolûment, en plein jour, visage découvert, à la conquête du monde. Elle se prépare à engloutir les peuples chrétiens, plus particulièrement le malheureux peuple français placé dans les conditions les plus défavorables, parce qu'il a commis la faute, irréparable peut-être, d'avoir fraternisé avec elle.

***

Au lendemain de la prise d'Alger, le Dey Hussein eut un long entretien avec le général de Bourmont à qui il donna de précieux renseignements sur les différentes races indigènes du pays. Il lui donna aussi, dans l'intérêt de la France, de non moins précieux conseils sur la façon dont il convenait de traiter chacune de ces races. Quand il en vint à la race juive, Il s'exprima ainsi :

« Les Juifs établis dans ce pays sont encore plus lâches et plus corrompus que ceux de Constantinople : employez-les parce qu'ils sont très intelligents dans les affaires fiscales et de commerce, mais ne les perdez pas de vue, tenez toujours le glaive suspendu sur leurs têtes » [1].

---

(1) Consultez l'*Algérie Pittoresque*, par M. Clamageran, pages 68 et 69 de la deuxième partie et l'*Histoire de l'Algérie*, par Léon Galibert, page 338.

Digitized by Google

Ne les perdez pas de vue, tenez toujours le glaive suspendu sur leurs têtes !

Quel malheur pour la Colonie que l'on n'ait pas constamment suivi ce sage conseil ! Le funeste décret du 24 octobre 1870 qui prostitua le titre de Français à plus de 34,000 Juifs algériens, tout en préparant l'intrusion scandaleuse d'un nombre illimité de leurs pareils dans le monde français, n'aurait jamais vu le jour.

Ce que l'on ne sait pas en France, c'est que ce décret fut accueilli avec stupéfaction et colère par bon nombre de Juifs ; les uns parce qu'ils ne voulaient pas être Français ; les autres parce qu'ils n'avaient pu précédemment obtenir leur naturalisation qu'après dix et douze ans d'attente, à l'aide de bons services rendus au pays. Parmi les interprètes militaires, il en est qui furent privés d'avancement durant de longues années parce qu'ils n'étaient pas Français. Ceux qui avaient été naturalisés dans ces conditions correctes devinrent *ipso facto* les égaux de coreligionnaires à l'égard desquels ils professaient le plus profond mépris. Ils en rougirent de honte à ce moment. Aujourd'hui les choses ont changé, et les quelques Juifs qui tenaient à ne pas être confondus avec la masse malpropre, font cause commune avec elle. Bien mieux, ici, comme en France du reste, ceux venus de France qui font partie de nos grandes administrations militaires, judiciaires et civiles, en sont, sciemment ou non, les chefs de files. Ils ne les fréquentent pas ; ils les méprisent sans doute, mais l'accord est tacite.

Si parmi nous les Chrétiens il y a des Juifs qui brillent d'un certain éclat artificiel, leur lumière

Digitized by Google

représente aux yeux de tous les autres cette colonne de feu qui jadis, au milieu des ténèbres, guidait le peuple errant dans les déserts du Sinaï à la recherche de la terre promise. Mais cette terre n'est plus pour les Hébreux modernes la Palestine aride, sablonneuse, pierreuse, désolée, que nous connaissons, ce n'est pas davantage la triste Jérusalem, si bien décrite par Châteaubriand dans ses immortels martyrs ; c'est notre belle et fertile France ! C'est notre Algérie ensoleillée, caressée par les flots amoureux du grand Lac bleu, embaumée par les suaves exhalaisons des orangers de la Mitidja et des pins maritimes ! C'est cette séduisante Déesse au sourire enchanteur, aux regards enflammés, pleins d'enivrantes promesses, dont les seins, aux boutons de roses, s'épanouissent coquettement sous une gaze faite d'étincelles d'or !

Leurs projets criminels, leurs convoitises scélérates avorteront, je le jure, tant que de nobles cœurs français battront sous la capote du soldat (1), sous la blouse de l'ouvrier, sous le veston de l'étudiant, seuls dépositaires et gardiens aujourd'hui de l'honneur national !

***

Les Juifs d'Afrique sont superstitieux, fanatiques, hypocrites, cupides, vaniteux, licencieux et hableurs ; de mœurs dissolues, ils ne reculent devant rien pour assouvir leurs brutales passions. Il n'y a pas longtemps qu'à Oran un de ces misérables a tué à

(1) Le mot soldat s'applique à l'armée dans son ensemble, officiers, gradés et simples soldats.

Digitized by Google

coups de couteau, une jeune et jolie fille espagnole, parce qu'elle refusait de se livrer à lui dans le couloir d'une maison. Il n'a pas été exécuté. Dans cette même ville d'Oran, ils se permettent des attentats de toutes sortes contre nos zouaves qu'ils assomment traîtreusement à coups de pierre et de bâton. Se sachant soutenus par la députation de leur département, ils deviennent de plus en plus agressifs.

A Alger, la population juive est tellement dense, qu'on ne compte plus le nombre de vols, d'escroqueries et d'attentats commis par eux.

A l'heure où je trace ces lignes, les journaux d'Alger font connaître qu'un nommé Ben Simon vient d'assassiner à coups de couteau sa belle-sœur, Suzanne Albou, fort jolie personne âgée de seize ans [1].

Ils sont avides du bien d'autrui, froidement haineux, sans foi ni bonté. Ils ne sont jamais plus à redouter que quand ils sourient en nous parlant, et qu'ils nous prodiguent cette aménité factice dont seuls ils ont le secret, à laquelle nous nous laissons tous prendre. Ils médisent les uns des autres, se méprisent entre eux, et, finalement, l'esprit de caste aidant, se soutiennent comme larrons en foire. Ils détestent souverainement tous ceux qui n'appartiennent pas à leur religion et ils se font un malin plaisir de les dépouiller; ils se vantent entre eux de leurs hauts faits. Les Arabes les connaissent si bien qu'ils ont créé un mot spécial pour qualifier leurs coquineries. Ils disent en parlant d'un homme,

(1) Lire la *Dépêche algérienne* du lundi 5 février 1894.

Digitized by Google

juif ou autre, qui a commis une mauvaise action : « Il a fait là une *taïhoudiat* », c'est-à-dire une coquinerie juive.

Leurs grands yeux noirs, leurs cheveux ondulés, souvent crépus, leur teint olivâtre, leurs lèvres épaisses et sensuelles, un liquide visqueux, nauséabond, qui suinte de leurs pores comme de ceux des batraciens, rappellent à qui voudrait l'oublier, qu'ils ont dans les veines du sang nègre éthiopien.

Tous les Juifs d'Algérie ne se ressemblent pas au physique. Les Levantins sont généralement blonds tirant plus ou moins sur le roux. Les descendants de ceux venus d'Europe, particulièrement d'Espagne, à la suite des décrets d'expulsion rendus par Ferdinand d'Aragon et Isabelle la Catholique, sont bruns, ont de gros yeux à fleur de tête. Ce sont eux que l'on confond le plus ordinairement avec les Français du Midi.

***

Mais, me dira-t-on, si ces gens sont au moral et au physique tels que vous les dépeignez, comment leur est-il possible de vivre au milieu des sociétés musulmanes ou chrétiennes ?

Voici ma réponse :

Chez les musulmans, turcs, marocains, etc..... chaque chef de famille juive se met sous la protection d'un personnage puissant qu'il comble de prévenances, auquel il se dévoue lui et les siens, avec lequel il se garde d'agir comme avec les autres. Au Maroc, dans les tribus les plus indépendantes, les plus barbares, tout Juif a un Sid, un seigneur, dont

Digitized by Google

il est presque l'esclave. Ce Sid le soutient envers et contre tous ; attenter à son Juif, c'est s'en prendre à lui-même ; il le défend les armes à la main. Tout homme de la tribu sait que le Juif un tel appartient à un tel et qu'il ne faut pas le toucher. Ce Juif circule à son gré dans toute l'étendue du territoire où son Sid est connu. Malheur à qui l'attaque. On a vu des Marocains, soutenus par leur tribu, razier des voisins qui avaient dépouillé ou tué leurs Juifs.

Se sachant ainsi soutenu, sûr de l'impunité, le Juif donne libre carrière à ses instincts vicieux. Il opère sur tous, sauf sur son maître qui profite de ses escroqueries. Un seul cas lui fait perdre le bénéfice de la protection, c'est celui où il blasphème contre le Prophète ou contre la religion musulmane. Aussi se garde-t-il bien de le faire en public, ce qui ne l'empêche pas de se dédommager dans l'intimité, car il y a une remarque à faire : Les Chrétiens et les Musulmans honorent Moïse, les Prophètes de la Bible, Jésus-Christ, Mahomet ; le Coran dit que Jésus est le verbe de Dieu, que sa mère Marie est la Sainte-Vierge. Les descendants de Jacob ne parlent jamais du Christ ni de Mahomet sans les injurier.

On a vu dans les pays musulmans les souverains se servir des Juifs en qualité de médecins, d'espions, quelquefois de directeur des finances, ce dont ceux-ci s'acquittaient à la satisfaction de leurs maîtres. Jamais on n'en a vus les prendre pour d'autres fonctions. Jamais on n'en a vus les placer sur le pied d'égalité avec les Musulmans, leur confier de hauts emplois les appelant à donner des ordres à des Musulmans.

Voilà comment ils vivent avec les Musulmans.

Digitized by Google

Chaque Juif les exploite tous, excepté un !

En Europe, où les peuples sont policés, les choses au fond, sauf la forme qui est plus adoucie, ne se passent pas autrement. Chaque Juif a soin de s'assurer l'appui d'une influence effective dans le rayon de la sphère où il se meut. Cela fait, il pratique lui-même, ou au moyen d'un intermédiaire, comme ses coreligionnaires des pays musulmans, avec autant de rapacité, beaucoup plus de sécurité et infiniment plus de profits ; d'abord, parce qu'il y a plus de richesses en Europe, ensuite, parce qu'il n'a pas à remettre à son protecteur la majeure partie du fruit de ses rapines, enfin, parce qu'il a su faire voter des lois lui garantissant l'impunité.

Les Rothschild ont fait comme cela. Leur aïeul Mayer a eu l'heureuse chance de s'attirer la protection d'un prince d'Allemagne ; ses fils, celle des familles royales et de l'aristocratie européenne. Dans ces conditions, leur fortune pécuniaire, devenue colossale, leur permet d'asservir le monde en agissant comme ces chasseurs qui, pour surprendre le gibier dans la plaine, se dissimulent derrière une automate ayant la forme et la couleur d'un taureau inoffensif en train de paître.

Alors un fait singulier, bien comique, se produit. Chaque Européen dit : « Les Juifs sont des accapareurs, des usuriers, des êtres méprisables avec lesquels on ne doit avoir aucun rapport ; il n'y a que Monsieur un tel puis Monsieur un tel qui soient de braves gens, avec lesquels j'entretiens d'excellentes relations ; ce sont des hommes bien élevés qui ne se livrent pas à des opérations véreuses. Je n'ai qu'à m'en louer, mais, vous savez, ce ne sont pas des Juifs comme les autres ; ce sont de très bons

Digitized by Google

garçons, il serait même à désirer que beaucoup de Français fussent comme eux. »

Cent mille Français, du haut en bas de l'échelle sociale, raisonnant de la sorte, il s'ensuit que deux cent mille Juifs peuvent gruger la France et l'Algérie à poche que veux-tu ?

Tel est le secret de la politique rudimentaire du peuple juif qui lui permet de vivre aux crochets des autres !

***

Les Juifs riches sont d'une fierté, d'une raideur incroyables à l'égard de ceux de leurs coreligionnaires qui n'ont pas encore trouvé l'occasion de s'enrichir comme eux à l'aide des mêmes procédés. Il faut voir comme ils les traitent du haut de leur grandeur ; il faut entendre le ton de souverain dédain avec lequel ils disent aux étrangers de distinction : « Moi, je n'aime pas ces sales Juifs ! » Et avec quelle vanité ils étalent aux yeux de leurs visiteurs les richesses toujours de mauvais goût qu'ils entassent dans leurs demeures !

Chez eux la richesse n'étouffe jamais la ladrerie.

A côté d'une dépense souvent outrée, parce que celui qui l'a faite a obéi à un mouvement irrésistible de vanité, se place un trait d'avarice sordide qui révèle à tous les yeux l'origine hébraïque de son auteur.

J'en ai connu un qui avait profité d'une occasion unique d'acheter un meuble de salon que sa femme lui demandait à grands cris depuis longtemps. Il avait appris qu'un marchand de meubles, juif comme lui, allait faire faillite pour s'enrichir et qu'il ven-

Digitized by Google

dait son fonds de magasin clandestinement, à vil prix, pourvu qu'il fût payé comptant. Il courut chez cet honnête industriel où il fit l'acquisition de plusieurs jolis meubles qu'il suffisait de faire transporter chez lui et de déposer sans frais dans le salon de sa femme. Mais une grande et superbe glace, ornée d'un magnifique cadre doré, devait être appliquée au-dessus d'une cheminée de marbre dont les côtés, du bas jusqu'au plafond, étaient enjolivés de fort belles moulures de plâtre élégamment ouvragé par un artiste.

Notre homme trouvant qu'il avait fait sortir beaucoup d'argent de sa bourse et qu'il était temps de réaliser une économie, ne voulut pas faire fixer la glace par un de ces ouvriers tapissiers qui, seuls, connaissent ce genre de besogne ; il résolut de la fixer lui-même et voici comment il s'y prit :

Il acheta quatre de ces gros clous de fer grossier, non poli qu'on nomme des pattes; il posa la glace sur la cheminée, puis à grands coups de marteau il enfonça les clous dans les moulures qu'il brisa en partie. Les clous pénétrèrent et, appuyant fortement leurs têtes recourbées sur le cadre brillant, maintinrent solidement la glace. De sorte que l'on voyait en entrant dans le salon de très beaux meubles et cette glace, d'une valeur d'au moins deux cents francs, soutenue au moyen de clous noirs et sales qui ne valaient pas quatre sous, et les moulures complètement abîmées, bref on devinait ce qui s'était passé. Il faut rendre justice à sa femme qui en pleura ; quant à lui, il était enchanté d'avoir économisé une pièce de trois francs cinquante qu'il eut donné à un ouvrier.

Digitized by Google

∴

Affublés des costumes les plus disparates, il est vraiment curieux d'en voir un groupe déambuler sur une place publique, sur la place du Gouvernement, à Alger, par exemple, devant la statue équestre du duc d'Orléans.

En voici un, examinons-le en le suivant :

Il se compose de cinq individus. L'un d'eux est mis à la dernière mode française : chapeau haut de forme, redingote, pantalon et gilet noirs, irréprochables de coupe, chemise très blanche avec faux-col brisé. Il ressemblerait à un gentleman si ce n'était la compagnie en laquelle il se trouve, son nez bossu, ses mains d'une propreté douteuse, non gantées — les Juifs d'Afrique ont horreur des gants — ses doigts crochus et sans cesse agités, habitués qu'ils sont à compter de la monnaie de billon, à manipuler toutes sortes de matières commerciales plus ou moins délicates.

L'autre, petit de taille, tête d'albinos au regard de lapin blanc, à la bouche grimaçante découvrant des dents marécageuses, porte un costume mi-européen mi-arabe citadin : souliers français, bas bleus, culotte arabe, paletot européen, casquette plate en velours noir.

Le troisième est habillé en Juif élégant d'Alger. Sa tête est ornée d'une calotte rouge et d'un turban en fine étoffe brodée de couleur crème, coiffure qui a le don d'horripiler les Musulmans algériens chez lesquels le turban de ce genre est la marque du pèlerin purifié retour de La Mecque.

Sa personne succombe sous le poids d'un énorme

Digitized by Google

ventre qui lui servit jadis à supporter un éventaire où s'étalaient pêle-mêle des boîtes d'allumettes, de menus objets, et des images indécentes. Maintenant, cette partie proéminante de son individu ressemble, à s'y méprendre, à une grosse peau de bouc bourrée de suif; ses jambes enflées par l'éléphantiasis, maladie héréditaire de famille, ont la forme de tuyaux de poêle recouverts de bas d'une entière blancheur.

Le quatrième est un Juif marocain arrivé depuis peu. Sa calotte, noire et crasseuse, a l'aspect d'un vieux morceau de cuir imbibé d'huile; ses cheveux négligés sont gras et crépus, deux petites touffes en accroche-cœur mal faits, flanquent deux vastes oreilles sales agrémentées de boucles d'argent bronzé. Il a sur le dos une vieille redingote mal rapiécée recouvrant mal un gilet de drap vert taché d'encre; ses jambes grêles et arquées sortent d'une culotte arabe faite d'une ancienne pièce de cotonnade écrue dérobée d'un rayon de magasin où depuis vingt ans elle faisait rossignol, et d'où elle n'est sortie que grâce à la faillite de son dernier détenteur; les pieds sont nus, plats et enfoncés dans de vieilles sandales marocaines dites Belgha, dépourvues de talon. De temps à autre, il tire de la poche de son gilet une belle montre en or et il s'assure que l'heure qu'elle indique correspond à celle de l'horloge de la mosquée.

Le cinquième est un quêteur venu tout récemment de Jérusalem: barbe touffue, blonde et assez soignée, costume oriental spécial aux Juifs du Levant.

Ces cinq hommes marchent en gesticulant. Quoique porteurs d'accoutrements de peuples différents, ils se comprennent fort bien, non pas qu'ils parlent

Digitized by Google

l'hébreu, loin de là, ils ne sont pas assez instruits pour cela. Ils se servent d'un langage corrompu dans lequel dominent des mots arabes prononcés incorrectement. La conversation roulant invariablement sur leurs affaires courantes, sur des combinaisons de trafic, sur les évaluations des fortunes de tels et tels marchands juifs ou chrétiens ou musulmans ; enfin sur les récentes banqueroutes qui ont procuré honneurs et profits à leurs auteurs, ils n'ont besoin d'avoir recours à aucun interprète. A voir leurs costumes vous les croyez étrangers l'un à l'autre, dès que vous les écoutez, vous acquérez la certitude qu'ils sont compatriotes, que leur patrie est le Monde : Le pseudo-gentleman est parent par alliance du Marocain ; celui-ci est le cousin du Levantin dont les deux autres sont les neveux.

∴

Je poursuis mes observations sur le Boulevard de la République en longeant les somptueux palais de marbre blanc qui le bordent et dont plusieurs appartiennent aux Juifs, puis, je prends place à une table de la terrasse de l'Oasis d'où j'admire le splendide panorama qui se déroule sous mes yeux.

A mes pieds, la baie de Moustafa parsemée de petites voiles blanches, semblables à des plumes de cygne légèrement poussées sur un champ d'azur par la brise du soir. Plus loin, sur la haute mer, tout-à-fait à l'horizon, une mince colonne de fumée noire, se détachant vigoureusement sur le ciel le plus pur, signale le passage d'un gros navire qui se dirige vers l'Orient.

En face de moi, au premier plan : le Cap Matifou,

Digitized by Google

devenu célèbre par le désastre de la flotte de Charles-Quint.

Je vois, jonchant la plage, les tristes débris de plus de cent navires détruits par l'affreuse tempête ; je me rappelle que cet immense revers, frappant le premier monarque de l'Europe, à cette époque, porta à sa puissance un coup fatal dont il ne put jamais se relever. Son nom illustre attire mon attention sur cette belle Andalousie, théâtre de tant d'exploits héroïques. Soudain ma pensée, plus prompte que l'éclair, me transporte à travers les âges, évoquant les noms des grands capitaines africains, dont les spectres passent lentement devant moi comme des ombres diaphanes.

C'est d'abord Annibal, le héros qui faillit détruire l'antique Rome. Après lui, mais à distance, défile Tarek ben Zian, ce général berbère qui fut récompensé du gain de la fameuse bataille de Xérès par les coups de fouet que lui fit appliquer Moussa ben Noceir, son implacable rival. Puis, vient Youssef ben Tachefin avec ses Almoravides noirs, sortis du fond du désert que nous cherchons à conquérir. Yacoub-el-Mansour lui succède accompagné par ses fiers Almohades blancs, encore imprégnés du généreux sang chrétien, qui vient de couler à flots dans l'épouvantable défaite d'El-Arcos. Ma vision cesse après le passage du Mérinide Abou Youssef, Yacoub, suivi par son armée de Zenata, au teint basané, à l'air farouche, rentrant en Afrique après avoir subjugué toute l'Espagne musulmane et chrétienne.

En voyant les rôles décisifs joués dans la vieille Europe par ces généraux, en constatant l'influence indéniable exercée sur tout le bassin méditerranéen par les peuplades berbères, je ne peux m'em-

Digitized by Google

pêcher de plaindre amèrement mes compatriotes qui ne savent pas se servir d'éléments si formidables que Dieu a placés à la portée de leurs mains.

Au second plan, bordant la Mitidja dont j'aperçois l'extrémité derrière le rideau d'eucalyptus de Maison-Carrée, se dresse la chaîne du petit Atlas qui, pareil à la ceinture amarante négligemment enroulée autour de la taille d'une brune et lassive femme Kabyle, semble courir vers la délicieuse Blida[1], des roses et des mandariniers. Dans le fond de ce ravissant tableau se dessinent les hauts sommets du Jurjura encore couverts de neige, dominés par le sépulcre de Lalla-Khedidja. Enfin, à ma droite, les verdoyantes collines du Hamma couronnées par l'élégante coupole de Kouba, dont la partie occidentale est empourprée par les derniers rayons du soleil couchant. Au bas des collines, sur la plage de la baie, se confondant parfois avec le jeu des flots, ressortent, en lignes noires et parallèles, les rails de la voie ferrée sur lesquels glisse rapidement une locomotive, d'où s'échappent de gros flocons de vapeur qui courent à l'envi se percher sur les cimes des platanes sombres du Jardin d'Essai.

Ramenant mes regards sur le boulevard, je vois défiler les différents types qui constituent la population d'Alger.

Passe un brave ouvrier couvert de poussière qui revient du chantier. Il tient à la main un couffin dans lequel il a emporté son déjeuner. Ce couffin,

---

(1) Blida en langue arabe signifie petite ville.

Sidi Ahmed ben Youssef, saint personnage qui vivait au XVIe siècle, et dont le tombeau à Miliana, est l'objet de la vénération des Musulmans, a dit en parlant de Blida : « On l'appelle petite ville, je l'appelle petite rose. »

Digitized by Google

à l'heure actuelle, est rempli de menus morceaux de bois qui, remis à la ménagère, vont lui servir à préparer le repas du soir. Un jeune chien mouton très propre l'accompagne; on lit dans le regard doux et intelligent de ce fidèle animal qu'il est satisfait de rentrer au logis après avoir bien rempli sa journée.

L'ouvrier croise un individu vêtu à l'indigène, long, maigre, sec, ayant en guise de jambes des bambous à peine dissimulés par de gros bas bleus, abritant ses vilains yeux ronds derrière de larges lunettes vertes. C'est un riche Juif qui se dandine sur le trottoir en agitant sous son nez fortement cambré un chasse-mouche de forme carrée, tressé de filaments de palmier. L'ouvrier s'arrête brusquement, le toise des pieds à la tête. Le Juif, pâlissant et tremblant comme une feuille, cherche autour de lui s'il ne trouvera pas quelques connaissances capables de lui porter secours contre un danger qu'il pressent. En effet, cet ouvrier, debout devant lui, le menace du regard et de la main. Le chien aboie, il fait mine de mordre les mollets de celui qu'il comprend être l'ennemi de son maître. Mais la foule des promeneurs circule entre les deux hommes et le Juif détale à grands pas.

Voici en deux mots la cause de la colère de l'ouvrier :

Maçon de son état, il est venu à Alger avec sa famille se composant de sa femme et de deux jeunes enfants. Possesseur d'un petit pécule dont il avait hérité, il se fit entrepreneur. Ses affaires marchaient à merveille quand son mauvais génie le mit en relation avec le Juif. Le digne fils d'Israël qui avait flairé une proie d'autant plus facile à saisir que

Digitized by Google

celui qui la représentait était un Chrétien nouveau venu, honnête et naïf, lui offrit ses services en lui démontrant qu'il pourrait, en agrandissant le champ de ses entreprises, parvenir bientôt à la fortune. Le malheureux maçon se laissa engluer ; il reçut des prêts à un taux d'abord modéré. Mais au fur et à mesure qu'il travaillait davantage, le Juif devenait plus exigeant. Bref, au bout de trois ans, tout le fruit de son travail plus son héritage passèrent aux mains de son prêteur. L'entrepreneur réduit à la misère dut reprendre sa truelle. Sa pauvre femme fut obligée de se mettre en service. Heureusement que toute la famille se porte bien. L'homme est plein d'énergie ; il espère regagner, petit à petit, une partie de ce qu'il a perdu. Mais il est une chose qu'il demande au ciel, c'est de ne pas rencontrer sur son chemin celui qui l'a dépouillé ; il craint de l'étrangler dans un accès de fureur folle.

J'étais plongé dans les réflexions que me suggérait cet incident, lorsque je fus brusquement réveillé, pour ainsi dire, par de fortes exclamations exprimées en langue arabe par un vieil indigène : « Laânat Allah Alik Kad ma itmacha ei kelb bel-hafa : Que la malédiction divine s'appesantisse sur toi aussi longtemps que le chien marchera nu-pattes ! » répétait-il en s'adressant à un autre Juif qui, loin de fuir comme le premier, le narguait en ricanant. « Loukan Barra ! Loukan Barra ! » Si c'était dehors, si c'était dehors ! ajoutait le vieillard, et il portait à sa barbe blanche les doigts de sa main droite, geste qui signifiait : Si c'était hors de la ville que tu me regardes en ricanant, tu ne resterais pas longtemps en vie.

Je voulus connaître le motif de la colère de cet Arabe ; il me dit :

Digitized by Google

J'appartiens à une tribu des environs d'Orléansville ; je possédais avec mon frère une belle terre arrosable dans laquelle nous avions planté un verger et créé un potager. Cette terre qui nous venait de notre père, assurait notre existence et celle de nos femmes et de nos enfants. Nous n'étions pas riches, tant s'en fallait, car les fellahs de nos jours ne le sont plus, mais nous vivions. Un commissaire enquêteur vint qui procéda à la constitution de la propriété individuelle. Dans le but de rechercher les parents de notre famille qui pouvaient avoir des droits sur notre terre, il établit un arbre généalogique dont la tête se perdait dans la nuit des temps, et il découvrit que beaucoup d'individus dont nous ne soupçonnions même pas l'existence étaient nos copropriétaires comme descendant avec nous d'un ancêtre commun. Nous eûmes beau protester, adresser des réclamations aux autorités compétentes, nos protestations ne furent point accueillies. En sorte que mon frère et moi, qui jouissions seuls de notre propriété comme la tenant de notre père, unique détenteur, nous devînmes du jour au lendemain les copropriétaires de dix-huit autres individus étrangers à notre famille. Parmi ceux-ci, il s'en trouvait un à qui le commissaire enquêteur avait attribué une quote-part représentée par la fraction $\frac{4}{966.796}$. Notre propriété étant de dix hectares, c'était un peu plus de quatre mètres carrés qui lui revenaient. Dans les dix-sept autres, il s'en trouva douze qui, sachant pertinemment n'avoir aucun droit sur notre bien, ne voulurent pas entrer en possession des parts à eux attribuées par erreur. Cinq ne furent pas trouvés malgré les recherches minutieuses auxquelles se livrèrent la préfecture, notre administrateur et tous les kaïds de notre région.

Digitized by Google

Bref, ces cinq individus n'ont jamais existé ou sont morts depuis fort longtemps sans avoir laissé trace de leur existence.

L'attributaire des $\frac{4}{900,705}$ était un nommé Mohammed ben Abd-allah, étranger à notre famille, à notre tribu qu'il n'habitait pas. C'était un brave homme, d'après ce que j'ai appris depuis, mais qui se livrait à la boisson. Malgré la répartition erronée faite par le commissaire enquêteur, nous jouissions paisiblement, mon frère et moi, des produits de notre terre, à l'exclusion de tous autres, quand nous apprîmes que ce Juif ayant eu connaissance de l'infime morceau de terrain attribué à Mohammed ben Abd-allah le lui avait acheté.

Peu après il nous fit offrir de nous vendre son titre d'achat moyennant un prix cent fois supérieur à celui qu'il l'avait payé; nous refusâmes, préférant lui livrer une portion de notre terre équivalente à la part qu'il réclamait. Mais il n'entendit pas de cette oreille, il était devenu propriétaire indivis avec nous, il refusa tout partage amiable. Il s'arrangea de telle façon, malgré nos supplications, qu'il fit vendre par le tribunal. Je ne sais pas avec qui il s'entendit, toujours est-il qu'il se fit adjuger notre terre à vil prix avec le verger et le potager y contenus, et que les frais de vente ont été si considérables que tout en ayant été dépossédés nous sommes encore redevables d'une grosse somme.

Complètement ruinés, nous avons fui le pays. Mon frère est allé du côté de Tlemcen, moi, je suis venu à Alger où je cherche à m'occuper. Quand je ne trouve pas d'ouvrage, ce qui m'arrive souvent parce que je suis vieux, je mendie pour nourrir mes enfants.

Digitized by Google

Voilà, me dit-il avec de grosses larmes dans les yeux, la raison pour laquelle chaque fois que je rencontre ce Juif, j'ai envie de l'assommer à coups de bâton. Dieu est grand, je lui demande en grâce de ne pas me mettre en présence de ce misérable loin des habitations françaises, car certainement je deviendrais son meurtrier.

Un mot, lui dis-je, est-il toujours en possession de votre terre ? — Oui et non. Il l'a vendue partie au comptant, partie à crédit, pour une somme totale bien supérieure à celle qu'il l'a payée, à un colon français nouvellement venu dans le pays. Bien que l'argent qu'il a déjà reçu lui ait fait réaliser un bénéfice d'au moins la moitié, il finira par déposséder le pauvre colon.

Là-dessus l'Arabe me tendit timidement la main me demandant l'aumône ; je lui donnai quelques sous, il s'éloigna.

Quant à moi, accoudé sur la table, la tête entre mes deux mains, je m'abandonnai à une profonde méditation :

Qui croirait en France, me disais-je, que tout cela est vrai, absolument vrai ; que l'histoire de ce malheureux Arabe est celle de centaines d'Indigènes ! Partout en Algérie ces faits monstrueux se passent, sont patents et connus de tous ? Qui donc sera assez fort pour les faire cesser ?

Peu à peu ma tête se releva, mes bras reprirent leur position normale. L'esprit encore plein de ce que je venais d'écouter, mes yeux erraient vaguement, machinalement, sur les passants qui ne cessaient de défiler devant moi, à pied, à cheval, en vélocipède, en voiture. J'examinais avec plus d'attention un ancien officier de l'armée d'Afrique, mis

Digitized by Google

en bourgeois, qui, après avoir fait vaillamment les campagnes de Crimée, d'Italie, du Mexique et de France, a pris sa retraite à Alger, dont le climat lui est favorable. La boutonnière de sa redingote était ornée d'un superbe point rouge, et je cherchais de loin à distinguer s'il portait le nœud de ruban de chevalier ou la rosette d'officier de la Légion d'Honneur. Il venait lentement du côté de la mosquée se dirigeant vers le square, lorsqu'un cri s'échappa subitement de ma poitrine et de celles de consommateurs voisins de ma table. Tous agités par un sentiment d'inexprimable anxiété nous nous levâmes comme mus par le même ressort, faisant des gestes désespérés de détresse, et voulant courir au secours de l'officier que nous voyions sur le point d'être renversé et écrasé sous les roues d'un brillant équipage qui venait au grand trot derrière lui sans qu'il s'en doutât. Déjà les naseaux des chevaux étaient sur son chapeau, l'accident était imminent lorsque, par un hasard providentiel, les chevaux pris de frayeur se jetèrent inopinément de côté et faillirent s'engager sous les arcades. L'officier, voyant enfin le danger, courut se réfugier sur le trottoir ; il était sauvé ! Et tous les spectateurs de cette scène, qui s'était passée en beaucoup moins de temps qu'il n'en faut pour la décrire, de respirer, et de s'écrier : La voiture du Gouverneur qui a failli écraser un vieux monsieur ! Mais cette voiture, continuant sa route, passa tout près de nous. Nous reconnûmes alors que c'était celle d'un Juif. Ce qui avait causé notre méprise, c'est que le cocher était ganté et coiffé d'un chapeau haut de forme agrémenté d'une grosse cocarde.

Oui, ami lecteur, vous entendez bien : une grosse cocarde ! Les Juifs d'Afrique commencent depuis

Digitized by Google

peu à faire porter cocarde à leurs cochers. Cet emblème national qui, jusqu'à présent, a servi de marque distinctive aux Français distingués par leur position sociale, sera bientôt l'apanage d'individus que nous aurons vus naguère nu-pieds, vendant des allumettes, de vieilles bouteilles et des cartes transparentes !

Et nous serons exposés à être écrasés chez nous par eux, le rebut des peuplades africaines, les cosmopolites infects !

Je voudrais savoir si Messieurs les Anglais, les Espagnols et les Portugais tolèreraient de pareils écarts dans leurs colonies ?

Digitized by Google

COMMENT ILS S'ENRICHISSENT

Les Juifs d'Afrique ne sont ni laboureurs, ni éleveurs, ni planteurs, ni industriels, ni artistes, ni marins ; ils sont écrémeurs des productions des Aryens. Loin de concourir avec les Français et les laborieux Espagnols au progrès de notre chère colonisation, ils s'acharnent, comme des acridiens malfaisants, des sangsues altérées, à en dévorer les plus tendres bourgeons, à en sucer les premières sèves.

On a prétendu que s'ils ne sont pas colons, cela tient uniquement à ce que l'administration française leur a toujours refusé de les faire participer à la distribution des terres à concéder, et qu'on a interdit aux colons français de leur vendre.

C'est inexact.

En ce qui concerne les concessions, tout le monde sait que les différents systèmes de concessions gratuites ou vendues aux enchères par l'Etat ont eu pour but constant le peuplement de l'Algérie par l'élément français et le développement de l'agriculture. Conséquemment, la condition de résidence sur les terres concédées a toujours été imposée. A l'origine, aucune exclusion des Indigènes, Juifs ou autres, n'a été formulée ; au contraire. Dans la province d'Oran, spécialement, un nombre considérable de concessions gratuites a été accordé à des Indi-

Digitized by Google

gènes musulmans qui, eux, élevaient des constructions et résidaient sur les terres qu'on leur concédait. Jamais les Juifs n'ont consenti à s'éloigner des grands centres. Du reste, il faut reconnaître franchement qu'il leur est absolument impossible d'avoir leurs domiciles en pays arabe. Ah ! si ce n'eût été cette fameuse close de résidence, ils auraient demandé l'Algérie entière par voie de concessions gratuites pour la revendre aussitôt après l'avoir obtenue.

Ce que l'on a voulu, c'est la création de villages agricoles, de fermes réparties sur les portions les plus fertiles du territoire ; ce que l'on a recherché et qu'on recherche encore, c'est l'œuvre de ces braves pionniers de la colonisation française qui meurent à la peine en transformant de vastes solitudes en riantes et fraîches cultures. Est-il possible à qui que ce soit au monde de concevoir des villages juifs en pays arabe, des fermes isolées habitées par des Juifs ? Allons donc !

Le régime des concessions actuellement en vigueur a été inauguré par un décret daté du 30 septembre 1878, postérieurement à la naturalisation des Juifs.

Aux termes de ce décret les demandeurs doivent s'engager à résider pendant cinq ans, avec leur famille sur les terres concédées. Nul ne peut obtenir de concession territoriale s'il n'est français d'origine européenne ou européen naturalisé. Les Juifs français d'origine européenne — il s'en trouve beaucoup en Algérie — peuvent fort bien obtenir des concessions, mais à condition de résider sur les lieux.

En ce qui concerne la prétendue interdiction faite

Digitized by Google

aux colons français de vendre aux Juifs, elle n'existe pas. L'article 28 du décret précité dit :

« Il est interdit à tout individu devenu propriétaire d'une terre d'origine domaniale, par l'un des moyens énoncés au présent décret, à l'exception du cas prévu par l'art. 27, de la vendre ou céder, sous quelle forme que ce soit, aux *indigènes non naturalisés*, pendant une période de vingt ans si elle provient de lots de ferme, et de dix ans si elle provient de lots de village. Ces délais partent du jour de la concession définitive indiqué sur le titre de propriété. »

On le voit, défense est faite de vendre aux indigènes *non naturalisés*. Les Juifs d'Algérie étant depuis 1870 des indigènes naturalisés peuvent acquérir. Et ils ne s'en font pas faute, mais pas pour cultiver, pour vendre.

J'en ai connu qui, à la suite de prêts usuraires et de poursuites judiciaires, se sont rendus acquéreurs des concessions de leurs débiteurs indigènes. Ne trouvant pas d'occasions immédiates de les revendre, ils les font cultiver pour leur compte par les anciens propriétaires ruinés. Quant à eux, jamais ils n'ont tenu la charrue ni la pioche, c'est trop pénible.

Ils préfèrent s'infiltrer partout ailleurs comme ils l'ont fait autrefois en Espagne, jusqu'au jour où les Espagnols, ne pouvant plus douter du danger qu'ils couraient, les ont chassés définitivement.

Ils sont — je ne parle que des Juifs africains — dans la haute administration gouvernementale et préfectorale, dans les autres administrations ; ils sont avocats, greffiers, huissiers ; on les trouve

Digitized by Google

chez les notaires, chez les avoués, dans tous les bureaux, partout, sauf au service topographique.

Ils ne sont pas géomètres, parce qu'ils seraient obligés d'exposer leurs précieuses personnes dans les tribus où ils sont détestés, et que d'ailleurs c'est un service excessivement pénible, où l'on ne gagne sa vie qu'à force de travail, de privations et de dangereuse activité ; ils ne sont pas pêcheurs, ils se contentent d'être accapareurs et revendeurs de poisson, c'est plus facile, plus lucratif ; ils ne sont pas gendarmes ; ils sont policiers tout en abandonnant aux agents Français le soin de capturer les criminels ; ils ont le monopole des journaux et des contremarques de théâtre, impossible d'acheter un journal ni une place de spectacle, sans passer par leurs fourches caudines.

∴

Ils s'enrichissent par tous les moyens, moraux et immoraux, légaux et illégaux, avouables et inavouables. On dit qu'ils ont le génie du négoce, c'est faux ; ils ont le génie du mercantilisme, de l'accumulation des richesses, du vol de l'or. Pour se procurer ce métal précieux ils sont d'une témérité sans égale ; ils s'exposent à des dangers devant lesquels reculent les Aryens les plus braves. Ils ignorent absolument ce que nous entendons par ces deux mots : honneur commercial. Eux, brassent les affaires, tout est marchandise, à leurs yeux ; ils trafiquent de l'honneur et de la dignité comme ils trafiquent des étoffes de brocart, des vieilles ferrailles et des légumes. Le même individu qui, vêtu d'un paletot français et d'une culotte arabe, vend sur le marché de vieilles savates et de vieux livres,

Digitized by Google

est l'associé de deux ou trois autres acolytes avec lesquels il a plusieurs magasins de nouveautés et un magasin de bijouterie.

La juiverie algérienne est une vaste association, une puissante pompe aspirante qui absorbe tout le numéraire au détriment des voisins dont elle dessèche les facultés productives.

Personne au monde ne peut avoir la prétention de connaître le nombre et la variété des manœuvres employées par les Juifs pour s'enrichir. Il est bon toutefois d'en noter quelques-unes en passant. Celui qui aurait le temps et la patience d'en collectionner beaucoup établirait péremptoirement qu'elles ont toutes une marque spéciale, une odeur sui generis à nulle autre pareille.

En voici une que je cueille dans une brochure écrite par M. Fernand Grégoire, un apôtre de l'anti-sémitisme, rédacteur distingué du *Radical Algérien*. Elle est intitulée :

« UNE AFFAIRE D'OR

« Rien de curieux, de cynique même, comme cette association de quatre Juifs pour acheter à des déserteurs péruviens de l'or que ces derniers avaient volé au trésor de leur pays. Personne ne pourra m'accuser d'exagérer les faits.

« Le tribunal de commerce a retenti des débats de cette affaire où le mercantilisme juif s'est révélé dans toute sa hideur morale.

« Voici un résumé de l'exploit introductif d'instance.

Je n'invente donc rien, je copie simplement.

« En octobre 1887, le nommé Narboni, courtier de commerce, demeurant à Alger, fit la connaissance d'un Espagnol à la recherche d'un capitaliste disposé à acheter en Espagne, à deux officiers déserteurs de l'armée du Pérou, environ 50 kilos d'or, que les dits officiers avaient soustraits au trésor

Digitized by Google

de leur pays et qu'ils cèderaient au prix de 1,500 francs le kilo.

« Narboni flairant une bonne affaire, s'en alla trouver Chaloum Ziza, fils, auquel il soumit même des échantillons qu'il tenait dudit Espagnol.

« Une société composée de MM. Isaac Jaïs, Sudaka, Parienté et Chaloum Ziza, fils, fut immédiatement constituée à l'effet de procéder à l'opération qui ne pouvait que rapporter de gros bénéfices.

***

« Narborni fut désigné pour se rendre en compagnie de l'Espagnol, à Barcelone, se mettre en rapport avec les deux officiers péruviens, examiner les lingots à vendre, et rapporter à Alger de nouveaux échantillons qui permettraient de reconnaître la pureté du métal.

« A son retour il remit aux quatre compères un petit paquet de poudre d'or qu'ils s'empressèrent de convertir en lingot lequel fut soumis à divers bijoutiers d'Alger, et même au bureau de la garantie, tout le monde reconnut que cet or était parfaitement pur et ne contenait aucun alliage.

« Nos Juifs se frottèrent les mains; plus de doute possible, c'était bien une affaire d'or à traiter; peu importait à ces mercantis que le vol en eût été le point de départ, le Pactole allait couler chez eux, donc point de scrupules à avoir.

« Isaac Jaïs porteur d'une lettre de crédit de 35,000 francs sur le Crédit Lyonnais de Barcelone, et Narboni, s'embarquèrent pour cette ville, où ils devaient prendre livraison d'une partie des lingots détenus par les officiers péruviens; mais ceux-ci refusèrent de conclure l'affaire déclarant vouloir se débarrasser immédiatement de la totalité de leur marchandise.

« Nos Juifs, l'oreille basse, revinrent à Alger

***

« Peu de temps après, Narboni recevait une lettre du fameux courtier espagnol, l'informant que ses amis les Péruviens étaient ou allaient retourner en Amérique chercher d'autres lingots d'or, qu'avant leur départ ils avaient caché

Digitized by Google

en lieu sûr afin de se réserver une poire pour la soif au cas où on les eût arrêtés à leur arrivée en Europe, et qu'à leur retour on pourrait traiter une nouvelle affaire.

« En effet, les voleurs d'or débarquaient bientôt à Valence (Espagne) porteurs de 80 kilos d'or qu'ils consentaient à céder au prix précédemment convenu et argent comptant, en quatre livraisons pour favoriser les acheteurs.

***

« L'association Chaloum Ziza et C° s'empressa alors d'envoyer au lieu désigné Narboni, Isaac Jaïs et un ouvrier bijoutier chargé de contrôler la pureté du métal.

« Arrivés à destination, Narboni, auquel Jaïs avait remis 25,000 francs en or monnayé, se transporta à l'hôtel du vendeur, pesa lui-même les lingots, arrêta les comptes, paya, et porteur du précieux fardeau, revint auprès de Jaïs qui s'était logé à l'autre extrémité de Valence.

« Nos youdis jubilaient, ils touchaient enfin au but de l'entreprise ; les yeux écarquillés par la cupidité, ils contemplaient la masse rutilante qu'ils avaient devant eux. Mais, ô désillusion profonde ! l'expert, mandé aussitôt, n'eut pas de peine à reconnaître que l'on se trouvait en présence de. . . . . *lingots de cuivre* recouverts d'une légère couche d'or.

« Evanouis les beaux rêves, perdus les 25,000 francs. Il fut impossible également, et malgré le concours de la police locale, de mettre la main sur le courtier espagnol.

Tels sont les faits.

Narboni allégua également que, furieux, Jaïs et le bijoutier s'en prirent à lui, l'accusèrent de complicité et après avoir retourné ses poches et s'être emparés d'une somme de 90 francs qu'il possédait, l'abandonnèrent à Valence avec 30 francs pour toute fortune. Ils promirent cependant à leur compagnon que d'Alger ils lui enverraient l'argent nécessaire à son rapatriement.

« Narboni attendit vainement et dut mettre sa montre au. . . . . clou pour payer les frais de son retour.

« C'est pourquoi il demanda que MM. Isaac, Jaïs, Cha-

Digitized by Google

loum Ziza fils, Sudaka et Pariente fussent condamnés, conjointement et solidairement entre eux à lui payer :

« 1° La somme de 287 fr. 50 c. pour ses frais de voyage ;

« 2° 1,500 francs de dommages-intérêts et ce avec intérêt de droit et dépens.

« Le Tribunal de commerce : « Considérant que la demande de Narboni avait une cause *illicite* et *immorale*, s'agissant d'objets *volés*, s'est déclaré incompétent et a condamné le demandeur aux frais et dépens [1]. »

M. Fernand Grégoire ajoute :

« *Illicite* et *immorale* en effet, l'opération tentée par cette bande de *youdis* qui n'entrevoyaient que les *gros bénéfices* à réaliser et n'éprouvaient aucun scrupule à se rendre complices de voleurs.

« Le bitit goumerce avant tout, mon z'ami !

« Toute la morale du Juif tient dans cette phrase. »

* * *

Un exploit d'un autre genre commis aux courses d'Alger par le sieur Aboucaya, Mardochée, de Sétif. C'est la Société hippique d'Alger qui nous le fait connaître par le procès-verbal de sa séance du 29 septembre 1892 ainsi conçu :

« Le Comité de la Société hippique d'Alger délibérant dans la forme prescrite par le règlement a, dans sa séance du 29 septembre 1892, délibéré ainsi qu'il suit :

« Le Comité,

« Vu : 1° Les lettres de réclamation de MM. Smith, Ricci, Spitéri et Colmant ;

« 2° L'enquête faite par la Société hippique d'Oran, démontrant que le cheval engagé comme barbe sous le nom de *Boccace* par M. Aboucaya n'est autre que le cheval *Chitan*, anglo barbe.

---

(1) Ce jugement porte la date du 18 juin 1888. On peut le consulter au greffe du Tribunal de commerce d'Alger où l'on verra aussi les fameux lingots de cuivre.

Digitized by Google

« Considérant que le sieur Aboucaya a présenté à l'examen des commissaires des papiers qu'il savait être pertinemment faux ; qu'il s'est refusé à restituer les prix qui lui ont été indûment payés.

« Décide, conformément à l'art. 15 du code des courses de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France qui étaient en ce moment en vigueur sur l'hippodrome d'Alger :

« 1° M. Aboucaya, Mardochée, de Sétif, est déclaré incapable, sa vie durant, de monter, entraîner et posséder aucun cheval dans les courses qui auront lieu sur les hippodromes d'Alger ;

« 2° Le cheval *Chitan* dit *Boccace* est disqualifié à vie ;

« 3° La licence du jockey Joseph lui est retirée pour les courses de la Société hippique d'Alger.

« La présente décision sera insérée au *Bulletin hippique* et dans les journaux de la localité.

« *Les Commissaires des Courses,*

« Signé : F. ALTAIRAC, E. ALLÉZARD, L. JOLY. »

Un journaliste d'Alger qui n'a pas pour spécialité d'attaquer les Juifs, bien au contraire (1), fait justement remarquer que le fait d'obtenir des récompenses en dissimulant la nature et la qualité des objets mis en concurrence, le changement de nom et d'origine d'un cheval, l'usage de documents faux constituent aux termes de la loi même, une véritable escroquerie punissable par de nombreux articles du Code. Il ajoute que les flétrissures morales n'ont d'effet que sur ceux qui sont en état de les comprendre ; que M. Aboucaya ne paraît pas être de ce nombre ; que dans ces conditions il est du devoir de la Société hippique de le traduire devant les tribunaux correctionnels.

Ainsi soit-il !

(1) Voir *La Vigie algérienne* du jeudi 6 octobre 1892.

Digitized by Google

***

Les Juifs s'enrichissent en faisant faillite. Si l'on recherchait les vrais propriétaires des superbes maisons qu'ils ont fait construire dans la rue de la Lyre, à Alger, laquelle est toute à eux, on découvrirait que ce sont les grands fabricants de Rouen et d'autres lieux de France qui n'ont point été payés des marchandises livrées par eux.

Voici sur la carrière commerciale du Juif d'Alger une description bien exacte faite il y a plus de deux ans par un publiciste qui a signé Jean Gasq :

« A Alger, le futur commerçant commence par vendre des allumettes. Bien qu'il doive, à vingt-et-un ans, être proclamé citoyen Français, il ne va pas à l'école. Pourvu qu'il sache compter, on ne lui demande pas de savoir lire et écrire. Tous les jours que Jehovah fait, il va de café en café :

« Z'alamites ? »

« Un peu plus tard, il laisse les allumettes pour vendre des boutons de manchette, en attendant des bas, des chaussettes et des étoffes *di bon qualité*. On assiste ainsi à sa tranformation.

« Un beau matin il disparait de la rue. On apprend qu'il a un magasin. Ce n'est plus le commerçant ambulant, le petit bonhomme crasseux qui vendait des allumettes. Il est calé, il trône derrière son comptoir, surveillant les arabes qu'il emploie en qualité d'hommes de peine, car le Juif ne travaille pas. Le travail est contraire à tous ses principes.

Notre commerçant gère sa maison pendant quelques années au bout desquelles il fait faillite. Si l'opération a été bonne, il se retire du commerce ; lorsqu'elle ne lui rapporte pas assez, il s'établit de nouveau avec un associé cette fois, et le coup de la faillite recommence.

« La faillite qu'il prépare en ouvrant boutique lui est facilitée par d'autres Juifs tout aussi honnêtes, tout aussi scrupuleux.

Digitized by Google

« Ils n'ont pas tous naturellement des débuts aussi modestes. Il en est beaucoup qui, comme on dit, ont la chance de naître après leur père. Ceux-là reçoivent une certaine instruction. Ils continuent le commerce de leurs aînés, ou bien ils se casent dans les banques, chez les huissiers, les avoués, etc.

« Le commerçant Juif enfin n'achète et ne vend que de la camelotte, qu'il fait venir d'Allemagne et d'Autriche. Il ne s'approvisionne en France que pour le coup de la fin, la faillite !

« Les Français se font un devoir d'acheter de la marchandise française. J'en vois beaucoup qui envoient promener les représentants des maisons allemandes ou autrichiennes avec tous les honneurs qui leur sont dus.

« Les Juifs, eux, se soucient bien de la France et des intérêts du commerce français. Ils n'ont pas de patrie. Ils ne voient qu'une chose : les objets allemands ou autrichiens, de qualité inférieure, coûtent moins cher que les objets français et on peut les vendre à peu près le même prix. Le client sera volé, mais le commerçant y trouvera son compte.

« Notez bien que je ne parle pas seulement de ceux qui ont l'intention de finir par un *krach* savamment combiné. Ceux qui gagnent assez d'argent pour ne pas avoir recours à ce procédé, sont tout aussi peu patriotes que les autres.

« Il y a encore un *truc* que les Juifs emploient avec succès. Isaac ou Abraham, ayant fait une commande assez forte, refuse, le moment venu, de prendre livraison de la marchandise, sous prétexte qu'elle est avariée. Survient un compère qui confirme les dires d'Isaac et s'offre de vendre la marchandise sur place, pour éviter de nouveaux frais de transport. Le plus souvent le fournisseur accepte cette proposition, et c'est naturellement Isaac qui rachète le tout avec cinquante pour cent de rabais.

« Dans le commerce, un Juif vaut dix Catholiques.

« Il est certain qu'on ne trouverait pas un Catholique sur dix, ni même sur cent, qui consentirait à faire du commerce dans ces conditions. Le Juif n'est point scrupuleux. Il ne recule devant aucun moyen pour s'enrichir. Et c'est pourquoi en Algérie, le commerçant honnête n'a aucune chance de réussir. »

Digitized by Google

*
* *

Ils s'enrichissent en faisant en pays arabe une usure effrénée. Et encore le mot usure ne doit-il être pris ici que dans le sens d'un euphémisme masquant toutes les fraudes, toutes les escroqueries, toutes les spoliations, compagnes inséparables de l'usure proprement dite, qu'ils pratiquent avec habileté pour s'emparer du bien d'autrui.

Je ne sais pas s'ils observeront la défense que leur fit Moïse par le verset 25 de l'Exode *XXII.*

« Si vous prêtez de l'argent à ceux de mon peuple qui sont pauvres parmi vous, vous ne les presserez point comme un exacteur impitoyable, et vous ne les accablerez point par des usures. »

Mais je sais, et avec moi tout le monde sait, qu'ils observent rigoureusement la permission de prêter à usure aux étrangers, à ceux qu'ils appellent des Gouym.

« Vous ne prêterez point à usure à votre frère, ni de l'argent, ni du grain, ni quelque autre chose que ce soit, *mais seulement aux étrangers.* Vous prêterez à votre frère ce dont il aura besoin sans en tirer aucun intérêt.

..... (Deutéronome XXIII, versets 19 et 20).

En France on ne leur conféra définitivement le titre de citoyens français qu'après qu'ils l'eurent demandé et après avoir reçu des délégués juifs constituant le grand Sanhedrin l'assurance que les Juifs ne pratiqueraient l'usure ni entre eux ni envers les étrangers. On sait comment ils ont tenu parole, et l'on peut juger de ce que font les Juifs africains que leur coreligionnaire du gouvernement de la défense

Digitized by Google

nationale a naturalisés sans conditions et, pour ainsi dire, à leur corps défendant.

Ils ont soin de se faire commerçants. Cela leur permet de faire des avances de fonds pour recevoir, selon leur gré, soit des espèces sonnantes, soit des grains ou des laines ou des bestiaux, en paiement de leurs créances. Ils trompent sur la qualité et le poids des marchandises qu'ils livrent à leurs clients indigènes ; ils les trompent encore sur le poids et sur la quantité de celles qu'ils en reçoivent en acomptes ou en paiement ; ils ont des hommes, à eux, experts dans l'art de recevoir, de peser, de compter, de mesurer. Le client qui passe par les griffes de ces individus a le droit de se considérer comme très heureux s'il n'est volé que d'un tiers.

L'avance de fonds faite au taux exorbitant de 40 ou 50 °/₀ pour quelques mois seulement est le point de départ d'une dette qui fait alternativement prendre au débiteur deux positions à l'égard de son créancier : 1° celle de débiteur de numéraire ; 2° celle de débiteur de marchandises. Toute la diplomatie du Juif créancier consiste à endormir son débiteur tant qu'il a du bien et à savoir pratiquer habilement sur lui la conversion qui le fait passer de la 1re position à la 2me et vice-versa. Une fois l'Arabe pris dans cet engrenage, il ne peut plus s'en retirer : plus il paie, plus il doit. Sa dette ne cesse de prendre des proportions colossales qu'à partir du jour où il ne donne plus d'acomptes. Cela paraît un paradoxe et pourtant l'explication en est facile : A partir du jour où il arrête ses paiements sa dette ne s'augmente que du taux légal, soit 6 °/₀ d'intérêt par an, tandis que par les arrangements et les livraisons successives, le Juif lui imposait des taux fabuleux et le

Digitized by Google

volait sur le poids et sur la qualité des marchandises qu'il recevait en acompte.

Voici comment se pratique ce que les Juifs appellent :

« Des opérations commerciales »

EMPRUNTS

Un riche Fellah, dont les vastes cultures sont bien connues dans le pays, s'adresse à un prêteur. Il a besoin de cinq cents francs pour payer ses locations, ses impôts, et pour acheter les denrées nécessaires à l'alimentatinn de sa famille jusqu'à la récolte. Nous sommes au mois de janvier. Le prix de l'argent pour lui est de 50 %; il souscrit un billet à ordre de 750 francs payables le 4 juillet,

PREMIÈRE CONVERSION

L'échéance du billet arrive, notre Fellah n'a pas achevé de dépiquer son grain. Il va se trouver dans la nécessité de subir un protêt suivi bientôt d'un jugement, lequel ne sera que le prologue de la saisie. Il va trouver son créancier que nous supposons un brave homme.

— Je ne puis, lui dit-il, te payer aujourd'hui. Le dépiquage n'est pas fini ; je n'ai pas encore vendu mon grain, attends quelques jours.

— Cela m'est impossible, répond le créancier. J'avais compté sur cet argent pour faire du commerce ; j'en ai besoin ; il me le faut. Mais, au fait, je réfléchis que puisque tu dois vendre ton grain pour me payer, il vaut autant que tu me le vendes qu'à un autre.

Digitized by Google

— Certainement, arrangeons-nous.

Remarquons que nous sommes dans les premiers jours de juillet ; que les céréales sont à bas prix.

— Combien vaut la mesure d'orge ? dit le créancier. Chacun sait qu'elle vaut, par exemple 0 fr. 75. La charge de chameau se composant de trente mesures, on constate que le prix est de 22,50. Le prêteur fait l'aimable ; il prie gentiment le Fellah de la lui laisser pour 20 francs. Ce sera, dit-il, un chiffre rond qui facilitera les calculs. Son petit bénéfice ne s'élève en définitive qu'à un peu plus d'un sou par mesure. D'ailleurs la cote peut encore baisser. Et puis il va accorder un délai. S'il comptait les nouveaux intérêts sur le même pied que le jour de l'emprunt, la somme serait bien plus forte. Le Fellah se défend, mais il sait que son billet est à ordre ; que les frais de justice lui coûteront cher ; qu'il aura des tracas. Du reste, sa récolte est belle, il veut éviter la saisie. Il cède en souscrivant un nouveau titre de créance d'après lequel il se reconnaît débiteur de trente-sept charges d'orge, plus une demi-charge : $37 \times 20 = 740 + 10 = 750$ francs, chiffre du premier billet. L'échéance arrivera dans une moyenne de quarante-cinq jours.

Le Fellah s'était engagé en premier lieu à livrer du numéraire, il doit maintenant livrer de l'orge. De son côté le prêteur réalise un bénéfice de 92 fr. 75 c. pour avoir consenti à reculer l'échéance de la dette.

DEUXIÈME CONVERSION

Notre Fellah a terminé ses travaux, malheureusement sa récolte n'a pas donné ce qu'elle promettait. Il songe à ses besoins pour toute l'année qui va s'écouler, à ses semailles prochaines ; il ne peut

Digitized by Google

livrer que vingt-cinq charges. Son créancier les reçoit et se tait.

Nous sommes en novembre, la mercuriale s'est élevée, l'orge vaut 1 fr. 25 c. la mesure,

Le créancier fait venir le Fellah :

— « Complète, lui dit-il, ton versement.

— « Je n'ai plus d'orge.

— « Je le regrette, mais je vais te faire des frais.

— « Cependant tu sais bien que je t'ai donné tout ce que je pouvais. Sois bon pour moi. Continuons nos relations ; tu verras que tu n'y perdras pas.

— « Je veux bien continuer des relations commerciales avec toi, mais pense que tu me fais perdre mon argent. Si j'avais ce grain aujourd'hui qu'il est cher, je gagnerais dessus.

— C'est vrai, répond le Fellah.

— Eh bien! si tu ne veux pas me faire perdre, achète moi, comme si tu me l'avais livrée, l'orge que tu me dois.

Le Fellah fait un soubresaut qui n'échappe point à l'œil clairvoyant de son créancier, lequel dit impitoyablement :

— Ne parlons plus de cela. On a bien raison de dire que ceux qui font des affaires avec les Arabes sont des malheureux. Je vais de ce pas prendre un jugement contre toi, et puis nous verrons.

Le Fellah, sachant d'avance que le tribunal non seulement le condamnera, mais qu'il ajoutera des dommages-intérêts, préfère passer par un engagement. La charge d'orge valant aujourd'hui 37 f. 50 c., il achète les douze charges et demie qu'il redoit à raison de 50 fr. l'une, parce qu'il ne doit payer

Digitized by Google

qu'au 1er Juillet suivant. Le prix de 50 fr. qu'il admet est relativement peu élevé, puisque son créancier peut exiger de lui l'intérêt de son argent à 50 0/0. Il souscrit un billet de 625 fr. payable à ordre et à échéance fixe.

Rappelons-nous qu'il avait reçu 500 fr. En livrant 25 charges, il en a payé 562,50 — puisque la charge vallait 22,50. — Il redoit 625 fr. qu'il remboursera en numéraire, car, remarquons-le, il redevient débiteur du numéraire.

Si l'on trouve cette dernière somme trop forte, j'ajouterai que le créancier, dans cette circonstance, croit avoir agi contre ses intérêts. S'il eût été cruel, voici comment il aurait fait :

L'orge valant 37 fr. 50 c. la charge et son débiteur lui en devant 12 + 1/2, c'est 468 fr. 75 c. que lui doit aujourd'hui le Fellah. Mais puisqu'il ne paiera qu'en Juillet, l'intérêt d'ici là étant compté à 50 0/0, la créance s'élèvera à 703 fr. 13 c. Donc le créancier en se contentant d'un billet de 625 fr. perd, d'après lui, 78 fr. 13.

C'est à partir de ce jour que la créance s'augmente indéfiniment, que le malheureux Fellah tombe de numéraire en marchandises et de marchandises en numéraire, comme ces navigateurs de l'antiquité qui tombaient de Charybde en Scylla : Plus il paie, plus il doit.

Il est arrivé souvent que le Fellah a emprunté ailleurs pour se débarrasser d'un premier créancier. Les conditions étant toujours les mêmes, sa triste situation n'a fait qu'empirer jusqu'au jour où ses terres sont passées aux mains d'un Juif.

Mais l'origine de toutes les dettes ne repose pas

Digitized by Google

seulement sur un emprunt de numéraire. Tout dans ce pays est un prétexte à usure : les bijoux, les bestiaux, le café, les comestibles, tout, jusqu'aux bougies !

Un Kaïd s'adresse à un usurier pour se procurer les parures de sa fiancée. Après avoir débattu et fixé le prix de chaque objet, la somme totale s'élève à 1,500 francs. Il donne un acompte de 1,000 fr. Le reste est compté à 40 0/0 parce qu'il vient de faire une forte dépense. Il souscrit un billet à ordre de 700 fr., toujours payable aux premiers jours de Juillet ou d'Août.

Croirait-on que certaines créances de ce genre ont atteint les énormes proportions de huit à dix mille francs !

On demandera pourquoi les chefs Indigènes et les autres Arabes se laissent pressurer ainsi. En voici la raison : Les commerçants Européens ne sont pas encore entrés en concurrence avec les Juifs pour les articles spéciaux aux indigènes. Les Juifs parlant l'arabe ont le monopole de cette clientèle. Il en résulte que l'Indigène, par la force des choses, est obligé de subir ces exigences.

Un autre Fellah, moins riche que le premier, vient de perdre son vieux père. Il accourt chez un usurier afin de se procurer le linceul d'usage et quelques pièces de cinq francs dont il a absolument besoin pour recevoir les nombreux amis qui vont venir le consoler. La dépense totale s'élève à 100 fr. Il souscrit un billet à ordre de 150 francs.

Un pauvre Khammès ou métayer a besoin de se procurer le trousseau de sa fiancée. Sa dépense, à lui, ne s'élève qu'à 80 francs ; il donne un acompte

Digitized by Google

de 40 francs et souscrit un billet à ordre de 64 fr., payable en Août.

Veut-on voir les preuves de ce que j'avance ?

Elles sont écrites en traits de flammes sur les fortunes scandaleuses que nous voyons aujourd'hui, sur les vêtements somptueux des usuriers, — des Juifs en particulier, — sur la ruine de nos chefs Indigènes, sur le cadavre du laboureur[1].

***

C'est à l'aide de ces créances véreuses que les usuriers, après s'être emparés des grains et des laines de leurs débiteurs, s'emparent de leurs terres au fur et à mesure de la constitution de la propriété indigène.

Il existe un décret, en date du 13 décembre 1866, aux termes duquel les terres réparties en exécution du Sénatus-Consulte du 22 avril 1863 entre les membres des douars sont insaisissables pour dettes contractées par eux antérieurement à la constitution régulière de la propriété. Mais ce décret a cessé d'être en vigueur et toutes les anciennes créances confirmées par des jugements servent à dépouiller les nouveaux propriétaires. Puisque depuis 1887 on est revenu aux errements du Sénatus-Consulte, on devrait bien revenir aussi au décret susdit.

C'est ainsi que les usuriers opèrent pour les terres provenant de la constitution de la propriété. Outre

(1) Si l'on veut connaître en détail la question de l'usure, il faut lire dans l'ouvrage intitulé *Les Sept Plaies d'Algérie*, le chapitre de l'usure en pays arabe.

Digitized by Google

celles-là, il y en a d'autres. Il y a les terres possédées privativement au titre melk. Celles-ci passent, petit à petit, comme les autres, aux mains de ces honnêtes créanciers à la suite de jugements, de significations, de commandements, bref, d'une procédure poussée à l'extrême limite jusqu'à l'expropriation. Presque toujours ce sont les créanciers qui se rendent acquéreurs eux-mêmes ou qui font acheter par des compères.

Les usuriers prêtent aussi sur hypothèques à 20 %, au début, après avoir majoré la somme remise par eux à l'emprunteur. La valeur de la terre est toujours de beaucoup supérieure à l'hypothèque consentie. Les rentes sont remises directement par l'emprunteur au prêteur. Quand le premier ne peut se libérer, ce qui arrive le plus souvent, un arrangement intervient. Le taux de l'intérêt est porté alors à 50 %. Dans le langage usité entre les parties contractantes, cette opération s'appelle *Et-Toulout* (le tiers). Cela veut dire que la créance s'augmente de son tiers. Mais ce mot *Et-Toulout*, ou tiers, est, dans la pratique, détourné de sa véritable signification. Il masque le terme exact qui est *moitié*. Si, en effet, une créance de cent francs, par exemple, s'augmentait de son tiers, elle s'élèverait à cent trente-trois francs trente-trois centimes. Ce n'est pas ce qu'il faut entendre. La vérité est que la créance de cent francs est portée à cent cinquante francs et que les cinquante francs ajoutés constituent le tiers de la nouvelle dette.

La combinaison du *Toulout* est bien connue des indigènes de Médéa. Dans cette région, les Juifs sont devenus de grands propriétaires fonciers. Le *Toulout* est pratiqué partout et pour toutes sortes

Digitized by Google

de prêts ou de ventes. Le premier Fellah dont j'ai parlé plus haut, avait emprunté sous condition du *Toulout*.

On va croire que j'exagère. Voici un fait rapporté par M. le docteur Gaucher, médecin de colonisation à Remchi, dans le département d'Oran :

« Un Arabe a fait assigner un Juif devant le juge » de paix et voici textuellement ce dont il se plaint : « J'ai emprunté à ce Juif, il y a deux ans, la somme » de 300 francs pour une année, c'est-à-dire d'une » récolte à l'autre. Le Juif m'a retenu les intérêts, » soit 50 %, et il ne m'a remis que 150 francs. Je lui » ai signé un billet de 300 francs et je lui ai donné, » en garantie, des titres de propriété en dépôt. A la » fin de la première année, je n'ai pu lui rembour- » ser tout, mais j'ai payé la moitié, c'est-à-dire 150 » francs. Il a consenti à m'attendre encore une année » et je lui ai payé les mêmes intérêts, soit 75 francs, » et j'ai refait un billet de 150 francs pour l'année. » Or, cet hiver, ayant vendu quelques bœufs, je l'ai » payé complètement. Mais depuis plusieurs mois » je ne puis terminer cette affaire ; il me remet » toujours d'un marché à l'autre. Je vous demande, » Monsieur le Juge, de donner ordre à ce Juif de me » restituer mon billet et mes titres de propriété.

« Sur cette réclamation, dont le Juif a reconnu le » bien fondé, le juge de paix a menacé le Juif de le » punir s'il ne s'exécutait pas de bonne grâce et » avant la huitaine, et l'affaire s'est terminée de » cette façon. »

Le docteur continue :

« Avec l'Européen, le Juif pratique l'usure, mais » jamais dans de semblables proportions. Comme

Digitized by Google

» ce dernier discute toujours et ne se laisse pas
» facilement exploiter, il préfère, dans la colonie,
» trafiquer avec lui le moins possible. Aussi voit-on
» peu de Juifs dans les communes de plein exercice
» dépourvues d'indigènes. Ils sont tous dans les
» villages des communes mixtes où les Européens
» sont peu nombreux et les Indigènes agglomérés
» par milliers. Une petite boutique qui est plutôt
» un réduit, quelques rayons d'étoffes à l'usage des
» Arabes, quelques poteries grossières, des bocaux
» contenant des condiments, du sucre, du café et
» de la bougie :

« Voilà l'enseigne. Cela signifie en bon français :

« *Ici on prête à gros, très gros intérêts.* »

« La boutique et son contenu ne sont qu'une
» couverture. [1] »

***

La vente à réméré est encore une arme terrible aux mains des usuriers. Un de ces messieurs a un débiteur riche en biens fonds. Il a le soin de faire faire la boule de neige à sa créance jusqu'à concurrence de la moitié approximative de la fortune de son client ; ensuite il le fait exproprier. Notons en passant que les usuriers, les Juifs en particulier, savent estimer exactement, à quelques francs près, les fortunes des gens avec lesquels ils sont en relations d'affaires et aussi des gens du pays qu'ils habitent. Ils ont même

(1) J'extrais ces deux paragraphes d'une étude bien remarquable et bien vraie intitulée l' « Algérie en 1891 » et publiée par le docteur dans *L'Algérie agricole*, n° 70, novembre 1891. — Qu'on veuille bien lire les pages 903 à 906 consacrées aux Juifs de l'Algérie, on sera édifié sur leur conduite, leurs espérances et sur l'avenir réservé aux Français.

Digitized by Google

un langage spécial à eux pour abréger les questions. Ils disent : « Combien vaut un tel ? — il vaut 10, 15, 20 mille francs. » Cela veut dire que la fortune de ce tel est évaluée à 10, 15, 20 mille francs. Et ils ne se trompent pas. A moins cependant que ce ne soit sciemment pour induire en erreur un questionneur étranger et naïf.

Ceux de haute marque prennent à la Banque des capitaux au taux de 5 %, qu'ils livrent à des coreligionnaires moins riches qu'eux, mais solvables, à 12 et à 15 %. Ceux-ci les passent aux colons et aux Indigènes à des taux illimités surchargés de manœuvres criminelles dont j'ai parlé. On assure que la Banque elle-même opère souvent comme ces hauts personnages à l'aide de certains hommes de paille qui circulent dans les tribus.

Au Maroc, les Juifs font de l'usure comme partout ailleurs, mais il leur est défendu de saisir les immeubles. Dernièrement l'Empereur Moulay Hassen, ayant appris que des Cadis avaient prêté leur ministère pour des actes entachés d'usure, a ordonné à ces magistrats, sous peine de destitution et de confiscation de leurs biens, de dresser des actes révélant de la part des créanciers la double qualité de prêteurs et de marchands.

Je reconnais loyalement qu'il n'y a pas que les Juifs qui se livrent à l'usure dans notre belle Colonie. Il s'y trouve aussi quelques rares Français, quelques étrangers européens qui font ce honteux trafic. Mais les Juifs figurent au moins pour les huit dixièmes dans le nombre total. Les Européens, eux, font de la véritable usure, c'est-à-dire qu'ils prêtent à des taux que réprouvent la loi et la morale. Là se bornent leurs exploits ; je ne sache pas qu'ils soient à la fois prêteurs et commerçants.

Digitized by Google

On conçoit dans une certaine mesure que dans les colonies, en Algérie, par exemple, le taux de l'argent soit plus élevé que dans la Métropole. Mais ce que l'on ne peut admettre, c'est ce double métier de prêteur et de commerçant. Car, ne l'oublions pas, ce qui tue, c'est moins le taux de l'argent en lui-même que les gredineries, les vols, dont les cultivateurs sont victimes de la part des usuriers juifs.

A ce propos on ne saurait trop admirer la hauteur d'esprit d'investigations de M. le Sénateur Pauliat qui, venu en Algérie pour y étudier la situation, sut y découvrir très exactement au bout de quelques mois toutes les plaies qui la rongent.

Au sujet de l'usure, il disait au Sénat (séance du 27 février 1891) :

« Je ne parle ici que des Indigènes, mais il ne faut pas conclure que les colons soient ménagés. Le prêt à réméré fleurit en Algérie, comme s'il s'y trouvait dans son pays d'origine ; et l'usure s'y développe dans les proportions les plus grandes. C'est à ce point qu'on pourrait presque dire que l'Algérie, telle qu'on la voit depuis une douzaine d'années, est devenue le pays de Chanaan, comme la terre promise de l'usure et des usuriers. Dans l'intérêt et pour le salut de l'Algérie, je crois, Monsieur le Gouverneur général, qu'il faudra qu'on aborde cette question de l'usure dans nos départements algériens ; nous ne devons pas les laisser ronger. »

Telles sont les paroles mémorables de cet homme supérieur à qui l'Algérie doit être reconnaissante d'avoir su voir clair et d'avoir eu le courage de dire la vérité en plein Sénat. Honneur à lui!

Je partage la manière de voir de M. Tirman,

Digitized by Google

ex-gouverneur de l'Algérie qui, lors de sa déposition devant la commission sénatoriale des Dix-huit, séance du premier juillet 1891, disait textuellement que M. Pauliat pourra être un jour considéré comme un des bienfaiteurs de l'Algérie.

Encore une fois. Honneur à lui ! Mais malheur à nos possessions du Nord de l'Afrique et à la France, si les Sénateurs, si les Députés continuent à traîner en longueur l'exécution des mesures énergiques réclamées impérieusement par l'état d'anarchie indescriptible dans lequel la Colonie se meurt.

∴

Puisque j'en suis à la Commission des Dix-huit, je vais rapporter ici un passage des dépositions faites devant elle, dans la séance du 20 juin 1891, par M. Zeys, premier Président de la Cour d'Appel d'Alger, et par M. Mauguin, Sénateur du département d'Alger :

« M. Pauliat demande à M. le premier Président ce qu'il pense des ventes à réméré qui ont lieu si fréquemment et dont les abus l'ont frappé.

« M. Zeys. — La dépossession qui en résulte se fait au détriment des vieilles familles et au profit des nouvelles couches démocratiques, par conséquent à notre profit.

« M. Pauliat. — C'est surtout au profit des spéculateurs.

« M. le Président de la Commission, — Cette question touche à celle de l'usure, sur laquelle nous serons heureux d'avoir l'opinion de M. le premier Président.

Digitized by Google

« M. Zeys. — La question est fort délicate et sa solution très embarrassante.

« L'orateur est partisan de la théorie en vertu de laquelle l'argent est une denrée comme une autre et dont le prix augmente par la rareté. Le taux de l'argent croît en raison des risques que l'on court. »

« Là où l'usure sévit le plus, c'est en Kabylie » entre Kabyles.

« M. Mauguin. — Il existe un dicton courant : Il » faut dix-sept Juifs pour tromper un Kabyle.

» M. le Président de la Commission. — Les lois » qui punissent l'usure sont-elles applicables à » l'Algérie ?

« M. Flandin, Procureur Général à la Cour d'Appel » d'Alger. — Il faudrait à l'Algérie une législation » spéciale. »

Là s'arrête ce qui a trait à la question de l'usure.

En vérité, on reste confondu des réponses de M. Zeys et de M. Mauguin. Le premier déclare avec assurance que la dépossession qui résulte des ventes à réméré se fait au détriment des vieilles familles et au profit des nouvelles couches démocratiques, par conséquent à notre profit !

On les connaît les vieilles familles, ce sont toutes celles qui ont généreusement versé leur sang pour nous aider à conquérir l'Algérie. Nous profitons si bien de leur dépossession et de l'avènement à leur place de leurs anciens palefreniers affamés, grossiers et concussionnaires, que d'un bout à l'autre de la colonie, les colons, les Indigènes, les écrivains compétents, les Conseils généraux, réclament à grands cris la révocation de ces intrus, créatures de fonctionnaires peu scrupuleux, et leur rempla-

Digitized by Google

cement par les membres des grandes familles habituées à exercer le pouvoir.

M. Zeys, dans cette circonstance, comme dans d'autres, n'a été qu'un plagiaire. Il s'est attribué les paroles célèbres que prononça Gambetta à la tribune.

On les connait aussi les nouvelles couches démocratiques, ce sont les usuriers Juifs et de tout acabit, mais principalement les Juifs qui se pavanent dans leurs costumes hétéroclites et dans leurs somptueuses villas !

Ce sont eux encore qui, professant cette doctrine que l'argent est une marchandise comme une autre, vont chercher à l'Etranger des pièces d'argent et de billon ayant une valeur intrinsèque d'un quart inférieur aux pièces françaises, les mettent en circulation au pair, puis les rachettent à bas prix, pour les remettre encore en circulation au pair, et continuent cet honorable commerce dans chacune de nos trois provinces alternativement !

J'en appelle à tous les Algériens.

M. le Premier affirme que c'est en Kabylie, entre Kabyles, que l'usure sévit le plus. J'en suis à me demander si les paroles de ce haut magistrat n'ont pas été tronquées, si le texte que j'ai sous les yeux ne renferme pas quelques-unes de ces coquilles qui font dire aux personnes le contraire de ce qu'elles avancent.

Comment, on parle d'usure et l'esprit de ces messieurs ne se porte que sur la Kabylie, et pas sur la Juiverie ? Mais les mots Usure et Juif sont inséparables. Ce sont deux synonymes. Et comme il est impossible depuis des siècles, dans toutes les

Digitized by Google

nations, dans toutes les langues, d'en prononcer un sans que l'autre vienne immédiatement se placer, de lui-même, sur les lèvres, ils y ont pensé, seulement ils se sont hâtés de détourner l'attention en disant: « voyez au coin. »

Cela dépasse l'imagination ! Ils avaient donc raison ces journalistes algériens qui ont prétendu que M. le Premier Président, au lieu de se dévouer au bien de l'Algérie, n'a plaidé devant la Commission sénatoriale que *Pro domo sua :* l'inamovibilité de la magistrature algérienne, l'augmentation du personnel judiciaire? Les journalistes se sont donc aperçu enfin que l'ambition démesurée, et non justifiée, de certains chefs de service est un des grands malheurs de notre colonie.

L'auteur de la présente étude en fera la démonstration prochainement.

Ha ! c'est en Kabylie que l'usure sévit le plus et il faut dix-sept Juifs pour tromper un Kabyle ! Examinons ce qu'il y a de fondé dans ces assertions.

Tout d'abord, je reconnais qu'en Kabylie, je parle de la Grande Kabylie, il y a eu et il y a encore quelques rares Musulmans qui, contrevenant aux prohibitions formelles de la religion musulmane, s'adonnent aux prêts usuraires. Mais il est de notoriété publique que les Kabyles, très pauvres avant leur soumission à la France, le sont devenus bien davantage après l'insurrection de 1871. Tout le monde sait que leurs terres ont été séquestrées, leurs forêts prises par l'État en vertu de la loi de 1851. C'est à peine si la majorité a pu, à l'heure actuelle, se racheter du séquestre. Et c'est dans ces conditions qu'il se trouverait en Kabylie d'assez grands capitalistes pour consentir des prêts usu-

Digitized by Google

raires ! La vérité est que des individus isolés qui ne sont point des commerçants, ont prêté à leurs compatriotes et à un taux élevé des sommes peu importantes. Qu'est-ce cela comparé à la vaste exploitation usuraire des Juifs en Algérie ? Est-ce que Mostaganem, — Sidi-Bel-Abbès, — Tlemcen, — Mascara, — Aïn-Témouchent, — Oran, — dévorées par l'usure qui a fait passer aux mains des usuriers juifs, lesquels se sont empressés de les revendre, presque toutes les terres des Beni-Amer, des Hachem, des Douaïr, des Garaba, des Bordjia, est-ce que ces contrées, dis-je, ont été exploitées par les Kabyles ou par les Juifs ? Est-ce que Médéa, — Orléansville, — Aumale, — Tablat, — Miliana, — sont exploitées par les Kabyles ou par les Juifs ? Et Constantine, — Guelma, — Aïn-Beida, — sont-elles donc aux portes de la Kabylie ?

Est-ce que dans tous les temps, anciens ou modernes, l'exploitation du pauvre par le riche, au moyen de l'usure, n'a pas été la spécialité exclusive des Juifs aussi bien à l'égard de leurs coreligionnaires qu'à l'égard des étrangers ? Alger, Constantine, Oran, les trois capitales de l'Algérie, abstraction faite de l'armée, des fonctionnaires et de la population flottante, sont-elles aujourd'hui autre chose que des villes juives ? Et ces braves Juifs seraient purs de toute compromission avec l'usure et les escroqueries qui l'accompagnent ? Allons donc ! Il faut vraiment que M. Zeys et M. Mauguin soient bien ignorants de ce qui se passe ou aient une foi bien robuste en la naïveté de leurs auditeurs pour avancer de pareilles contre-vérités. Je doute fort que M. Ferry, M. Pauliat qui connaît la question mieux que personne, et les autres mem-

Digitized by Google

bres de la Commission sénatoriale aient avalé sans sourciller cette couleuvre gigantesque.

Quel intérêt a pu guider M. le Sénateur d'Alger et M. le Premier Président dans cette circonstance ? En ce qui concerne le premier, il est de toute évidence que c'est l'intérêt électoral, ce maudit intérêt qui n'est pas moins funeste au pays que l'intérêt exagéré de l'argent. En ce qui concerne le second, on se perd en conjectures, car il faut mettre en ligne de compte que parmi les fonctionnaires, surtout les hauts placés, il y en a qui ne sont pas toujours libres de dire ce qu'ils pensent. Leur situation élevée leur permet de connaître des secrets de cabinet que nous ignorons, nous autres qui habitons les sphères inférieures. Ceux-là sont parfois forcés de dire le contraire de ce qui est. Ils obéissent en cela à des nécessités de haute politique qui nous échappent. Aussi, quand il s'agit de fonctionnaires, la presse, pour être juste, ne saurait être trop circonspecte. La plupart du temps les hauts fonctionnaires deviennent des victimes d'autant plus intéressantes qu'obligés au silence, ils se sacrifient pour sauver les Ministres. N'oublions pas, en Algérie surtout, que si les choses vont mal, les fonctionnaires sont les premiers à savoir que les fautes sont commises dans les ministères où des employés sans expérience imposent leurs volontés à plus savant qu'eux. Cela dit, je n'insiste plus sur la nature des raisons secrètes qui ont placé dans la bouche de M. le Premier Président les paroles malheureuses qu'il a prononcées devant la Commission. Il aurait dû pourtant se rappeler que, dans les circonstances graves, un fonctionnaire patriote a le devoir de dire franchement la vérité sans s'inquiéter d'autre chose

Digitized by Google

que de bien servir son pays tout en éclairant ses supérieurs hiérarchiques.

Dans cet ordre d'idées un grand reproche doit être adressé à M. Burdeau, actuellement ministre des finances ! C'est lui qui a fait le rapport du budget de 1892 pour le service de l'Algérie. Dans ce document volumineux, il a bien voulu consacrer quelques alinéas à l'usure. Remarque étrange ! il n'a cité comme exemples que des cas où seuls des Français et des Arabes sont en cause. Et les Juifs qui dépouillent en plein soleil, au moyen de l'usure, Français et Indigènes, les Juifs qui, au su et au vu de tout le monde, ne vivent que d'usure, il n'en parle pas ; il les laisse dans l'ombre ! Peut-être a-t-il emporté d'Algérie en France la conviction qu'ils sont dévorés, ruinés par l'usure pratiquée à outrance sur eux par les Français et par les Arabes. Il n'y aurait rien d'étonnant à cela quand on constate les nombreux impairs qu'il a commis dans son rapport. Lui qui s'est occupé si longuement des Indigènes, des Etrangers, des Français, comment se fait-il qu'il n'ait pas parlé des Juifs ? Pourtant, il est impossible de faire un pas dans les villes ou dans les villages sans en coudoyer un. C'est que le précédent rapport de M. Pauliat sur le budget de l'Algérie l'offusquait et l'empêchait de voir.

Il est venu en Algérie, il y a écouté en courant les racontars que quelques hommes experts et beaucoup d'ineptes lui ont débités ; il a consulté et reproduit des statistiques plus ou moins exactes sur lesquelles il a basé ses jugements. De tout cela, il a fait un mélange indigeste dans lequel il est facile de reconnaître, à travers les lignes, les positions sociales de ceux qui les lui ont dictées : Le

Digitized by Google

Gouvernement général, les chefs des services intéressés, les administrateurs, les particuliers. Parfois il a conclu avec justesse, mais souvent il a donné des preuves d'un faux jugement.

En parlant de la façon dont les malfaiteurs indigènes sont traités dans les pénitenciers où ils sont habillés confortablement, abrités du chaud et du froid, etc..., etc..., il insinue que les Indigènes préfèrent la prison et le travail forcé à la vie rustique. Il se fait en cela l'écho d'erreurs grossières propagées par des gens simples qui croient de bonne foi que l'Indigène préfère la captivité dorée à la liberté en haillons. Rien n'est plus faux. Croire à de pareilles sornettes est un comble. Personne au monde n'aime la liberté comme l'Africain. L'Arabe du désert se croit emprisonné quand il est dans nos villes ; il ne respire à l'aise que lorsqu'il a repris la campagne. Les vieux algériens expérimentés posent comme principe indiscutable qu'un Arabe arrêté s'évade toujours. Le nombre énorme d'évasions qui se produisent en est la preuve irrécusable.

Traitant de la sécurité, il dit :

« La sécurité en Algérie semble, au premier coup d'œil, satisfaisante et les insurrections y deviennent rares ; le voyageur européen peut circuler partout avec autant de tranquillité que dans nos campagnes. »

Quelle monstrueuse erreur ! Le voyageur européen peut voyager, etc.... Alors que tous les jours on apprend que des Européens, des Français, sont volés, assommés, assassinés sur les grandes routes, en plein soleil ; que les mêmes faits se passent dans la ville d'Alger ! Voilà une singulière preuve de connaissance de la situation. Il est vrai que son

Digitized by Google

article se termine par des statistiques démentant ses appréciations personnelles. Ces statistiques émanent de services intéressés, leur exactitude est contestable; le raisonnement est de lui, il est faux.

En matière d'instruction publique, d'état civil, dans les questions forestières et de Sénatus-Consulte il a raisonné comme pour la question pénitencière. Le point sur lequel il a le plus erré est celui de la constitution de la propriété indigène. C'est à se demander si l'imprimeur n'a pas défiguré son manuscrit, ou si, lui-même, n'a pas compris au rebours ce qui lui a été dit au Gouvernement général.

Des hommes comme M. Burdeau sont des hommes néfastes. Ils traitent avec habileté certaines questions sans importance. On les croit supérieurs, on les porte au pouvoir; puis il arrive un jour où ils commettent de ces erreurs que ne commettrait pas un élève de sixième, erreurs irréparables qui entraînent la chute d'un empire, la perte d'une nation.

***

La domination juive avec l'usure et le mépris public, qui en sont les auxiliaires inséparables, sont l'une des grandes causes du banditisme qui règne actuellement en Algérie. Je dis l'une des grandes causes parce qu'il en existe d'autres non moins graves que je crois avoir suffisamment développées dans *Les Sept Plaies d'Algérie*.

Il est un fait indéniable, c'est que les crimes, les vols, les attentats augmentent en raison directe de l'augmentation de la gendarmerie et des polices secrètes ou avérées. La criminalité ici est comme les chemins de fer: Plus il y a de chemins de fer, plus il

Digitized by Google

y a de voyageurs ; plus il y a de gendarmes, plus il y a de criminels. Nous avions au 1er septembre 1890, 201 brigades de gendarmerie, — en 1891-92, 211 brigades. Le Ministre de la guerre annonce la création de six nouvelles brigades. Le banditisme augmente toujours. Les assassinats dans les campagnes sont simples, doubles, triples et quadruples. Alger, n'est plus qu'une forêt de Bondy, où les vols ne sont interrompus que par les assassinats, les coups de couteaux et de revolver, en plein jour.

Comme les lecteurs pourraient croire que j'exagère à plaisir, je vais placer, sous leurs yeux, les déclarations de M. le Procureur général.

1° En 1890 : (1) « La comparaison du nombre des » attentats commis pendant la période comprise » entre le 1er juillet 1888 et le 30 juin 1889 avec le » nombre des attentats constatés au titre de la der- » nière période correspondante, 1889-90, fait res- » sortir, en faveur de celle-ci, une diminution de » 1386 attentats, et, circonstance à noter, les crimes » et les délits commis contre les personnes et contre « les propriétés se trouvent en décroissance dans » les trois départements : ils ont diminué, dans le » département d'Alger de 363, dans celui d'Oran de » 460, dans celui de Constantine de 1,013. De même, » le chiffre des attentats commis par Indigènes » contre Européens a été, en 1889-90, inférieur dans » son ensemble de 618 crimes ou délits, au chiffre » relevé pendant la période précédente. Enfin, le » nombre des arrestations opérées au cours de la » dernière année a été supérieur dans le départe- » ment d'Alger, de 126, et dans le département

(1) Exposé de la situation générale de l'Algérie devant le Conseil supérieur, 1890, page 7.

Digitized by Google

» d'Oran, de 549, au nombre des arrestations constatées l'année précédente. Seul, le département de » Constantine accuse, cette année, une diminution » de 563 arrestations.

« Ces résultats paraissent devoir être attribués à » une meilleure organisation du service de la police » judiciaire dans les communes mixtes. Nous ne » reviendrons pas ici sur les mesures qui ont été » arrêtées, de concert avec le Parquet général d'Alger, en vue de l'amélioration de cette branche » importante des services de sûreté..... »

Remarque. — Que le lecteur veuille bien remarquer qu'en 1890 la situation, d'après M. le Procureur général, paraît entrer dans une voie meilleure.

Pousuivons.

2° En 1891 : (1) « La comparaison du nombre des » attentats commis pendant la période comprise » entre le 1er juillet 1890 et le 30 juin 1891, avec le » nombre des attentats constatés dans la deuxième » période correspondante 1889-90, fait ressortir une » augmentation, pour cette période 1890-91, de 1,587 » attentats.

» Les crimes contre les personnes et les propriétés sont en augmentation dans les départements d'Alger et d'Oran ; ils sont en diminution » dans celui de Constantine.

» Le chiffre des attentats commis par Indigènes » sur Européens a été, en 1890-91, supérieur, dans » son ensemble, de 313 crimes ou délits au chiffre » relevé pendant la période précédente. Enfin le » nombre des arrestations opérées au cours de la

(1) Exposé de la situation générale de l'Algérie devant le Conseil supérieur, 1892, page 24.

Digitized by Google

» période 1890-91 sus-indiquée, a été inférieur de » 1,382 au nombre des arrestations constatées » l'année précédente. Seul, le département d'Alger » compte, cette année, une augmentation de 279 » arrestations, sur le chiffre correspondant de l'an- » née précédente.

» Cette situation est loin d'être satisfaisante. Le » zèle et le dévouement des officiers de police » judiciaire ne se sont cependant pas ralentis, et » leurs efforts ont été constants pour assurer la » poursuite et la répression..... »

En 1892, les crimes, les attentats, les vols sont notablement plus nombreux que dans la période 1890-91. C'est une véritable débâcle qui commence et qui n'a pas lieu de surprendre.

Voici les déclarations du Procureur général concernant la période 1892-93 : (1)

« (Il y a eu) 31,770 attentats de toute nature commis en Algérie, territoire civil, du 1er Juillet 1892 au 30 Juin 1893.

» Le nombre des attentats contre les personnes est supérieur de 1,506 au chiffre accusé pendant la période précédente ; en ce qui touche les attentats contre les propriétés, l'excédent est de 1,007 ; le nombre des crimes, délits et contraventions contre la chose publique est inférieur de 250 au nombre de ces attentats commis pendant la période précédente.

» Le nombre des attentats commis par les Indigènes sur les Européens est de 7,478 ; il était de

(1) Voir l'*Exposé de la Situation Générale de l'Algérie au Conseil supérieur*, année 1893, page 304, lignes 29 et 31.

Digitized by Google

7,554 pour la période correspondante de l'année dernière.

« L'augmentation constatée dans le nombre des crimes et délits paraît avoir eu, pour principale cause, la misère et les souffrances résultant des mauvaises récoltes.

Le Gouvernement général civil, se sentant fortement atteint par cette situation déplorable, cherche à en atténuer les effets par les lignes ci-après :

« Les résultats contenus dans la statistique de M. le Procureur général présentent la situation sous un mauvais jour, et seraient plus alarmants encore si une amélioration sensible, constatée au cours du premier semestre 1893, n'était venue atténuer le bilan de la criminalité. Il résulte, en effet, des rapports de MM. les Administrateurs de communes mixtes et des statistiques fournies par MM. les Commissaires de police que, sur tous les points de la colonie, la sécurité laisse moins à désirer que pendant le dernier semestre de l'année 1892.

« Quoiqu'il en soit, le péril existe et de grands efforts sont nécessaires pour enrayer d'abord et arrêter ensuite, la marche toujours croissante d'un mal qui jette une perturbation profonde dans l'Algérie tout entière. »

*
* *

Oui, certes, le Gouvernement général a raison, le péril existe. Il est même d'une gravité dépassant toute expression.

Voici un tableau destiné à éclairer l'opinion publique sur ce qui se passe dans notre grande colonie africaine. Les chiffres sont absolument officiels ; ils

Digitized by Google

ne comportent pas une énorme somme de larcins, de vols, commis d'Indigènes à Indigènes, dont personne ne se préoccupe.

ANNÉES	NOMBRE de crimes et délits commis dans les trois départements	NOMBRE de prévenus
1877	16.797	166
1878	17.773	
1879	17.269	171
1880	18.392	173
1881	22.544	186
1882 (1er semestre)	13.527	190
1883 (1er semestre)	(Le 2e sem. manque) 13.328 (Le 2e sem. manque)	193
1884	24.246	
1885	20.515	197
1886 (1er semestre)	10.925	
1885-1886 (du 1er juillet 85 au 20 juin 86)	22.185	
1886-1887 (— 86 — 87)	21.780	
1887-1888 (— 87 — 88)	22.437	198
1888-1889 (— 88 — 89)	25.437	200
1889-1890 (— 89 — 90)	24.087	201
1890-1891 (— 90 — 91)	25.674	205
1891-1892 (— 91 — 92)	29.447	211
1892-1893 (— 92 — 93)	31.770	213

La statistique présentée au Conseil supérieur[1] par M. le Procureur général, fait ressortir que 7,478 attentats ont été commis par les Indigènes sur les Européens. Ce nombre étant retranché des 31,770 représentant la totalité des attentats commis, il résulte que 24,292 attentats ont été commis par les Indigènes sur les Indigènes au cours de la période 1892-93.

Dans la même période du 1er juillet 1891 au 30 juin 1892, les Indigènes n'en avaient commis que 21,893

(1) Consulter l'*Exposé de la Situation Générale de l'Algérie*, année 1893, pages 353, 354.

Digitized by Google

sur leurs coreligionnaires. Il y a donc eu entre Indigènes 2,390 attentats de plus que l'année dernière. Il importe beaucoup à ceux qui veulent être renseignés exactement de constater que les attentats entre Indigènes s'accroissent sans cesse. Autrement ils pourraient être induits en erreur par les Algériens qui, dans leur aveuglement, s'imaginent que l'insécurité ne frappe que les Européens à l'exclusion des populations indigènes.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DU NOMBRE D'ATTENTATS COMMIS PAR LES INDIGÈNES SUR LES INDIGÈNES

Périodes.	Nombre d'attentats.
1887-88.....	17,439
1888-89.....	19,841
1889-90.....	19,073
1890-91.....	20,347
1891-92.....	21,893
1892-93.....	24,292

L'usure ruine les Indigènes et les oblige à faire les bandits pour se nourrir et nourrir leurs familles. Ils s'habituent d'autant mieux à ce métier qu'ils se trouvent en présence d'un système de domination où le Juif, dont la réputation de lâcheté n'est plus à établir, exerce une action manifestement prépondérante sur la direction générale des affaires publiques. Et il le fait avec impudence parce qu'il voit de temps à autre un des siens devenir Ministre.

L'augmentation des tribunaux, des brigades de gendarmerie, des commissaires de police ; la création de commissions disciplinaires en territoire civil, de brigades de sûreté, — toutes choses qui coûtent

Digitized by Google

fort cher — ne constituent point des remèdes efficaces ; ce sont des cautères appliqués sur une jambe de bois. Ce qu'il importe de faire, c'est de remonter aux sources du mal et de les tarir.

En réalité, le pays n'est plus tenu ; il râle en se débattant dans l'anarchie la mieux réussie. L'impuissance du système auquel il est soumis est patente. Il ne peut être remis en ordre, sauvé, que par un autre régime qui, — après avoir été réorganisé sur de nouvelles bases plus conformes aux hautes conceptions de l'illustre Bugeaud, et mises en rapport avec nos projets dans le Sahara, — aura pour cortège la force et l'estime publique. Ce régime, tout le monde ici le connaît et le désire ; il est sur la langue de tous les cultivateurs, colons et indigènes. Personne n'ose encore le nommer. Il en sera question ci-après.

Digitized by Google

D'OU ILS VIENNENT

A toutes les époques, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, l'Afrique du Nord a été le plus grand refuge des Juifs. Ils l'ont inondée, tantôt par larges gouttes isolées, tantôt par petits filets, tantôt par flots impétueux déferlant sur les côtes méditerranéennes et s'étendant jusqu'aux confins du Sahara.

Leur première apparition remonte au règne de Salomon qui marqua l'apogée de leur grandeur. Ayant fait alliance avec les Phéniciens, leur passion du trafic se révéla à leur contact. Ils s'associèrent avec eux, les accompagnèrent dans leurs expéditions sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, et les aidèrent dans la fondation de leurs colonies les plus prospères. La grande renommée de Saül, de David et de Salomon leur attira les sympathies des peuples de l'Arabie et de l'Afrique. C'est certainement à cette période qu'il faut faire remonter l'introduction de la religion juive parmi quelques tribus arabes de l'Asie et parmi les Berbères ou Lybiens de l'Afrique.

Au cours des longues guerres que les royaumes de Juda et d'Israël se livrèrent entre eux et livrèrent à leurs voisins, après la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, après l'expédition de Titus, enfin, sous l'empereur Adrien, quand eut lieu la dernière

Digitized by Google

dispersion, un très grand nombre de Juifs se répandirent en Afrique ; beaucoup s'y fixèrent, d'autres passèrent le détroit et s'établirent en Espagne où ils devinrent si nombreux, si insupportables, qu'un roi des Wisigoths, Sisebut, fut contraint d'en expulser une grande partie qui rentrèrent en Afrique.

Au septième siècle de notre ère, quand les armées arabes entreprirent la conquête de l'Afrique, leurs généraux étaient accompagnés par des Juifs dont ils surent tirer un excellent parti en s'en servant comme intermédiaires avec les tribus berbères qui professaient le judaïsme. Parmi celles-ci il s'en trouvait de puissantes qui défendirent vaillamment leur indépendance. Les envahisseurs eurent à soutenir contre elles des batailles et des combats d'où ils ne sortirent pas toujours vainqueurs. Exemple, la grande tribu des Djeraoua fixée dans les monts Aourès, commandée par une femme bien connue dans l'histoire sous le nom de La Kahina. Il fallait qu'elle fût prépondérante cette tribu ; qu'elle comptât dans son sein de bien braves guerriers pour que les autres tribus berbères se ralliassent à elle et que, par un effort commun, elles contraignissent les Arabes à se retirer après avoir perdu une sanglante bataille sur les bords de la rivière Nini, non loin du lieu où nous avons fondé la ville de Batna !

Une autre grande tribu juive était celle des Médiouna dont le territoire s'étendait sur toute la portion centrale de la province d'Oran, occupée de nos jours par les Beni-Amer. Elle s'affaiblit considérablement en fournissant des contingents aux Arabes asiatiques quand ceux-ci passèrent le détroit

Digitized by Google

de Gibraltar sous la conduite du Berbère Tarek. Les autres tribus juives, dont les noms nous ont été transmis par les historiens arabes, étaient les Nefouça de l'Afrique propre, les Fendelaoua, les Behloula, les Ghiatsa, les Fazaz de la Mauritanie ou Maroc actuel.

Il y avait aussi des tribus qui professaient le christianisme, l'idolâtrie et le magisme.

Ces historiens nous apprennent que vers la fin du VIIIe siècle, Idris l'ancien, fondateur de la dynastie des Idricides qui régnèrent près de deux cents ans sur la Mauritanie, marcha contre les Berbères juifs, chrétiens et idolâtres, et qu'il les obligea d'embrasser l'islamisme de gré ou de force.

Si l'on s'en rapportait à la lettre des écrivains arabes, on conclurait que depuis onze siècles les Juifs ayant été détruits (1), il n'en reste plus ou presque plus au Maroc ; on commettrait une grave erreur. En effet, sous le règne d'Idris le jeune, fils et successeur d'Idris premier, eut lieu la fondation de Fez. On constate, d'abord, qu'une foule de Juifs s'y réfugièrent, qu'un quartier spécial de la ville leur fut attribué moyennant un tribut annuel de trente mille dinars, ensuite, qu'il en vint beaucoup d'Espagne (2).

On s'explique difficilement que ces rois de Fez qui faisaient aux Juifs une guerre acharnée pour leur faire embrasser l'islamisme, aient consenti à les laisser vivre et pratiquer librement leur religion dans leur capitale, sous leurs yeux mêmes. En

(1) Voir l'*Histoire des Berbères* d'Ibn-Khaldoun, traduction du baron de Slam, tome III, page 260 — et *Le Roudh-El-Kartas* traduit de l'arabe par M. A. Beaumier, page 16.

(2) Voir le même ouvrage de A. Beaumier, pages 55 et 56.

Digitized by Google

considérant que cette politique a été celle de tous les généraux et de tous les califes ou chefs d'empires musulmans, on en déduit que les Musulmans, ennemis nés des Juifs, n'ont jamais toléré que ceux-ci vécussent à l'état de tribus, de peuplades capables de leur opposer une résistance sérieuse, mais qu'ils en ont laissé subsister de petits groupes organisés en communautés.

Nous avons trouvé, en Algérie, plusieurs de ces groupes dont les individus avaient adopté les vêtements et certains usages particuliers aux tribus au milieu desquelles ils vivaient, comme ceux d'Europe ont adopté des costumes et des usages spéciaux aux Européens naturels. Mais les uns comme les autres n'ont jamais fait le sacrifice d'une parcelle de leurs anciennes mœurs ni de leur religion.

C'est ainsi que dans des tribus nomades des environs d'Aïn-Beïda, de Sétif et de Bousaâda vivaient des communautés juives qui ont causé une grande surprise à nos premiers officiers des affaires arabes.

D'autre part, il est certain qu'une différence essentielle est à établir entre les individus descendant directement des Juifs originaires de la Palestine et les individus de race arabe et berbère qui avaient embrassé la religion juive. Les premiers, immuables depuis trois mille cinq cents ans, plus vivaces, malgré leur dispersion, qu'aucun autre peuple, sont restés ce qu'ils ont toujours été, ce qu'ils sont encore ; les seconds, Arabes et Berbères, dans les veines desquels ne circulait pas le sang juif, se sont ralliés franchement à la religion de Mahomet qui était celle des vainqueurs.

Digitized by Google

Un autre auteur arabe [1] nous fait connaître que, postérieurement à la fondation de la ville de Maroc, fondation qui a eu lieu au XIme siècle — deux cent cinquante-quatre ans après l'édification de Fez — les Juifs étaient encore très nombreux dans le Sahara marocain. Parlant d'un savant professeur de théologie, nommé Mohammed ben Abd-el-Krim, aussi célèbre par sa vaillance que par sa profonde science, il dit :

« Le Cheikh Mohammed fit longtemps la guerre aux infidèles dans les villes maritimes du Mar'reb où l'Islalisme se montrait d'une regrettable faiblesse. A cette époque, grande était l'influence des Juifs à Sedjelmassa — actuellement Tafilala — et dans les contrées environnantes ; extraordinaire y était leur puissance. La trahison leur rapportait de gros bénéfices. Leurs rangs grossissaient encore de tous les gens de l'erreur. Cet état de choses souleva dans l'âme du Cheikh Mohammed une sainte exaltation, et le désir de faire pénétrer dans le monde les principes sacrés de morale, l'entraîna dans une guerre acharnée contre ce peuple criminel. Il épuisa ainsi sa soif de vengeance et la haine qui lui rongeaient le cœur. »

En 1301, les Juifs étaient si nombreux dans toute l'Espagne, si âpres aux gains illicites, si arrogants, qu'ils provoquèrent un soulèvement général en Castille, en Aragon et à Majorque. Ils abandonnèrent la péninsule et accoururent en foule se réfugier dans les villes de l'Algérie, de la Tunisie, de la Tripolitaine. Constantine, Alger, Miliana, Oran, Tlem-

(1) Le Cheikh Mohammed Ben-Ras. — Voir la traduction de M. l'interprète principal Arnaud, page 168.

Digitized by Google

cen les reçurent. Les Arabes s'émurent de cette invasion subite, mais les autorités musulmanes, sollicitées par les communautés juives existant auparavant, accordèrent leur protection aux nouveaux venus moyennant un droit de capitation par individu et un droit sur les effets et marchandises qu'ils apportaient avec eux.

De temps à autre, ils subissaient bien quelques persécutions locales qui obligeaient des familles entières à fuir en Castille, mais, en général, ils trouvaient plus de sécurité chez les princes musulmans d'Afrique que chez les princes chrétiens d'Espagne.

En dehors de la porte Bab-el-Oued, à Alger, près des fortifications, à droite de la route allant d'Alger à St-Eugène, se trouve un modeste monument objet de la vénération des Juifs sur lequel on lit l'inscription suivante :

« Ce monument a été restauré par la Communauté israélite d'Alger en l'honneur du Rabbin Isaac Barchichat, né en Espagne, décédé à Alger en 1408, dans sa 82me année. » « Alger, le 11 avril 1872. »

En 1492, un décret rendu par Ferdinand et Isabelle enjoignait aux Juifs d'Espagne d'avoir à quitter le pays dans un délai de quatre mois; ils affluèrent en Afrique.

L'inquisition les fit chasser, à plusieurs reprises, de France, d'Italie, d'Allemagne et même d'Angleterre; c'est toujours en Afrique qu'ils trouvent asile. Cela n'empêche pas certains d'entre eux de revenir dans ces grands états d'Europe et, avec leur opiniâtreté sans égale, d'y constituer leurs fortunes aux dépens des chrétiens, comme leurs coreligionnaires édifient les leurs au détriment des Musulmans.

Digitized by Google

***

De nos jours, un voyageur audacieux, Monsieur le vicomte Charles de Foucauld, a fait au Maroc, de 1883 à 1884, des reconnaissances qui offrent le plus haut intérêt. Il a recueilli, au point de vue essentiellement militaire, des renseignements que je n'hésite pas à qualifier de trésors inestimables. J'en ai contrôlé quelques-uns en interrogeant des indigènes marocains qui viennent souvent à Alger pour leurs affaires commerciales, je puis affirmer qu'ils sont d'une exactitude rigoureuse. Il a pu constater que les Juifs répandus dans l'empire marocain sont excessivement nombreux partout, aussi bien dans les régions sahariennes que dans les régions maritimes.

Monsieur de Foucauld s'est travesti pour voyager librement sans éveiller les soupçons des Marocains. C'est sous le costume juif qu'il a circulé de ville en ville, de bourgade en bourgade, logeant dans les ghettos juifs appelés Mellah en langue arabe usitée au Maroc. Il a donc été mieux à même que qui que ce soit d'observer le nombre, le caractère, la nature, les instincts des Juifs marocains. Quand il en parle, qu'il s'agisse d'individus isolés ou groupés, c'est toujours dans des termes peu avantageux à cette vilaine race. Il les retrouve en Afrique ce qu'ils sont partout.

Ecoutons-le :

« Les Israélites au Maroc se divisent en deux classes : ceux des régions soumises au Sultan, Juifs de Blad-el-Makhzen ; ceux des contrées indépendantes, Juifs de Blad-es-Siba.

« Les premiers, protégés des puissances euro-

Digitized by Google

péennes, soutenus par le Sultan, qui voit en eux un élément nécessaire à la prospérité commerciale de son empire et à sa propre richesse, tiennent par la corruption les magistrats, auxquels ils parlent haut, tout en leur baisant les mains, acquièrent de grandes fortunes, *oppriment les Musulmans pauvres*, sont respectés des riches, et parviennent à résoudre le problème difficile de contenter à la fois leur avarice, leur orgueil et leur haine de ce qui n'est pas Juif. Ils vivent grassement, sont paresseux et efféminés, ont tous les vices et toutes les faiblesses de la civilisation sans en avoir aucune des délicatesses. Sans qualités et sans vertus, plaçant le bonheur dans la satisfaction des sens et ne reculant devant rien pour l'atteindre, ils se trouvent heureux et se croient sages.

« Les Juifs de Blad-es-Siba ne sont pas moins méprisables, mais ils sont malheureux : attachés à la glèbe, ayant chacun leur seigneur musulman, dont ils sont la propriété, pressurés sans mesure, se voyant enlever au jour le jour ce qu'ils gagnent avec peine, sans sécurité ni pour leurs personnes ni pour leurs biens, ils sont les plus infortunés des hommes. Paresseux, avares, gourmands, ivrognes, menteurs, voleurs, haineux surtout, sans foi ni bonté, ils ont tous les vices des Juifs du Blad-el-Makhzen, moins la lâcheté. Les périls qui les menacent à toute heure leur ont donné une énergie de caractère inconnue à ceux-ci, et qui dégénère, parfois, en sauvagerie sanguinaire.

« J'écris des Juifs du Maroc moins de mal que je n'en pense ; parler d'eux favorablement serait altérer la vérité. Mes observations s'appliquent à la masse du peuple : dans le mal général, il existe

Digitized by Google

d'heureuses exceptions. A Fez, à Safrou, à Meknâs, à Taza, à Tazenakht, à Debdou, en d'autres lieux encore, j'ai vu des Israélites donner l'exemple de la vertu. Le grand rabbin de Fez était, aux yeux des Musulmans mêmes, un des hommes les plus justes de son temps. Mais ces modèles sont rares et on les imite peu. »

Je renvoie le lecteur aux belles pages écrites par l'auteur sur ce sujet dans son splendide ouvrage, spécialement aux numéros 295 à 400 où les situations respectives des Juifs et des Musulmans sont magistralement dépeintes.

Puisque je viens de parler du Maroc, je signale à l'attention du lecteur ce fait historique que Idris l'ancien, le fondateur de cet empire musulman, celui dont l'ombre est encore si puissante, que nul souverain ne peut monter sur le trône sans l'assentiment des Idricides, a été trahi et empoisonné par un Juif.

Ce fut un affranchi Juif nommé Seliman (Salomon), médecin de son état, émissaire du khalife Haroun Er-Rachid, qui fut envoyé de Baghdad à Oualili, avec mission de l'assassiner. Cet homme sut capter la confiance d'Idris au point de devenir son confident intime. Il saisit une occasion favorable pour lui administrer du poison et prendre la fuite. Idris mourut dans les vingt-quatre heures, en l'an 791 de notre ère[1].

Si, détournant nos regards du Maroc, nous les reportons vers la Tunisie, nous constatons encore

---

(1) Consulter les historiens arabes Ibn Khaldou, El-Tozassi, et l'auteur du *Kartas*.

Lire au *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran*, — n° 15, 1882, — page 316, ce que dit à ce sujet le savant M. Demaeght.

Digitized by Google

qu'elle renferme une population juive s'élevant à plus de cent mille âmes ; la ville de Tunis seule, en possède quarante mille. Ces chiffres sont fournis par les recensements du contrôle civil de la Régence.

Eh bien ! il faut qu'on sache en France que les Juifs du Maroc, du Sahara, de la Tunisie, de la Tripolitaine, du Levant, et même d'Asie, s'abattent tous les jours comme des volées de corbeaux sur notre malheureuse Algérie, qui leur offre une proie facile à déchiqueter[1]. C'est au point que les Juifs naturalisés, anciens algériens, qui veulent tout pour eux seuls, se sentent submergés comme nous. Les Tunisiens et les Tripolitains envahissent la province de Constantine et une partie de celle d'Alger, les Marocains, la province d'Oran et l'Ouest de la province d'Alger ; les Levantins et les Sahariens circulent partout. J'ajoute que ce ne sont pas les riches qui viennent ; ce sont les plus pauvres. Ils font la concurrence aux nôtres dans tous les métiers : tailleurs, bijoutiers, journaliers, quêteurs, prêteurs à la petite semaine, broçanteurs. Il faut entendre les sourds grognements des naturalisés qui commencent à les menacer de leurs formidables crocs. Les bureaux de bienfaisance, m'assure-t-on, se refusent à secourir les Juifs étrangers.

Conclusions :

1° L'Afrique renferme un nombre de Juifs bien plus considérable qu'on ne l'a jamais soupçonné ;

2° Ceux du Maroc ressemblent aux Juifs algériens ;

3° Ils oppriment les Musulmans pauvres comme

(1) A l'heure où je trace ces lignes il en débarque plusieurs centaines venant de Melilla, chassés par les Espagnols qui les ont surpris en flagrant délit de trahison.

Digitized by Google

le font les nôtres qui, en outre, nous ruinent et nous oppriment, nous les Français, qui les avons tirés de l'ignominie et qui nous sommes avilis au point d'en faire nos égaux en leur conférant les droits civiques. Heureusement pour notre dignité nationale que cette mesure perfide, datée du 24 octobre 1870, a été décrétée en un jour de malheur pour la France par un Juif odieux qui, étranger d'origine, insensible au grand désastre de la patrie, n'a songé qu'à profiter de cette occasion unique d'assurer la prédominance de sa race abjecte.

L'esprit reste confondu à la pensée que ce Crémieux a été Ministre en 1848, — Ministre de quoi? — des cultes !

Oh ! Français, mes bien chers compatriotes, jusqu'à quelles limites extrêmes reculerez-vous les bornes de votre aveuglement? Vous ne voyez donc pas que ces Juifs civilisés qui se hissent chez nous aux plus hautes fonctions, ne sont que des sectaires plus redoutables encore que les autres.

Digitized by Google

PÉRIL QU'ILS FONT COURIR A LA COLONIE

Les Juifs mettent l'Algérie en péril par la déconsidération, je dirai par le mépris qu'ils attirent sur les Français de la part des Européens étrangers et en particulier des Indigènes musulmans.

On sait que la présence de Crémieux dans le gouvernement de la défense nationale fut une des causes déterminantes de la grande insurrection de 1871.

Mokrani, notre Bach-Agha de la Medjana, refusa de toucher ses mandats de solde : « Je consens à obéir à un soldat, écrivit-il, mais je n'obéirai jamais à un Juif, ni à un marchand. » Il démissionna en faisant remarquer qu'il ne le faisait qu'après que la France avait signé la paix avec l'Allemagne. Il nous prévint qu'il allait nous combattre, que nous ayions à nous défendre. Ce soldat, ce fier Musulman, qui jusque-là avait bien servi la France, avait obéi, lui grand officier de la Légion d'honneur, à des officiers subalternes des affaires arabes parce qu'ils étaient militaires, ne put se faire à l'idée d'être commandé par un Juif, d'être payé par lui !

Quel exemple !

Les sentiments de cet homme sont ceux de tous les Musulmans du monde. Nous qui cherchons à attirer à nous les très nombreuses peuplades musulmanes de l'Afrique centrale, nous devrions

Digitized by Google

en faire notre profit pendant qu'il en est temps encore. Mais nous ne le ferons pas : l'égalité, la fraternité, les idées modernes, et tous les autres mensonges à l'aide desquels on nous étreint, comme le Laocoon antique, nous réduisent à l'impuissance et nous mènent à..... ..?

Qu'on le sache en France. Au contact des Juifs, profondément corrompus de leur nature, tout s'altère, tout se corrompt, tout marche à la ruine,

A l'heure présente ils exultent auprès des Indigènes. Ils leur montrent toute la population algérienne soumise aux volontés d'un corcligionnaire.

On ignore sans doute, en France, que l'Administration supérieure algérienne, gouvernement général compris, dépend du ministère de l'intérieur à la tête duquel est placé le Juif Raynal. Conséquence inéluctable :

L'Algérie dominée par Juda !

Si les inconvénients désastreux d'une pareille situation ne sautent pas aux yeux des moins clairvoyants, c'est à désespérer de la rectitude du jugement des Français.

***

Les Espagnols, les Italiens, fort nombreux en ce pays, chez lesquels les Juifs n'osent pas lever la tête, sont stupéfiés de voir les allures que nous leur laissons prendre, les insolences, les provocations, qu'ils se permettent envers nous, ils en concluent que nous sommes un peuple sans force et bien près de sa fin. Aussi ne songent-ils qu'à préparer la venue de leurs compatriotes. Ils sont puissamment aidés par les gouvernements de leurs pays respec-

Digitized by Google

tifs qui dirigent sur l'Algérie le courant d'émigration qui se produit chez eux. Les Espagnols sont profondément convaincus que les provinces d'Oran et d'Alger sont à eux, que nous n'y sommes que provisoirement. Les Italiens nourrissent les mêmes visées sur la province de Constantine. En attendant la réalisation de leurs désirs, les Espagnols et les Italiens nous méprisent à qui mieux mieux.

Quant aux Indigènes musulmans, bien qu'ils préfèrent les Français aux uns et aux autres, les sentiments qu'ils éprouvent à notre égard sont un mélange de pitié, de mépris et de haine. Si ce n'était le souvenir vivace qu'ont laissé parmi eux ces généraux illustres qui avaient noms Bugeaud, Mac-Mahon, Lamoricière, Bedeau, Cavaignac, Changarnier, d'Aumale, de Ligny, Chanzy; s'ils ne se souvenaient de nos glorieuses campagnes de Crimée et d'Italie, ils nous considéreraient aujourd'hui comme la dernière des nations. Nous qui n'avons pas supporté l'attitude hautaine de chefs de grands empires tels que ceux de la Russie, de l'Autriche et de l'Allemagne, nous nous inclinons maintenant devant des hordes juives ! Cette idée seule les met hors d'eux et les ravale à leurs propres yeux. Les intelligents — il n'en manque pas — qui sont au courant de ce qui se passe en France, mettent cette situation au compte du système actuel de gouvernement. Ils espèrent vaguement un changement qui replacera les choses dans leur état normal ; les autres y voient l'indice d'une extrême faiblesse, signe précurseur et certain, à leurs yeux, de notre disparition prochaine. La haine qu'ils nous portent provient de ce fait que non seulement nous nous courbons sous le Juif infect, mais que, au moyen de notre armée, nous les faisons dévorer, insulter

Digitized by Google

par eux. Que de fois ai-je été humilié par ces paroles qui se trouvent dans toutes les bouches des Musulmans, et que l'on peut contrôler en s'adressant au premier Arabe venu : « Vous, les Français, vous êtes bien coupables envers nous, vos malheureux sujets. Il vous sied bien de vous plaindre des Juifs. Qui donc les a enfantés, si ce n'est vous? Vous avez la cruauté de nous tenir pieds et poings liés pendant qu'ils nous détroussent ; vous nous forcez de subir leur arrogance, leurs outrages, alors que si ce n'étaient vos soldats nous en aurions vite fini avec eux. Puisque vous ne vous sentez pas assez forts pour vous en rendre maîtres, laissez-nous leur infliger la correction qu'ils méritent ; ne vous mêlez de rien, nous allons en débarrasser le pays. Ils pourront se défendre avec des armes à feu, des armes blanches, nous ne nous servirons que de nos bâtons. Mais non, vous préférez les subir et nous les imposer. Vous n'avez d'énergie qu'avec nous. Dieu aura pitié de nous, il nous fournira une occasion de leur reprendre d'un coup tout ce qu'ils nous auront volé. Puisse-t-il se hâter de nous envoyer cette occasion ! Sous la domination turque nous n'avions qu'un maître : le Turc. Nous lui échappions en fuyant dans les montagnes et dans le Sud ; sous la vôtre, nous en avons deux : vous et le Juif ; l'un et l'autre vous nous poursuivez sur toutes les montagnes, dans tous les déserts. En ce qui vous concerne spécialement, nous ne nous plaignons pas trop ; vous nous avez vaincus et pardonnés souvent, vous êtes braves et bons au fond, nous le savons. Mais votre bonté à l'égard des Juifs dépasse la mesure. Vous ne vous apercevez pas qu'en la pratiquant comme vous le faites, vous êtes injustes envers nous et vous vous perdez. Oui, vous vous

Digitized by Google

perdez parce que vous nous jetez dans une perplexité qui peut vous devenir fatale.

Dieu, dans son livre sublime, le Coran, nous ordonne ceci :

« O croyants ! ne prenez point pour amis les Juifs et les Chrétiens ; ils sont amis les uns des autres. Celui qui les prendra pour amis finira par leur ressembler, et Dieu ne sera point le guide des pervers. »

Mais il nous dit aussi :

« Tu reconnaîtras que ceux qui nourrissent la haine la plus violente contre les fidèles sont les Juifs et les idolâtres, et que ceux qui sont le plus disposés à aimer les fidèles sont les hommes qui se disent Chrétiens ; c'est parce qu'ils ont des prêtres et des moines et qu'ils sont sans orgueil. »

Tant que vous nous avez fait du bien, nous avons penché vers la seconde des alternatives qui est du reste la plus conforme à nos sentiments. Pourtant nous ne pouvons pas ne pas voir qu'en nous livrant aux Juifs, vous nous livrez à nos plus cruels ennemis, et que votre conduite est l'accomplissement de ces paroles prophétiques : « Celui qui les prendra pour amis finira par leur ressembler ! »

J'affirme que ce raisonnement m'a été tenu par tous les Indigènes avec lesquels je me suis entretenu de la question juive. Et je sentais qu'en me parlant de l'occasion qu'ils espèrent, ils faisaient allusion au cas possible où notre armée d'Afrique serait occupée à faire face à un ennemi d'Europe.

(1) Coran, chapitre V, versets 56 et 85.

Digitized by Google

***

Les populations indigènes agricoles du Tell, ayant eu à soutenir contre nous les guerres de leur indépendance, étaient en grande partie épuisées lors de leur première soumission. Remises peu à peu, par quelques années de paix, elles commencèrent à souffrir de l'extension de notre colonisation. Les tribus les plus rapprochées des grandes villes perdirent de très grands espaces cultivables. Dans la province d'Oran, on en obligea à construire des maisons, des villages même, qui leur coûtèrent de grosses sommes. Les années 1856 et 1857 furent calamiteuses pour les troupeaux. L'Administration dut, déjà à cette époque si éloignée de nous, faciliter à certaines tribus plus éprouvées que les autres les moyens de contracter des emprunts dans des conditions d'intérêts raisonnables. Pour se libérer les Indigènes recoururent à de nouveaux emprunts et à de nouveaux prêteurs. Alors naquit l'usure en pays arabe. Cette hideuse plaie engendrée par les Juifs et soigneusement entretenue par eux se propagea rapidement d'un bout à l'autre de la colonie sur toutes les populations.

L'insurrection de 1864 survint qui fut une nouvelle cause d'affaiblissement de la fortune publique des Indigènes.

Lors de son voyage en Algérie, en 1865, l'Empereur signala les ravages de l'usure dans les tribus. Dans sa lettre au Maréchal de Mac-Mahon, il cita deux douars de la tribu des Djebala qui pour se procurer des grains de semence eurent recours à un Juif de Mostaganem qui leur livra de l'orge au prix de 36 fr. le quintal à la condition d'être remboursé à

Digitized by Google

la récolte suivante, non en argent, mais en nature au prix courant des marchés. Or, à la récolte suivante, l'orge valait 7 fr. le quintal. Les gens des Djebala rendirent près de six quintaux pour un, c'est-à-dire qu'ils avaient emprunté à plus de 600 °/₀. A la suite de ces révélations, les administrations locales et les tribunaux portèrent leur attention sur les agissements des usuriers. Les Juifs se sentant surveillés modérèrent leur ardeur.

A l'insurrection de 1864 succéda celle de 1871 dans laquelle les tribus kabyles et leurs voisines perdirent non seulement leurs richesses en troupeaux, mais encore leurs terres qui furent séquestrées. Enfin la levée de boucliers provoquée par Bou-Amama, en 1881, occasionna encore de grands désastres.

Quand l'Administration civile reçut tout le Tell et une partie des Hauts-Plateaux des mains de l'Administration militaire, elle reçut en même temps des populations aux trois quarts ruinées, parmi les quelles bon nombre ne vivaient, depuis fort longtemps, que d'expédients de toutes sortes et d'emprunts usuraires contractés dans les conditions des deux douars des Djebala.

La nouvelle administration eût dû établir le bilan de ces nouveaux administrés afin de connaître leur situation économique et leur forces productives. Elle ne le fit pas, ou si elle chercha à le faire, ce fut à l'aide de statistiques erronées qui la trompèrent comme elles avaient trompé l'Administration militaire, en lui cachant l'affreuse misère qui provoqua la famine de 1866, misère qui n'a fait qu'augmenter depuis et produira certainement encore les mêmes effets. Que dis-je, les mêmes effets ; elle en produira

Digitized by Google

de plus affreux encore ! A cette époque éloignée de nous, la terrible famine surprit les populations privées de réserves de grains, mais elles avaient un peu d'argent ; les femmes possédaient des bijoux, des parures qu'elles vendirent à vil prix aux Juifs. Croirait-on en France que cette calamité publique fut exploitée par les Juifs qui ne laissèrent point échapper une si belle occasion de s'enrichir. On les a vus sur des marchés acheter des bracelets, des anneaux de pieds, en argent, à raison de quatre francs le kilogramme ! Avec ces faibles ressources beaucoup d'indigènes prolongèrent leurs existences et celles de leurs enfants, d'autres échappèrent à la mort.

Aujourd'hui, il n'y a plus d'argent, plus de bijoux, plus de parures ; il n'y a que la mort, et pour les survivants européens le typhus ou la peste, épidémies qui accompagnent toujours les famines.

J'ai conscience de la gravité des lignes que je trace, je forme les vœux les plus ardents pour me tromper, car les impressions que j'éprouve me viennent de renseignements lamentables recueillis de tous côtés.

Je rentre dans mon sujet.

A ces tribus malheureuses, exténuées, éperdues, qui avaient besoin d'un long repos pour recouvrer leurs forces épuisées, l'Administration civile apporta un surcroît de charges écrasantes résultant de nouvelles créations de communes de plein exercice, d'augmentations d'impôts, d'augmentations de frais de procédure, accompagnant l'installation de nombreux tribunaux, le tout marchant parrallèlement avec une vaste diminution de terres de culture.

Cette Administration qui aurait dû se présenter

Digitized by Google

aux populations comme une institution tutélaire, réparatrice des maux de la guerre, recherchant les moyens de panser leurs plaies et de mettre un terme à leurs souffrances, a débuté par placer les Juifs au-dessus d'elles. En manifestant ouvertement ses préférences, elle a tacitement encouragé les enfants de Jacob à reprendre au préjudice des Indigènes, le cours de leurs exploits criminels brusquement interrompus par un seul mot du chef de l'Etat. Elle n'a fait que confirmer aux yeux de ceux-ci la mauvaise réputation qui la précédait en la montrant sous les dehors de la dissimulation, de l'arbitraire, de l'injustice et de la spoliation. Loin de faire aimer la France, elle a contribué à la faire détester. Elle s'est incorporée aux Juifs, à ce point que pour les Indigènes les mots Administration civile et Domination juive sont équivalents. Bref, elle s'est perdue irrévocablement. Les très louables efforts tentés en ce moment par M. Cambon, notre gouverneur actuel, pour la relever resteront infructueux : on ne rappelle pas à la vie un cadavre en putréfaction.

L'Administration civile, par son mariage public avec les Juifs, a divorcé à jamais avec tout prestige. Le seul espoir des Indigènes restés fidèles à la France est de revenir à la Domination militaire. Leurs regards ne cessent d'être tournés vers les képis rouges. Le jour où on les leur rendra sera pour eux un jour de bonheur. Sous la tente, comme sous le gourbi, ils l'accueilleront avec des transports d'allégresse.

Les colons, les vrais colons, ceux qui travaillent aux champs et meurent à la peine, en feront autant.

Telle est la verité, la stricte vérité !

Digitized by Google

Digitized by Google

ILS SONT FONCIÈREMENT PERFIDES ET TRAITRES

Quand Mahomet, menacé d'être mis à mort par les Koréichites ses compatriotes, s'enfuit de La Mecque à Yatreb, ville qui depuis ce grand évènement prit le nom de Médine, abréviation de Médinet-en-Nabi (la ville du Prophète), il y fut accueilli avec joie par tous les habitants dont quelques fractions, celles des Khazradj, des Chatba et des Thâlabat-ibn-Ghitoun, professaient le Judaïsme.

Son projet primitif fut de fonder une seule nation des divers éléments qu'il avait sous la main. Dans ce but il conclut des traités d'alliance[1] avec les Juifs de la ville et des tribus juives voisines telles que les Kaïnoka, les Nadhir, les Korayzah, les Khaïbar, les Fadat et autres. D'après ces traités, les Juifs professaient leur religion aussi librement que les nouveaux Musulmans professaient la leur. Ils formaient avec ceux-ci un seul et même corps de nation. Les Juifs devaient se joindre aux Musulmans pour défendre Yatreb contre tout ennemi qui viendrait l'attaquer. Les protégés ou alliés des Musulmans et des Juifs devaient être respectés comme eux-mêmes.

C'était absolument, on le voit, l'essai du système

(1) Voir l'*Essai sur l'Histoire des Arabes* de M. Caussin de Perceval.

Digitized by Google

que nous pratiquons à l'égard des Juifs avec un insuccès égal à celui qu'éprouva Mahomet.

Mais l'accord, consenti librement de part et d'autre, reçut bientôt une grave atteinte. Un Juif de la tribu des Kaïnoka insulta grossièrement une femme arabe en plein marché. Une rixe sanglante s'ensuivit entre Juifs et Musulmans. Le Prophète survint et rétablit le calme. Malgré cet incident fâcheux, Mahomet avait une grande confiance dans les traités conclus avec les tribus juives. Il ignorait à ce moment que les Hébreux ne respectent jamais la foi jurée et qu'ils se vendent au plus offrant. Il fut trahi par eux, au célèbre combat du Mont-Ohud dans lequel il faillit perdre la vie. Après des prodiges de valeur personnelle, le visage ensanglanté, les dents brisées, il fut contraint de se réfugier dans un défilé de la montagne. Rentré à Yatreb, il acquit les preuves que les Juifs, l'abandonnant pour se joindre à ses ennemis, avaient, par des renseignements secrets transmis aux Koreichites et par leur participation à l'action, pris une large part à la défaite des Musulmans. Il dissimula d'abord, ses projets de vengeance, puis soudainement, il fondit avec rage sur les Kaïnoka, les premiers qui l'avaient trahi, les écrasa, égorgea les prisonniers tombés en son pouvoir et fit vendre comme esclaves leurs femmes et leurs enfants.

Peu après les autres tribus juives, levant ouvertement le masque, s'allièrent aux Arabes ennemis des Musulmans et vinrent assiéger Mahomet dans sa propre ville. Le siège dura près d'un mois. Des rivalités survenues entre les Juifs et les Arabes coalisés amenèrent la dissolution de l'armée assiégeante qui dut se retirer après quelques combats

Digitized by Google

infructueux. Le Prophète, sans perdre de temps, marcha contre la tribu de Korayzah à laquelle il infligea un châtiment exemplaire. Ensuite il attaqua successivement les Juifs de Khaïbar, de Fadak, de Ouedi-el-Kora, dont il confisqua les biens, ne laissant subsister les propriétaires qu'à titre de locataires de leurs anciennes propriétés. Ceux de Taïma, sur les confins de la Syrie, pour éviter un pareil sort, vinrent se soumettre volontairement à lui.

A Khaïbar Mahomet fut encore trahi, on ne se douterait jamais par qui? Par sa femme même, une Juive qu'il avait eu le tort d'épouser et à laquelle il pardonna généreusement. Cette Juive, nouvelle Judith, prise par un ardent désir de venger ses coreligionnaires, lui fit manger un morceau de viande empoisonnée. Il n'échappa à la mort immédiate qu'à force de soins, mais il resta longtemps malade, et, durant le restant de sa vie, il ressentit constamment les effets de cet empoisonnement qui finit par le conduire au tombeau.

(1)Aïcha, sa femme favorite, a déclaré que pendant ses derniers moments il lui répétait: « Oh! Aïcha, les souffrances que j'éprouve depuis le repas de Khaïbar ont toujours augmenté. A présent je sens que ce poison me déchire les veines! »

Quel admirable sujet de profondes méditations pour les grands penseurs, que celui-ci :

Le Christ sublime et Mahomet, les deux derniers fondateurs de puissantes religions, trahis et mis à mort par les Juifs !

(1) Voir le Sahih d'El Boukhari, le célèbre traditionniste.

Digitized by Google

∴

J'ai dit précédemment que lors de l'invasion des Arabes, il y avait dans l'Afrique romaine propre, en Numidie et en Mauritanie, de nombreuses et très puissantes tribus juives. L'une d'elles, celle des Médiouna, fixée dans la Mauritanie, fournit de grands contingents au Berbère Tarek lorsqu'il passa le détroit et qu'il s'empara de la portion méridionale de l'Espagne. Ces Juifs, qui entretenaient des relations suivies avec ceux d'Espagne, incitèrent ceux-ci à trahir la cause des Visigoths. La trahison étant l'essence même de la nature des dignes fils d'Abraham, les Juifs d'Espagne accueillirent les conseils de leurs coreligionnaires Maures avec d'autant plus d'empressement, qu'en ce faisant, ils avaient pour excuse la conduite du Comte Julien qui, pour se venger d'un outrage du roi Roderic, embrassa le parti de Tarek, le guida dans sa marche audacieuse en Andalousie, et combattit avec lui à la sanglante bataille de Xérès. Cette bataille néfaste perdue par Roderic ouvrit aux Musulmans les portes de l'Europe et valut à l'Espagne neuf siècles d'esclavage et de guerres terribles. Peu après la défaite de Xérès, Tarek se présenta devant Tolède habitée en grande partie par des Juifs. Il y fut reçu à bras ouverts. Aussi se contenta-t-il d'y laisser une faible garnison choisie parmi les Juifs de la tribu des Médiouna.

∴

Plus tard nous voyons les Juifs d'Espagne, toujours en relations avec ceux d'Afrique, trahir tantôt les Musulmans en faveur des Chrétiens,

Digitized by Google

tantôt ceux-ci en faveur des Musulmans. A aucune époque de l'histoire l'influence funeste exercée par les Juifs sur les nations qui ont eu la naïveté de se fier à eux ne peut être mise en doute. Nous les voyons au VIIIe siècle aider les Musulmans à s'introduire en Espagne. Au XVIe siècle nous retrouvons un Juif trahissant les Musulmans en faveur des Chrétiens d'Espagne.

Ce fait se passa à Oran en 1509.

Quand le cardinal Ximénès résolut de s'emparer d'Oran, il s'adressa à un Juif de cette ville nommé Ben Zouaoua. Cet homme entretenait pour son commerce des relations étendues avec les ports espagnols. Il promit au cardinal de lui livrer la ville, et il tint parole. Voici ce que nous fait connaître, à ce sujet, M. Walsin Esterhazy, un écrivain militaire distingué qui a puisé ses renseignements aux meilleures sources, et qui a été en position de les contrôler :

« La flotte espagnole portait quinze mille hommes de débarquement. Arrivée à la hauteur d'Oran elle garda le large, mais plusieurs navires appartenant à Ben Zouaoua, montés par des soldats espagnols vinrent mouiller à la nuit tombante dans la rade d'Oran. Ils s'approchèrent, à la faveur de l'obscurité, du point où est aujourd'hui le fort Lamoun, où étaient alors les magasins du Juif. Les Espagnols débarqués s'emparèrent de la porte qui leur fut livrée par deux douaniers du roi de Tlemcen gagnés par Ben Zouaoua. Le lendemain, les habitants d'Oran virent la bannière d'Espagne flotter sur la porte de la mer et la rade pleine de vaisseaux castillans débarquant des soldats..... Le fort qui fut bâti par les Espagnols au lieu de leur débarque-

Digitized by Google

ment, et appelé par eux Castillo de la Mona (le Château du Singe), a reçu des Arabes, en mémoire de la trahison de Ben Zouaoua, le nom de Bordj-el-Yhoudi, le fort du Juif. »

Voilà de l'histoire irréfutable, car elle est écrite non seulement sur parchemin, mais encore sur le sol. J'ai habité Oran, j'ai constaté, comme tout français peut le faire aujourd'hui, que le fort Lamoun est appelé par les Arabes le fort du Juif, en souvenir de son action infâme.

Un auteur arabe qui écrivait vers la fin du XVIIIe siècle raconte le même fait :

« Les Chrétiens, dit-il, Dieu les confonde ! s'étaient emparés du fort d'El-Marsa, grâce aux manœuvres d'un Juif. Lorsque la ville (d'Oran) tomba en leur pouvoir, ils établirent ce Juif dans le fort et lui abandonnèrent la perception des impôts de terre et de mer. Cette charge lucrative resta dans sa famille de l'an 915 (1509 de l'ère chrétienne) à l'an 980 (1572). A cette époque, des brouilles étant survenues entre le Juif collecteur et les mécréants, ceux-ci mandèrent à leur roi que les Juifs avaient conspiré de livrer la ville aux Musulmans. Il fut répondu par l'ordre de l'expulser de la ville et de l'exiler en Espagne [1]. »

Sous la domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger, les Juifs ont peu fait parler d'eux. Ils connaissaient la cruauté des dominateurs, ils se sentaient surveillés, ils n'osaient rien tenter d'audacieux. Cependant nous ne devons pas oublier que ce fut un des leurs qui porta malheur au dernier

(1) Voir l'excellente traduction du cheikh Mohammed Ben Rao faite par M. Arnaud, interprète principal de l'armée d'Afrique, page 47.

Digitized by Google

Dey d'Alger et qui fut cause de la prise d'Alger par les Français : j'ai nommé le Juif Bacri dont tout le monde connaît l'histoire.

***

Dès les premières années de notre occupation, nous sommes servis et trahis par deux frères juifs qui servent et trahissent également l'Emir Abd-el-Kader. Ces deux hommes que l'histoire a stigmatisés se nommaient Ben Drane, dont nous avons fait Ben Durand. Le colonel Walsin Esterhazy, dans sa notice historique sur le Maghzen d'Oran, nous en parle en ces termes :

« Le maréchal Clausel avait envoyé le 13 janvier 1837, M. le général Brossard pour prendre le commandement de la province d'Oran..... Ce ne fut pas sans de vives appréhensions et de tristes pressentiments que le Maghzen vit arriver le nouveau général accompagné des deux frères Ben Durand, misérables intrigants juifs, auxquels notre ignorance du pays avait donné cette fatale influence qui s'est si déplorablement exercée sur toutes les époques malheureuses de notre occupation. Les Douairs et les Zmélas n'oubliaient pas que l'aîné des frères Ben Durand, admis dans les conseils de M. le comte d'Erlon, avait été un des plus ardents soutiens de la cause d'Abd-el-Kader et un de leurs ennemis les plus acharnés, au moment où ils venaient demander la protection de la France, et où allait se rompre violemment la paix faite avec l'Emir. La funeste « influence de ces deux hommes ne tarda pas à se manifester à Oran ; au grand étonnement de tous et à la consternation de nos Arabes alliés,

Digitized by Google

l'on sut bientôt que des voitures chargées de toutes sortes de marchandises de guerre, fer, acier, soufre, etc., sortaient tous les soirs jusqu'en avant de Dar-Beida où livraison en était faite à des agents de l'ennemi. »

Le cadre de ce travail ne me permet pas de reproduire, un à un, tous les méfaits dont Ben Durand l'aîné se rendit coupable envers les divers généraux français qui se succédèrent dans le commandement de la province d'Oran à cette époque. Il sera facile au lecteur qui voudra les connaître de les rechercher dans la dite notice. Il les trouvera aux pages 80 à 106. Le colonel Walsin Esterhazy donne les détails de la campagne entreprise par Abd-el-Kader contre le marabout Tedjini, d'Aïn-Madhi, et termine ainsi:

« Ce fut après son retour d'Aïn-Madhi, et pendant son voyage dans l'Est, qu'Abd-el-Kader acquit la conviction qu'il était à son tour dupe de la cupidité et des intrigues du Juif Ben Durand. Il le fit empoisonner à Miliana. »

L'historien Léon Galibert n'est pas plus tendre pour le Juif Ben Durand qu'il représente comme l'homme le plus astucieux et le plus capable de la Régence. Il avait, dit-il, été élevé en Europe, et parlait français avec une grande facilité ; sous la domination Turque, il remplissait les fonctions de premier drogman du Dey.

En m'occupant des hauts faits des Ben Durand, un singulier soupçon me vient à l'esprit.

Les Français pur sang d'Algérie ont frissonné d'horreur d'un bout à l'autre de la colonie en apprenant que leurs compatriotes de Fourmies avaient été fusillés sous l'administration d'un Monsieur Isaac,

Digitized by Google

Juif de Constantine. On ne se fait pas l'idée en France, du retentissement que ces faits douloureux ont eu ici. Personne n'en revenait. Des Français tués par ordre, disait-on, d'un Juif de Constantine. Puis on apprenait que le Préfet du Nord est également juif et qu'il se nomme Vel-Durand. Puisqu'un Juif de Constantine représentait le gouvernement à Fourmies, il est possible que ce soit un Juif d'Alger qui le représente à Lille.

Il faut savoir que les Juifs mettent tout en œuvre pour dénaturer la particule *Ben*, laquelle, placée devant un nom propre, est la marque d'un nom patronymique qui trahit leur origine. Les uns la font disparaître ; d'autres la changent en *de* ; au lieu de dire, par exemple, qu'ils se nomment Isaac ben Mardochée, ils disent se nommer Isaac de Mardochée, ça leur donne un air de noblesse française qui leur plaît ; d'autres la transforment en l'abrégeant, c'est-à-dire qu'ils tracent un grand *B* à côté duquel ils inscrivent un *n* minuscule, ce qui fait *Bn* et ressemble à s'y méprendre à l'abréviation de notre mot Baron. C'est à ce point que chaque fois qu'en parlant d'un grand financier devant moi on l'appelle Baron un tel, je me demande si cette qualification, ce titre de noblesse, ne proviennent pas d'une erreur qui a fait prendre le mot *Ben* abrégé pour celui de Baron. D'autres Juifs altèrent les lettres formatives de la particule Ben. Le fait de ces changements de lettres est surtout fréquent en Afrique où le B permute souvent avec *F* et le *V* et le *N* avec le *L*.

Ben Durand ou Vel Durand c'est tout un. Monsieur le Préfet du Nord appartiendrait-il à la famille des Ben Durand d'Alger ?

Je sais qu'un membre de cette famille qui, du

Digitized by Google

reste, a été très bien élevé par son père, excellent homme dont on dit beaucoup de bien, se trouve en France dans une haute situation, mais je n'ai pu découvrir la nature de cette situation. En tous cas, les méfaits d'un aïeul ne sauraient sans injustice être reprochés à ses descendants.

***

Celui qui étudie cette race à fond, alors même qu'il est animé envers elle des meilleurs sentiments de bienveillant intérêt, en arrive fatalement à cette conclusion finale:

La race juive, prise en bloc, est foncièrement avide, lâche et perfide.

M. Clausolles, auteur d'un ouvrage très estimé, intitulé *l'Algérie Pittoresque*, imprimé en 1843, consacre plusieurs pages aux Juifs d'Alger. Je tiens à en reproduire quelques paragraphes parce que c'est frappant de voir qu'aujourd'hui, en 1894, ils sont ce qu'ils étaient il y a cinquante et un ans, que le contact de la civilisation, l'usage du costume européen, la pratique de la langue française, ne les ont pas changés à leur avantage, au contraire. Ils sont devenus plus mauvais encore, plus nuisibles qu'ils ne l'étaient en 1830; ils n'ont appris nos lois que pour pouvoir, sous leur égide, s'assurer l'impunité de leurs mauvaises actions.

« Il n'est pas chose au monde, dit notre écrivain, qu'un Juif ne fût capable d'entreprendre pour gagner de l'argent, tant ce métal a de pouvoir sur lui. Aussi en se servant de ce peuple « avec adresse, il serait possible d'être toujours au courant de ce qui se passe chez les Maures et les Arabes et d'avoir, en

Digitized by Google

outre, tout ce qui peut être nécessaire à la vie. Mais il faut toujours apporter une grande méfiance dans les relations que l'on peut avoir avec les Juifs, car l'intérêt étant leur seul mobile, on risquerait fort d'être trahi au moindre profit que le parti contraire pourrait leur offrir. »

Et plus loin, à la suite de la description des mauvais traitements infligés aux Juifs par les Arabes et les Janissaires turcs, il dit :

« Tel était l'état d'abaissement dans lequel se trouvaient plongés les Israélites lors de la conquête des Français. L'habitude de la soumission, et les rapports peut-être exagérés qu'on pouvait leur avoir fait de notre nation, la leur faisait redouter, et leur inspiraient les plus grandes craintes ; mais s'étant assurés du contraire par la manière dont ils furent traités et par la liberté dont ils jouirent tout à coup, ils levèrent bientôt insolemment la tête, et ces esclaves humbles et soumis prirent à leur tour un ton et des manières de maître. Leur changement de fortune leur inspira la fatuité et l'insolence dont ils ne se sont pas dépouillés encore aujourd'hui. »

Voilà ce qu'ils étaient en 1843, vingt-sept ans avant d'avoir été naturalisés. Aujourd'hui qu'ils sont les égaux de Français ayant perdu le prestige que donne la victoire, c'est bien autre chose. Ils ne se contentent plus d'être insolents, ils tiennent le haut du pavé ; ils font les bravaches, ils provoquent, ils menacent, ils ferraillent, ils assomment les Français en se mettant dix contre un, quelques uns se font spadassins pour nous assassiner légalement. On voit qu'ils obéissent à un mot d'ordre transmis d'en haut, leur enjoignant de devenir duellistes ou de le paraître. J'ai dit qu'ils ont appris

Digitized by Google

nos lois pour nous dépouiller sûrement et impunément. C'est en s'appuyant sur nos lois qu'ils se moquent de nous ; c'est en ricanant et en s'appuyant sur les grands mots d'humanité, d'égalité, de patriotisme, d'honneur national qu'ils nous trahissent. Leur honneur national vaut leur honneur commercial. Quand un Juif me dit : « Je suis un bon Français, un bon Républicain, je vous le jure ! » Il me semble le voir dans sa boutique, derrière son comptoir, me dire : « Je vous vends en confiance, sur ma parole d'honneur ! »

Ecoutons encore M. Clausolles :

« Les Juifs possèdent d'excellentes qualités ; doux et humains, ils passent leurs journées dans le travail et la prière. Charitables par caractère et par nécessité, ils le sont à l'égard de tous, mais surtout de leurs coreligionnaires qu'ils accueillent avec bienveillance. Il est vraiment à regretter que ces belles qualités soient ternies par cette cupidité insatiable qui les dévore, et qui sert de base à toutes leurs actions, même à leur bienfaisance, car ils pensent qu'en faisant du bien à leurs frères ils en acquièrent dix fois plus dans le ciel où Dieu leur tient compte de leur conduite. Chez eux, à côté de la charité, se trouvent le vol et la fraude ; à côté de l'humanité, se trouvent le mensonge et la ruse, par lesquels il s'efforcent de tromper tous ceux qui entrent en relation avec eux ; rien ne leur coûte pour en venir à leurs fins. Souples, mielleux dans leurs paroles, ils disent une chose pensant le contraire ; ils vous font mille protestations d'amitié, vous baisent souvent la main, mais chaque baiser est une perfidie, car il arrive en les quittant que vous vous trouvez dupé. Ils sont hom-

Digitized by Google

mes à jouer plusieurs rôles en même temps, et cela est si vrai qu'on les a vus bien des fois faire part aux Bédoins des projets des Français pendant qu'ils paraissaient être entièrement dévoués à ces derniers. »

Ainsi, aucun auteur, Français ou Musulman, ne parle des Juifs africains sans les signaler comme des traîtres. Du reste les Juifs, tout en se soutenant, en tant que coreligionnaires, se rendent pleinement justice individuellement. Tout le mal que peuvent en dire les Chrétiens et les Musulmans réunis est bien au-dessous encore du mal que pensent et disent les Juifs les uns des autres.

Les Juifs pris en masse sont ce que je les dépeins. On les perçoit partout entourés d'un nuage qui suinte la trahison. Je leur en veux sous ce rapport parce que j'ai le pressentiment qu'ils nous trahissent en Algérie. Le rapprochement que nous avons avec le peuple Russe, le seul qui nous témoigne de l'affection, leur déplaît. Ils détestent surtout l'Empereur Alexandre III, parce que ce souverain, fils d'Alexandre II, qui nous sauva en 1875, en empêchant l'Allemagne de se ruer contre la France trop faible alors pour soutenir son choc, parce que ce souverain, dis-je, expulse les Juifs de son empire. Ils feignent de ne pas comprendre que ces expulsions sont faites dans un but louable d'humanité. Si la famille Impériale Russe et la noblesse de Russie sont aussi bien civilisées que nous, il n'en est pas de même des Moujiks qui ne plaisantent pas en matières religieuses et n'hésitent pas à massacrer les Juifs, quand ceux-ci les exploitent trop. Le Tzar en les faisant partir les sauve donc d'une mort certaine. Et, du reste, il faut bien le reconnaître, les

Digitized by Google

Juifs de Russie sont mêlés à toutes les vilainies, à tous les complots. Une statistique exacte a démontré qu'ils figurent en majorité dans tous les attentats commis par les nihilistes. D'autre part, la diplomatie russe, la meilleure du monde, n'ignore pas que la trahison est l'apanage de la nation juive, que le meilleur moyen de ne pas être trahi consiste à se débarrasser des traîtres. Aussi voyons-nous les grandes mesures d'expulsion et de haute surveillance porter sur les Juifs de la Russie Occidentale qui confine à l'Allemagne. La diplomatie allemande formée par M. de Bismarck sait se servir de l'espionnage et des traîtres qu'elle trouve chez les nations où elle se propose de porter la guerre: la diplomatie russe lui répond en purgeant ses frontières de l'élément juif. Elle fait bien. Etant donné le rôle que les Juifs jouent dans toute l'Europe, je crois fermement que la Russie se prépare à sauver le monde chrétien. L'anti-judaïsme — je ne dis pas l'anti-sémitisme à cause des peuples Musulmans compris dans l'Empire Russe, — contribuera puissamment, sous peu, à la grandeur de la Russie.

Les Juifs algériens affectionnent particulièrement les Anglais et détestent foncièrement les Russes. Je me souviens que lors du passage récent à Alger d'un vaisseau cuirassé russe, la musique de ce navire, jouant sur la Place du Gouvernement, exécutait l'hymne national Russe à la demande des Français qui l'écoutaient debout, tête nue. Eh bien ! je remarquai un groupe de jeunes Juifs qui, loin de se découvrir, affectaient de cracher en insultant les Russes en langage arabe. Sur une observation de ma part, ils me répondirent en arabe que leurs crachats n'étaient provoqués que par la fumée de

Digitized by Google

leurs cigarettes. C'était un mensonge. Ils continuèrent à fumer mais cette fois sans cracher. Ils avaient compris que si, en public, je révélais leur conduite inconvenante, on allait leur faire un très mauvais parti.

Je me souviens encore qu'en 1870, au moment de nos désastres, il se forma un parti, à la tête duquel étaient les Juifs. Une députation de ce parti fit une démarche auprès du consul anglais à Alger, le priant de demander à son gouvernement de vouloir bien placer l'Algérie sous le protectorat de l'Angleterre. L'écho de cette démarche me parvint à Sidi-bel-Abbès que j'habitais alors. Elle était vivement approuvée par des Juifs auxquels je me rappelle avoir fait des remontrances d'un caractère et d'une vivacité que je ne veux pas spécifier ici. Depuis lors, je n'ai cessé d'avoir des soupçons sur la fidélité des Juifs algériens. J'ai eu raison, je crois, voici pourquoi :

Le doyen des journalistes de l'Algérie, bien connu pour soutenir, non sans talent, la cause des coreligionnaires de Judas Iscariote, a publié deux articles que l'on trouvera dans *La Dépêche algérienne* du 21 juillet 1892 et dans celle du 28 juillet suivant, dans lesquels il est fait allusion à la démarche en question.

Le premier article intitulé : « La préface de l'autonomie » est une critique dirigée contre M. Cambon, gouverneur général, qui a parfaitement raison de réclamer des pouvoirs extraordinaires pour sauver l'Algérie des nombreux périls qui la menacent. Dans cet article on relève l'alinéa suivant :

« Je me souviens qu'après avoir combattu l'Empire en 1870 et engagé mes concitoyens à voter

Digitized by Google

« Non », à l'époque du plébiscite, j'ai protesté avec énergie en 1871, contre les autonomistes qui, redoutant le retour de l'Empire, proposaient de placer la République algérienne sous le protectorat de l'Angleterre. »

Cet écrivain ne dit pas un mot des Juifs. Il a peut-être de bonnes raisons pour cela. Quant à moi, je ne peux admettre que des Français, autonomistes ou autres, aient manqué de cœur au point d'avoir commis la lâcheté de proposer le démembrement de la patrie. Il est incontestable que c'est le sentiment passionné de l'amour de la patrie qui arme les Français les uns contre les autres, chacun se croyant plus patriote que son adversaire. L'amour de la patrie et la volonté de son démembrement sont deux sentiments qui ne peuvent se concilier quoi qu'on fasse !

Le second article va peut-être nous éclairer davantage.

C'est une critique à l'adresse de M. Jules Ferry, président de la commission sénatoriale des Dix-Huit, qui était partisan d'accorder de grands pouvoirs au Gouverneur général de l'Algérie.

« J'estime, dit le vieux journaliste, que M. Jules Ferry échouera, même devant le Sénat, dans ses projets de réorganisation politique et administrative de l'Algérie.

« En tous cas, soit qu'il échoue, soit qu'il réussisse, ce ne sera pas bon pour l'Algérie. Dans le premier cas, il lui aura fait perdre deux années, pendant lesquelles elle aura vécu dans une sorte d'anarchie. Dans le second, il aura mis les citoyens français venus *ou nés en Algérie*, en dehors de la

Digitized by Google

constitution et préparé, par l'établissement d'un pouvoir absolu ne pouvant être que transitoire, la création d'un Parlement colonial qui sera un acheminement vers la séparation définitive de l'Algérie et de la France, *laquelle séparation* n'a déjà que trop de partisans parmi les Algériens *qui ne sont pas d'origine française*, et l'on sait que dans quelques années, cette catégorie sera plus nombreuse que celle des Français de race. »

Les Algériens qui ne sont pas d'origine française ..... ! Cette catégorie sera plus nombreuse dans quelques années que celle des Français de race !

Cette fois le doyen de la presse est plus explicite, tout en cachant encore ceux auxquels il pense sans doute.

Evidemment ce sont les Juifs, naturalisés ou non, qui sont appelés sous peu à surpasser les Français en nombre. Je sais bien que les étrangers européens naturalisés sont très nombreux aussi. Mais ils ne s'entendront pas dans toute l'Algérie. Alors que, par exemple, les Espagnols d'Oran et d'Alger voudront se rattacher à l'Espagne, les Italiens de Constantine et de Tunis voudront se rattacher à l'Italie, ce que n'ignore point l'auteur des deux articles que je signale. Tandis que les Juifs, eux, sont tous d'accord : l'Angleterre ! Vive l'Angleterre ! sont leurs cris de ralliement. Ce sont ceux qu'ils ont poussés en 1870 ; ce sont ceux qu'ils poussent toujours. Pourquoi ? Parce que l'Angleterre, qu'ils croient invincible, a été gouvernée par Lord d'Israéli, un des leurs, qui les a soutenus tantôt secrètement, tantôt ostensiblement.

Les puissances connaissent si bien les penchants

Digitized by Google

des Juifs pour la trahison que chacune d'elles, en cas de prévision de guerre, s'efforce d'avoir dans son jeu les Juifs de celle qu'elle se prépare à combattre. Nous faisons comme elles. Malheureusement nos talents diplomatiques sont, sans conteste, les plus faibles de toutes, de sorte que nous sommes joués, trahis. Les Juifs qui, par leurs relations suivies avec le monde entier, connaissent fort bien la situation politique, en profitent pour faire leurs propres affaires. Au demeurant, ils se moquent de toutes, sauf de l'Angleterre. Ils seront pour elle tant qu'ils la sauront forte.

On sait que lors du duel Lamase-Crémieux Foa un procès-verbal secret fut rédigé et qu'un exemplaire en fut remis à chacun des deux premiers témoins des adversaires. L'un de ces témoins était M. le Marquis de Morès, l'autre M. Mayer. Ce procès-verbal qui devait rester secret fut publié par les journaux. Un des témoins avait manqué à sa parole. Aussi dès que M. de Morès se rencontra avec le capitaine Mayer, il s'avança vers lui en lui disant :

— « Capitaine Mayer, une trahison a été commise, vous m'en rendrez raison.

— « Monsieur de Morès, je suis à votre disposition ; mais je dois avant tout, vous assurer que je suis innocent de cette publication. »

— « Vous en êtes pourtant responsable.

« Je le reconnais.

La fatale rencontre eut lieu, on en connaît l'issue tragique.

Eh bien ! Voilà deux partis en présence. D'un côté des Français de race, de l'autre des Juifs civilisés. Quel est celui des deux qui a été fidèle à la

Digitized by Google

parole donnée ? le parti Français ; quel est celui qui a commis une félonie ? le parti Juif. Est-ce assez démontré par les débats du procès ?

A Melilla, un conflit surgit entre les Espagnols et les Kabyles riffains, leurs voisins. La guerre éclate, un combat sanglant a lieu dans lequel un général et de nombreux officiers ou soldats trouvent la mort. L'Espagne frissonne, s'indigne d'un bout à l'autre de la Péninsule. Elle crie vengeance ; elle envoie des renforts.

Que découvrent les autorités militaires de Melilla ?

Des Juifs qui, avec un ancien forçat espagnol, entretiennent des intelligences coupables avec les Riffains auxquels ils vendent des armes et des munitions de guerre.

Les généraux espagnols, se voyant trahis par les Juifs, les expulsent en masse. Ceux-ci se réfugient à Oran où l'on constate avec stupéfaction que plusieurs sont les parents et associés de Juifs oranais. Cette parenté leur donne droit de cité, ils en profitent pour appeler leurs coreligionnaires chez nous.

Le Gouverneur général est obligé de prendre une décision interdisant tout débarquement de Juifs marocains dans la colonie. Cette mesure de haute police est prise à la suite de l'arrivée inopinée, à Nemours et à Oran, de plus de deux cents Juifs, sujets marocains expulsés de Melilla, et qui, se trouvant sans ressources, sont tombés à la charge de l'Administration algérienne.

Remarquons que l'on ne défend le débarquement qu'aux sujets marocains venus sans ressources. Quant aux autres, ceux qui ont des ressources, comme ceux qui ont pu se réclamer de parenté avec

Digitized by Google

des oranais. — les Juifs sont tous parents — il n'a pas été possible de leur interdire l'accès du territoire français où ils dominent en maîtres. Ils se sont dispersés dans les principaux centres européens. Ce sont des pieuvres de plus qui vont sucer notre sang et celui des Indigènes. Ils se récupéreront bien au delà des pertes qu'il ont subies chez les Espagnols auxquels ils ne manqueront pas — par l'intermédiaire de notre diplomatie probablement — de réclamer de fortes indemnités.

∴

La trahison est la branche la plus lucrative de l'immense trafic des Juifs. Il est permis d'affirmer qu'elle leur est rigoureusement imposée par leur condition sociale, par leurs relations constantes avec tous les peuples, sans qu'ils aient à se préoccuper des frontières qui séparent géographiquement les nations. On ne peut ignorer qu'ils forment une vaste association ayant des ramifications partout. Les grands négociants, les grands banquiers de France, sont unis d'intérêts avec ceux de leurs parents qui habitent l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, etc., etc. Ils ont su tisser avec habileté un solide réseau qui enveloppe le monde. C'est la mise en pratique générale du système particulier des Rothschild.

Pour eux, le commerce, le transit, les opérations de banque, ne sauraient être arrêtés, suspendus, par les querelles journalières d'Etats dont les limites ne sont, en définitive, que des lignes fictives et conventionnelles. S'il plaît à deux ou à plusieurs de ces Etats de se faire la guerre du jour au lendemain,

Digitized by Google

les sociétés constituées, les créances souscrites précédemment, n'en conservent pas moins leurs raisons sociales, leurs valeurs commerciales. Les créanciers n'étant pas désintéressés ne considèrent pas les ruptures politiques desdits Etats comme impliquant nécessairement et *ipso facto* la rupture de leurs rapports commerciaux.

Durant la guerre de 1870-71, les Anglais accusés par nous de vendre des armes aux Allemands, et par ceux-ci de nous vendre des munitions de guerre, ont répondu simplement que les griefs formulés par les Français et par les Allemands étaient la meilleure preuve de leur parfaite neutralité: ne voulant pas suspendre leur commerce, ils avaient vendu des armes et des munitions aux premiers comme aux seconds.

Les Juifs raisonnant ainsi sont amenés à continuer leurs relations avec des peuples qui se combattent sans merci. Ceux qui habitent les pays des belligérants sont obligés, pour sauver leurs créances, de les renseigner sur les projets et sur les forces de l'ennemi. Ils sont du reste vivement sollicités par les intéressés, et ils ne leur fournissent qu'à prix d'or les précieux renseignements dont ils ont besoin.

Il faut bien nous pénétrer de cette vérité que la façon de penser et d'agir d'un soldat, qui expose sa vie pour son pays, est l'antipode de celle du Juif commerçant aux yeux duquel le monde est sans limites.

En résumé, dès qu'on entre en contact avec les Juifs on doit s'attendre de leur part à une trahison. C'est le terme exact lancé à M. Mayer par le marquis de Morès; c'est le signe caractéristique de la tragédie sanglante qui s'est jouée à Melilla; c'est le stygmate

Digitized by Google

indélébile qu'ils se sont attiré dans les siècles passés, qu'ils ne cesseront de mériter dans les siècles futurs !

Trafic éhonté, usure impitoyable, accaparement général du numéraire, cosmopolitisme, trahison !

Tels sont les attributs inséparables de la race juive. Tant pis pour les Français qui ne veulent pas voir clair !

Digitized by Google

MESURES SALUTAIRES A PRENDRE

Quelles sont les mesures qu'il convient de prendre en ces déplorables conjonctures ?

Les Français, avant d'employer des moyens rigoureux, ont essayé de mettre les Juifs dans la bonne voie par la persuasion ; cela ne leur a pas réussi. Aujourd'hui, en attendant mieux, ils les éliminent de la haute société et de toutes les sociétés particulières ; j'entends par là les sociétés musicales, de gymnastique et autres. La plus nombreuse, celle de tir, composée de plus de mille membres essentiellement Français, n'en compte pas un.

La société des étudiants des écoles supérieures d'Alger, réunis en assemblée générale, a refusé, presque à l'unanimité des voix, d'admettre des Juifs qui demandaient à en faire partie ; elle a fait comprendre indirectement à ceux admis précédemment d'avoir à se retirer. Ils ont compris et se sont exécutés. Deux professeurs qui les avaient soutenus, les ont suivis.

Aujourd'hui, la société n'en a plus, et elle est bien décidée à les exclure à tout jamais de son sein.

Cette sage décision fait honneur à MM. les Etudiants et à leur Président. D'autant, qu'en cette circonstance, ils n'ont pas obéi à des sentiments d'an-

Digitized by Google

tipathie contre les personnes. Ils n'ont eu en vue qu'une question de principe.

A qui fera-t-on croire que nos étudiants, tous animés d'un profond amour du progrès et de la liberté de conscience, tous indépendants de caractère, se séparent des Juifs pour cause de religion ? La question de religion est absolument étrangère aux résolutions prises par ces Algériens, habitués, dès leur enfance, à vivre en bons camarades avec des jeunes gens appartenant à toutes les nationalités. Ce qu'ils ne veulent pas, — ils ont cela de commun avec tous les patriotes — c'est subir la domination d'une race étrangère que les agissements scandaleux de la masse rendent méprisable.

Honneur à eux !

Les négociants et les commerçants Français ne fréquentent pas les Juifs, ils n'ont avec eux que des relations d'affaires. Je puis même ajouter que tous les Européens étrangers sont avec eux dans les mêmes dispositions que nous. On voit des Français, des Européens, frayer avec des Indigènes ; on n'en voit pas frayer avec des Juifs. Ils sont ici l'objet de la réprobation universelle. On est obligé d'acheter chez eux parce qu'ils tiennent tout le commerce, mais on le fait en les méprisant, et en observant à leur égard l'attitude que l'on aurait si l'on entrait dans la caverne d'Ali-Baba. Les froissements, les ressentiments surexcitent les esprits et ne font qu'agrandir l'abîme qui nous sépare d'eux. Ils continuent à nous dépouiller et à dépouiller les Indigènes, nous les détestons et les méprisons davantage. Les rapports sont tellement tendus aujourd'hui entre les Français de race et eux, les haines si profondes, que si le

Digitized by Google

gouvernement de la métropole n'intervient pas, s'il laisse se prolonger plus longtemps la haute protection qu'il accorde publiquement au peuple d'Israël, un dénouement fâcheux se produira fatalement. Les esprits de part et d'autre semblent s'y préparer; les Français bruyamment dans toutes leurs réunions, les Juifs, avec précautions depuis quelques jours, mais plus souterrainement, avec toute l'hypocrisie dont ils sont capables. La situation est grave, personne n'oserait affirmer le contraire.

Il faut éviter une rupture violente qui déshonorerait le nom Français. Les violences ne sont pas une solution, elles ne prouvent rien, et elles tournent toujours à l'encontre de ceux qui les provoquent ou en sont les auteurs. Quand un peuple en possession de lui-même se sent atteint dans son indépendance, ce qui est le cas, il prend avec calme les résolutions énergiques que lui dictent l'intérêt suprême de sa conservation, et la conviction intime que, quelles que soient les arguties qu'on lui oppose, les droits imprescriptibles de sa liberté sont de son côté. Il ne fait point de mal à ceux qu'il dédaigne, mais il leur dit : allez-vous en ; portez votre industrie ailleurs. Il y a assez longtemps que vous vivez à nos dépens, allez vivre, à présent, aux dépens d'autres que nous.

***

En France, où ils sont relativement bien moins nombreux qu'ici, et où beaucoup passent inaperçus, de bons esprits ne peuvent concevoir une séparation qui leur paraît être la négation des conquêtes de la révolution de 1789. Ils préconisent l'assimilation sans s'apercevoir qu'elle est impossible, du moins

Digitized by Google

dans le sens qu'ils attachent à cette expression. Il se peut que quelques rares Israélites honnêtes, distingués, se bercent de cette illusion — c'est la seule circonstance atténuante que je leur accorde. — Ils sont aveugles ; ils ne voient ni la main mystérieuse qui les dirige, ni leur tourbe immonde dont ils ne peuvent se séparer sans se suicider, parce qu'elle fait partie intégrante de leurs personnes.

Quand on songe sérieusement à ce mot d'assimilation appliqué aux Hébreux, on le trouve vide de sens.

Qu'est-ce que l'assimilation ?

C'est, dit-on, une confusion qui s'établit entre deux peuples auxquels on donne les mêmes lois et les mêmes droits. Partant de ce principe, chacun la comprend selon sa conception, ses passions du moment, et ses intérêts exclusifs. Dans un pays tourmenté comme le nôtre, où plus de dix partis rivaux sont en lutte ouverte, chacun d'eux prétend s'assimiler les autres *per fas et nefas*. Quel est celui qui y parvient? quel est celui qui s'assimile les Juifs ? La tendance générale est si bien comprise par eux que, pour la combattre, ils ont l'habileté de glisser un des leurs dans tous les partis, de sorte que quel que soit le côté où penche la balance, il s'y trouve toujours un individu qui sauve la masse.

Est-ce que les Allemands, les Anglais, les Russes cherchent à se les assimiler ? Ont-ils la naïveté, tranchons le mot, la stupide bêtise de leur accorder le suffrage universel qu'ils se gardent bien, du reste, d'expérimenter pour eux-mêmes ?

Quelle est la nation du monde qui, depuis leur

Digitized by Google

dispersion, ait seulement tenté de le faire ? Car il ne faut pas confondre l'assimilation avec la coercition.

Depuis que nous les avons émancipés en France et en Afrique, sont-ils devenus meilleurs ? Ont-ils fait disparaître un seul des traits distinctifs de leur antique race ? Ont-ils renoncé à être brocanteurs quand ils sont pauvres, agioteurs, exploiteurs en grand dès qu'ils ont amassé un pécule ? Ne prêtent-ils plus à la petite et à la grande semaine ? S'abstiennent-ils des opérations véreuses, des actes avilissants ? Sous le rapport de l'immoralité, les plus riches d'entre eux ne ressemblent-ils pas aux plus nécessiteux ? Enfin, et ce n'est pas là le moindre grief qu'on ait à formuler contre eux, leurs sentiments religieux se sont-ils affranchis de cette exaltation outrée jusqu'au fanatisme intransigeant qui, dès le berceau, leur a fait détester les hommes professant d'autres religions que le Judaïsme, et les a poussés à tout sacrifier à leurs croyances : pays, richesses, honneurs, tout, jusqu'à leurs vies ? Se sont-ils imprégnés des idées civilisatrices modernes qui tendent précisément à adoucir les mœurs en faisant disparaître les sectes et les sectaires ?

Non. N'est-ce pas ?

Ils se sont affiliés à la franc-maçonnerie pour jouer un rôle important dans les loges dont trop souvent ils deviennent les Vénérables. Ils se sont faits libres-penseurs pour pouvoir à leur aise, en public, à l'abri du soupçon, attaquer perfidement les religions des autres tout en respectant la leur. Ils s'acharnent avec une ténacité diabolique à briser chez les peuples voisins ce lien religieux qui, groupant en un seul faisceau leurs forces dispersées,

Digitized by Google

tend à les rendre invulnérables. Mais ils se gardent bien de le briser chez eux, sachant par tradition, et par expérience, que ce n'est qu'à lui, à lui seul, qu'ils sont redevables d'avoir pu, malgré leurs grands malheurs, survivre intacts aux vicissitudes des temps.

***

Qu'on veuille bien réfléchir à ceci, qu'en définitive un grand peuple parvient peut-être à s'en assimiler un petit au bout de plusieurs siècles, et encore cela dépend-il des circonstances de religions communes, d'intérêts communs, de sentiments et d'aptitudes identiques, de considérations géographiques, coloniales, climatériques et autres. Le peuple qu'un autre peuple veut s'assimiler est établi sur une surface déterminée ; il a ses limites territoriales ; l'étendue et les produits de son pays sont connus ; on sait le nombre de ses habitants ; il fournit un appoint utile à la communauté en apportant sa part de richesses et de valeur individuelle ; ses terres, qui élargissent les bornes de l'empire, ses qualités guerrières, qui participent à la défense générale et constituent un nouvel élément de force et de grandeur.

Prenons pour exemple les Arabes et les Kabyles de l'Algérie.

En faisant la conquête d'Alger et de ses trois provinces, nous avons acquis, d'abord, la première place du monde dans la Méditerranée — étant donné la proximité de la Métropole. — Cela nous a servi à prolonger le territoire de notre chère France dans des proportions qui s'accroissent sans

Digitized by Google

cesse et nous assureront, si nous avons le moindre sens politique, l'entière domination de l'Afrique, la suprématie sur les nations européennes qui s'y sont établies ou cherchent à s'y fixer.

Les terres du Nord sont d'une fertilité incomparable quand elles sont travaillées par des cultivateurs libres, ne redoutant pas que leurs récoltes deviennent la proie d'une fiscalité aux abois, d'usuriers impitoyables.

Les espaces du Sud permettent l'élevage d'immenses troupeaux — les fameux mérinos qu'on nous envoie de France sont originaires de l'Oued-Guir où ils vivent encore à l'état naturel. Leur nom provient de ce qu'ils ont été introduits en Espagne au temps où les Mérinides régnaient sur la Mauritanie.

Les régions sahariennes que nous détenons et qui nous donnent les meilleures dattes d'Afrique;

Celles vers lesquelles nous nous acheminons, où pullulent, sur les sables dorés, des oasis à végétation luxuriante, ornées d'innombrables palmiers, dominant majestueusement des vergers magnifiques qui produisent, à l'envi, des fruits d'Europe, des légumes de toutes sortes, des plantes fourragères, du coton, du tabac et des fleurs éclatantes.

Les Arabes et les Kabyles ont avec les Français certaines affinités. Comme eux, ils sont fiers et indépendants de caractère, tenaces dans leurs revendications patriotiques, défendant pied à pied leurs terres et leurs forêts dont nous nous emparons presque toujours par des moyens déloyaux. Ils ont un fond chevaleresque ignoré de ceux qui ne les connaissent que superficiellement; ils ont de com-

Digitized by Google

mun avec les Français la bravoure furieuse et l'esprit essentiellement militaire : ce sont ces dernières qualités qui les rapprochent le plus de nous, qui les font s'assimiler à nous sans que nous nous en apercevions. Leurs facultés guerrières nous ont puissamment aidés sur tous les champs de bataille ; elles constituent aujourd'hui même pour la France cet élément de force dont il est parlé plus haut. Nos Arabes sont prêts à verser leur sang pour nous aider à faire la conquête du Sahara et du Maroc. Les Français ne savent pas encore tous les avantages qu'ils pourraient en tirer s'ils savaient les commander, s'ils savaient parler à leurs cœurs faciles à émouvoir, à leur esprit aventureux, avide d'inconnu.

Mais les Juifs ! Quel en est le nombre ? Il est évalué à plus de cinq millions en Europe seulement ; les autres parties du monde en renferment plus encore. Où se trouve leur territoire ? Quelles en sont les limites ? Est-il fertile, arrosé par des cours d'eau qui permettent de le cultiver ? Va-t-il constituer un agrandissement de la Mère-patrie ? Où se trouve leur esprit chevaleresque ? Et leurs qualités guerrières ? Pouvons-nous les utiliser en les opposant à celles de nos ennemis ? Les Juifs nous aideront-ils à vaincre comme les Spahis à Isly, les Tirailleurs indigènes en Crimée, en Italie, à Palestro ? Nous défendront-ils comme les Turcos en Algérie, à Reischoffen ?

Leurs exploits, que nous connaissons tous, ne sont pas de cette nature. N'est-ce pas, ami lecteur ? Je n'insiste pas sur ce point, ce serait cruel.

En réalité, aucune nation autre que la France ne

Digitized by Google

leur accordant les droits d'égalité, aucune nation ne voulant se les assimiler selon notre formule, toutes, au contraire, les ayant à l'œil, certaines d'entre elles les malmenant, il en résulte qu'ils accourent chez nous à tire d'ailes et que nous nous donnons pour mission de nous assimiler, sans compensation, les Juifs de l'Univers, autrement dire, que nous nous chargeons gratuitement de les nourrir, de les enrichir et d'en faire nos maîtres.

C'est là, on en conviendra, une mission sans fin, celle des Danaïdes, une tâche ruineuse, une utopie, une chimère sans égale. Ne dirait-on pas que la France est vide de Français pur sang, et que des traîtres inconnus s'efforcent de la tuer sournoisement en la peuplant d'étrangers ?

Les partisans sincères de l'assimilation des Juifs nous convient à boire l'Océan sans se préoccuper, comme le fit Esope, d'arrêter préalablement les eaux des fleuves qui s'y jettent.

J'adjure mes compatriotes de revenir à un sens plus pratique en rejetant bien loin derrière eux cette grossière erreur qui, après avoir terni notre renom, nous conduit fatalement à notre perte ! Nous croyons nous les assimiler, ils nous absorbent. Nous voulons profiter de leurs aptitudes commerciales et financières, ils nous dépouillent. Nous espérons, en les traitant généreusement, les rendre favorables à notre politique extérieure, ils nous trahissent au profit de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Aveugles que nous sommes ! Triples aveugles !

Digitized by Google

Ne voyons-nous pas que l'esprit des Juifs modernes s'est incarné dans la famille des Rothschild. Les membres de cette famille, ayant religieusement respecté la volonté de leur ancêtre de Francfort, qui leur a recommandé de ne jamais séparer leurs intérêts, sont unis comme les cinq doigts de la main. Et ces doigts, qui représentent un nombre égal à celui des garçons laissés par le fondateur de leur grande fortune, s'étendent sur l'Allemagne, sur la France, sur l'Angleterre, sur l'Italie et sur l'Autriche. L'Empereur d'Autriche accrédite ses Rothschild particuliers comme consuls généraux dans les villes qu'ils habitent. Leur main est donc tout ce qu'il y a de plus cosmopolite. Et nous avons la prétention, nous Français, que le doigt qui est à Paris, bien que naturalisé Français, se dévoue, à nous, à l'exclusion des quatre autres auxquels il tient par les liens du sang et de l'indivision de la richesse commune. Nous sommes fous, archi-fous ! Les Rothschild profitent de leur haute situation pour devenir milliardaires ; les autres Juifs font comme eux. Chez les nations qui les surveillent, ils sont prudents et modérés ; en France, en Algérie, à l'aide de leurs Consistoires, ils forment un Etat dans l'Etat, le leur prédominant chaque jour sur le nôtre.

Il est certain qu'une catastrophe se produira un jour. Combien de fois, en pensant à l'analogie frappante qui existe entre la conduite de cette famille puissante et celle des autres familles juives, me suis-je dit : La catastrophe commencera assurément par l'anéantissement des Rothschild. Que d'habileté ne doivent-ils pas déployer pour coexister avec toutes ces nations alternativement amies et ennemies ! Que de ruses leur sont nécessaires pour se

Digitized by Google

maintenir et continuer de s'enrichir au milieu des conflagrations des peuples et des partis !

Jusqu'à présent tout leur a réussi, parce qu'on ignorait leur marche ténébreuse. Mais comme tout ici bas a un déclin puis une fin, voilà qu'on touche du doigt le danger qui s'avance à grands pas. Eux, pour le conjurer, nous donnent en France une seconde édition de l'œuvre théâtrale jouée par le banquier Lafitte, de 1824 à 1831. S'acquitteront-ils de leur rôle à la satisfaction de ceux qui les inspirent?

That is the question !

Je vois dans le passé une famille qui, par sa grandeur et par ses richesses, ressemblait à la famille des Rothschild, ce fut celle des Barmécides en Orient. Eux aussi étaient tout puissants au huitième siècle, sous la domination des premiers Califes Abbacides, alors que l'Empire des Arabes avait atteint son apogée. Aux noms de leurs maîtres, dont ils étaient les Ministres, ils gouvernèrent avec éclat les mille peuples qui s'étendaient des rives du Djihoun et de l'Indus, à l'Est, à l'Océan Atlantique et aux Pyrénées, à l'Ouest. Pendant plus d'un demi-siècle ils furent comblés d'honneurs, enivrés de louanges. Leur fortune était colossale ; leur générosité était sans bornes, au point qu'elle est restée légendaire parmi les Musulmans. De nos jours, quand ils vantent la générosité de quelqu'un, ils disent : c'est un Barmécide. Eh bien ! cette grandeur, ces richesses ont été anéanties, dispersées. Il a suffi d'un ordre donné par Haroun Er-Rachid, — Haroun le juste — pour faire tout évanouir. Leur chef eut la tête tranchée, les autres furent bannis, leurs biens confisqués. Défense fut faite aux poètes, sous peine de mort, de les pleurer, de chanter leurs exploits, leur

Digitized by Google

grandeur d'âme, leur générosité. — Pourquoi ? — Parce qu'ils furent accusés de vouloir prendre la place de leurs maîtres.

Tel est le sort réservé aux Rothschild, car le maître aujourd'hui, c'est le peuple. On sait que le peuple Français ne plaisante pas, et qu'il ne supporte point qu'un autre se mette à sa place.

Que l'on ne m'accuse pas d'assombrir le tableau. Ce dénouement est fatal. Deux alternatives s'imposent avec une force invincible : Ou les Juifs doivent disparaître de France, ou les Français doivent se résigner à devenir Juifs. Nous sommes pris par le même engrenage que celui dans lequel se débat le malheureux débiteur d'un usurier Juif.

Notre troisième République a déjà subi plusieurs incarnations contraires, et elle marche avec une telle rapidité qu'elle en est arrivée aux plus mauvais jours de l'Empire Romain. Elle est à l'encan : Ce sont les Juifs qui l'achètent avec l'argent des Chrétiens.

Dans chacune des autres puissances de l'Europe, des termes identiques se poseront bientôt.

Pour notre salut, pour celui de la France et de l'Algérie, ne nions pas l'évidence, renonçons à nos chimères. L'expérience tentée jusqu'à ce jour est assez concluante ; l'arbre se juge à ses fruits.

On fait tous les jours de nouvelles lois, Dieu sait s'il en est de mauvaises. Faisons-en donc pour nous arracher aux doigts crochus des Juifs. Monsieur Flandin, notre honorable et intègre Procureur général [1], disait à la Commission sénatoriale des

---

(1) Il siège actuellement à la Chambre des Députés.

Digitized by Google

Dix-Huit qu'il fallait à l'Algérie une législation spéciale contre l'usure. Il y a donc songé. Eh bien ! qu'il se mette à l'œuvre, qu'il détermine cette législation, qu'il nous aide à faire disparaître du pays l'une de ses plus grandes calamités ! il aura bien mérité de la Patrie. Si, parmi les usuriers, il se trouve des Musulmans et des Chrétiens tarés, tant pis pour eux. Ils sont aussi indignes que les Juifs, ils ne méritent aucune pitié.

∴

Peu de temps après la première émancipation des Juifs en France, ils crurent pouvoir faire de l'usure impunément. L'Empereur, informé de leur conduite, rendit à la date du 30 mai 1806, le décret ci-après :

« Sur le compte qui nous a été rendu que dans plusieurs départements de notre Empire certains Juifs, n'exerçant d'autre profession que celle de l'usure, ont, par l'accumulation des intérêts les plus immodérés, mis beaucoup de cultivateurs de ces pays dans un état de grande détresse,

« Article 1. — Il est sursis pendant un an, à compter de la date du présent décret, à toutes exécutions de jugements ou contrats, autrement que par simples actes conservatoires contre les cultivateurs non négociants des départements de »

Suivent les noms des départements intéressés.

Deux ans après, le 17 mars 1808, nouveau décret dont l'article 5 dit : « Toute créance dont le capital sera aggravé d'une manière patente *ou cachée* par l'accumulation d'intérêts à plus de cinq pour cent, sera réduite par nos tribunaux. Si l'intérêt réuni au

Digitized by Google

capital excède dix pour cent, la créance sera déclarée usuraire, et, comme telle, annulée. »

Il faut revenir à l'esprit de ces décrets. Ce n'est pas un sursis d'un an qu'il conviendra d'accorder à nos malheureux cultivateurs européens et indigènes pour leur permettre de respirer librement, c'est un sursis de dix ans, c'est l'annulation de toute créance entachée d'intérêts usuraires, et de tout le cortège de manœuvres que j'ai signalées précédemment.

Il faut un Gouverneur général armé de grands pouvoirs, non inféodé aux Rothschild ni aux Péreire, exerçant une surveillance constante sur les menées occultes des premiers dans ce pays ;

Il faut expulser impitoyablement du territoire français tout individu, juif ou autre, qui sera convaincu d'avoir pratiqué l'usure. Il est plus facile qu'on ne le croit généralement de reconnaître ces individus. Leurs menées criminelles, le taux de l'argent qu'ils avancent, sans être consignés dans des pièces écrites, sont aussi évidents que la lumière du soleil. Chacun d'eux a ses prix courants, ses conditions spéciales, qui sont de notoriété publique. Le dernier des colons comme le dernier des Indigènes les connaît.

Il faut agir de même à l'égard des accapareurs de terres par suite de prêts. J'appuie sur les mots *accapareurs par suite de prêts*, parce que les fonctions de commissaire enquêteur et d'inspecteur de la propriété indigène, que j'ai remplies pendant près de seize ans, m'ont permis de faire, à ce sujet, des constatations fort intéressantes. Faire passer au domaine de l'Etat les terres ainsi usurpées.

Voilà pour l'usure.

Digitized by Google

Il faut arrêter net, et immédiatement, le courant qui fait affluer en Algérie les Juifs étrangers, Marocains, Tunisiens, Levantins, Européens. Pour cela, il n'y a qu'à leur interdire l'entrée de l'Algérie, comme font certaines puissances qui refusent de les recevoir chez elles.

Il faut expulser sans retard tous les Juifs étrangers non naturalisés ;

Arrêter sur-le-champ la naturalisation des Juifs ; décréter que les dispositions du Sénatus-Consulte du 14 juillet 1865, et des lois du 21 avril 1866 et du 26 juin 1889 sur la naturalisation, ne leur sont pas applicables ;

Il faut supprimer d'urgence les Consistoires israélites qui, par leur solide organisation, par les grosses sommes d'argent qu'ils recueillent censément pour ne faire que des aumônes, par le mot d'ordre leur venant de l'intérieur, auquel ils obéissent avec discipline, par l'influence incontestable et incontestée qu'ils exercent sur les élections, ont en main — dans l'ordre civil — une force dominatrice bien supérieure à toutes les forces libres et dispersées dont dispose chacun des autres éléments constitutifs de la population algérienne ;

Le Conseil supérieur, dans sa séance du 16 décembre 1893, a formulé un vœu pour la suppression des Consistoires israélites d'Algérie ;

Abroger l'inique décret du 24 octobre 1870 relatif à la naturalisation en masse des Juifs ou, au moins, en suspendre les effets ;

Expulser de France et d'Algérie tout failli juif. On

sait fort bien que presque toutes les faillites juives sont frauduleuses.

Il faut, comme le propose le docteur Gaucher, que j'ai cité plus haut, limiter les carrières dans lesquelles les Juifs pourraient entrer ;

Les obliger à déclarer, lors des naissances et des décès, que le nouveau né ou le défunt appartient à la religion de Moïse ; enjoindre aux officiers de l'Etat civil de ne point se laisser tromper par les déclarants. C'est à l'aide de noms essentiellement français qu'ils dissimulent leur origine, au point qu'on ne les distingue plus, et qu'on ne les retrouve pas quand ils commettent quelques gros méfaits.

Il faut interdire aux Juifs toutes les fonctions électives, ne pas les nommer membres des assemblées délibérantes, à partir des conseils municipaux dont ils seraient exclus. Il importe qu'ils ne soient plus dans les ministères, à titre de ministres ou autres.

Et comme toutes ces mesures ne sont que des remèdes anodins et ne nous débarrasseront pas de la lèpre, il faut, dès aujourd'hui, à l'exemple de la Russie, commencer leur expulsion méthodique de la France et de nos colonies, en veillant à ce qu'ils n'emportent pas nos biens avec ce qu'ils croient être les leurs. Ils sont coutumiers du fait. N'oublions pas qu'un Juif, qui est entré quelque part, n'en sort jamais les mains vides. Il a conservé religieusement, par tradition, les recommandations que fit jadis Moïse à ses ancêtres au nom de son Seigneur :

« Mais je sais que le roi d'Egypte ne vous lais-

Digitized by Google

sera point aller, s'il n'y est contraint par une main forte.

« J'étendrai donc la main, et je frapperai les peuples d'Egypte par toutes sortes de prodiges que je ferai au milieu d'eux, et après cela ils vous laisseront aller.

« Je ferai trouver grâce à ce peuple dans l'esprit des Egyptiens : et lorsque vous partirez, vous ne *sortirez pas les mains vides.*

« Mais chaque femme demandera à sa voisine et à son hôtesse des vases d'or et d'argent, et des vêtements précieux : vous habillerez vos fils et vos filles, *et vous dépouillerez l'Egypte.*

« Le Seigneur rendit favorable à son peuple les Egyptiens afin qu'ils leur prêtassent ce qu'ils demandaient ; *et ainsi ils dépouillèrent les Egyptiens* (1). »

La révocation de l'Edit de Nantes porta un très grand préjudice à la France, parce que les Protestants étant Français, et excellents ouvriers, en soie, en cristaux, en acier, etc., etc., portèrent à l'étranger leurs traditions d'honneur, leur bravoure et les secrets de notre industrie. Quelle industrie autre que le brocantage, l'usure et la rapine les Juifs exporteront-ils de France ?

Qu'on y porte attention, les solutions extrêmes répugnent aux Français, mais il arrive un moment psychologique où, à bout de patience, ils deviennent terribles dans leurs vengeances. Les Juifs ont

(1) Exode III, versets 19, 20, 21 et 22. — Exode XII, verset 36.

Digitized by Google

démasqué leurs batteries ; partout ils sont pris en flagrant délit de félonie.

C'est donc au nom de l'humanité, pour prévenir d'affreuses crises, qu'il faut que les hommes de gouvernement se mettent à la tête du mouvement irrésistible qui se produit. Il faut qu'ils le dirigent dans le sens le plus conforme au salut de tous. S'ils hésitent, si, niant la gravité de la situation, ils ferment les yeux pour ne pas voir ce qui se passe dans les esprits, en France comme en Algérie, ils seront responsables devant l'histoire des malheurs qu'aura provoqués leur coupable inertie.

A ceux qui trouveront mes propositions excessives, je réponds :

Salus populi suprema lex esto !

Digitized by Google

CONCLUSIONS

Ainsi que je l'ai dit en commençant, tout le monde ici connaît la situation, se rend un compte exact de la grandeur et de la marche du péril Juif. Il n'y a que les Français naïfs qui ne le voient pas, ceux qui viennent passer en Algérie quelques jours de villégiature. A peine l'ont-ils pressenti, qu'ils s'en retournent en France où, noyés dans la masse des aveugles, ils redeviennent comme eux.

M. Saint-Genest, un écrivain distingué, habitué à voyager pour voir les choses par lui-même, et pour bien renseigner ses lecteurs, a écrit, dans *Le Figaro* du 2 juillet 1892, un article intitulé : « *La Question Juive* » où je relève ces deux alinéas :

« Je remarque une fois de plus combien les violences vont à l'encontre du but que l'on poursuit. Lorsque je suis revenu de l'Algérie, j'avoue que j'étais fort mal disposé à l'endroit des Israélites, et je crois bien qu'il en est de même pour tous ceux qui ont parcouru cet admirable pays. »

« Quand on a vu les Arabes, ces nobles guerriers du Désert, traités en parias pendant que *les usuriers juifs entassés dans leurs infâmes ghettos*, ont l'honneur d'être citoyens français, on revient dans un certain état d'esprit qui ne dispose pas précisément à l'impartialité. »

Voilà M. Saint-Genest qui, en Algérie, au centre même du péril, ne l'a pas vu, ne l'a pas touché ; ses

impressions superficielles, n'étant pas le résultat d'un examen approfondi, varient en raison des milieux où il se trouve. La preuve qu'il ne l'a point vu, c'est qu'il parle des usuriers Juifs entassés dans leurs infâmes ghettos. Où M. Saint-Genest a-t-il vu des ghettos en Algérie? Il ne sait pas qu'il n'y en a plus depuis la conquête. Les vrais ghettos des usuriers Juifs sont toutes les villes algériennes : Alger, Oran, Constantine, Médéa, Tlemcen, etc., etc..... Qu'il revienne à Alger, il verra que les Juifs ont pour ghettos les plus beaux quartiers de la ville : les rues Bab-Azoun, Bab-el-Oued, de la Lyre, Randon, la place du Gouvernement, le charmant faubourg de Saint-Eugène, — déjà ils entament Moustafa Supérieur. — Qu'il revienne sans tarder, il constatera que la ville est à eux, et que bientôt, hélas! en parlant des quartiers excentriques qui servent de refuges aux prolétaires, aux fonctionnaires de tous ordres, et aux vieux retraités, forcés de reculer devant la marée juive montante, les touristes pourront dire en passant :

Voici les ghettos Français!

Ah! si c'est comme ça que les Français de France viennent étudier les questions, nous sommes bien lotis, pauvres Français d'Algérie. Si Messieurs les membres de la Commission des Dix-Huit ont vu la question juive comme M. Saint-Genest a vu les infâmes ghettos, nous sommes perdus! On dira qu'il n'y a pas plus d'usuriers juifs qu'il n'y a de ghettos, et l'on tablera là-dessus.

Je ne saurais trop le répéter, le péril juif existe, et la question juive arrive à sa période aiguë. Quand on s'aborde, elle sert d'aliment à toutes les conversations :

Digitized by Google

— Eh bien ! que dites-vous de l'arrogance des Juifs ?

— Je dis qu'elle est intolérable.

— Et de leur rapacité ?

— Ils nous pressurent, ils volent les Arabes, ils drainent l'or et l'argent ; il sont plus nuisibles que les sauterelles, que les criquets. Au moins ces acridiens ne font que passer, tandis que nos Juifs restent et en font venir d'autres.

— Que dites-vous des élections ?

— Je dis que ce sont les Juifs qui les font à leur avantage ; qu'ils sont nos maîtres, qu'ils nous gouvernent.

— Il nous faut réagir. Ne souffrons pas que la colonie leur appartienne. Les Indigènes, les Européens qui voient cela, nous méprisent. Ne supportons plus un pareil esclavage qui est une honte. Agissons, faisons connaître la vérité à la France. Prévenons nos malheureux compatriotes de là-bas du danger qui les menace aussi bien que nous.

— Mon cher, rien à faire. Les Juifs ont pour eux Rothschild, leurs richesses, les Conseillers municipaux, les Conseillers généraux, les Députés, les Sénateurs.

— Oui, je sais cela pour l'Algérie, mais il reste la France.

— La France ! Mais il en est de même qu'ici : le Sénat, la Chambre des députés, les Ministres sont pour eux. Nous avons des Ministres juifs. Comment pouvons-nous lutter ? Que pouvons-nous ? Rien, absolument rien !

Digitized by Google

— Alors il faut nous résigner aux yeux des Arabes à devenir des Juifs ?

— Et que voulez-vous faire ? (Puis d'un ton ironique) : Essayez, si vous êtes assez fort ; tâchez de renverser le monde.

Ce sont là les propos qui sortent de toutes les bouches. Et les Juifs les écoutent, et ils se vantent devant les Indigènes d'être nos seigneurs ici, et ils ne manquent pas d'ajouter que dans très peu d'années ils seront les maîtres exclusifs de toute la France.

Eh bien, non ! Mille fois non ! Je ne me résignerai pas à être gouverné par les Juifs, à voir, moi vivant, passer mon pays aux mains de ces forbans ! Au surplus, je crois que l'on calomnie la majorité des Sénateurs, des Députés de France, des Ministres. S'il n'en était pas ainsi, nos représentants algériens n'auraient pas perdu tout crédit dans les Parlements comme ils l'ont fait. Il n'est pas possible que ces Sénateurs, ces Députés, ces Ministres, s'ils étaient éclairés, fassent bénévolement le sacrifice de leur Patrie ; qu'ils la vendent à ces brocanteurs comme on leur vend de vieux habits, de vieilles bouteilles. C'est à nous Algériens, et non pas à d'autres, qu'incombe le devoir de leur montrer la vérité. Soyons sincères et assez éloquents pour leur prouver qu'il ne s'agit plus d'assurer le triomphe passager d'une élection de parti, mais bien de sauver la colonie et la France.

Ce n'est pas M. Etienne qui éclairera le Parlement sur les dangers qu'elles courent toutes deux. N'a-t-il pas eu l'impudence d'affirmer à la Tribune, le 6 février 1893, que : « Des centres de colonisation pla-

Digitized by Google

cés au milieu des populations indigènes leur procuraient une sécurité ignorée jusqu'à cette époque. »

A l'heure où il parlait ainsi, nos malheureux colons et les Indigènes mouraient assassinés, pillés, comme ils meurent encore et sont pillés tous les jours.

N'a-t-il pas, tout récemment, encouragé une expédition dans les oasis du Gourara et du Tidikelt, alors que cette expédition, si elle eût eu lieu, aurait abouti à une catastrophe sans exemple pour nos armes dans les annales algériennes.

Ce qui vient de se passer entre les Riffains et les Espagnols, sous les remparts de Melilla, base d'opérations de ces derniers, n'eût rien été comparativement à ce qui se serait passé au milieu du désert, à une distance de près d'un mois de marche de toute base solide d'opérations militaires françaises.

***

Si des imbéciles ou des traîtres mènent le Gouvernement de la France aux abîmes, qu'ils sachent bien qu'il y a ici d'honnêtes gens qui les surveillent et les démasqueront au moment où ils s'y attendront le moins.

Si la crainte de perdre leurs positions et le pain de leurs enfants empêche beaucoup de Français algériens, fonctionnaires et autres, de manifester publiquement le dégoût que leur inspire ce qui se passe ici, il appartient à ceux qui, après avoir bien servi leur pays, ont acquis le droit d'indépendance, de pousser un suprême cri d'alarme. A ce dernier titre, il ne sera pas dit que je n'aurai pas mêlé ma

Digitized by Google

voix à celles des patriotes sincères qui exposent journellement leur fortune, leur liberté et leur vie pour le salut de la Patrie.

En ma qualité de Français, je sens le rouge de la honte me monter au visage chaque fois qu'un Arabe me dit que je subis et lui impose la domination juive, la plus dégradante de toutes ; que ma nation, naguère généreuse et fière malgré ses revers, s'avilit aux yeux du monde entier.

Chrétien, tous mes instincts de race se révoltent en constatant chaque jour que ma religion, celle qui, depuis quatorze siècles, a fait la grandeur de la France et s'est tellement identifiée à elle que le malheur de l'une cause le malheur de l'autre, que ma religion, dis-je, est persécutée, vilipendée, par d'impurs sectaires cosmopolites qui, pour la détruire plus facilement, se parent effrontément du beau titre de Français. Si la vie militaire que j'ai menée en Afrique, pendant plus de trente ans, n'a pas fait de moi un Catholique pratiquant, elle n'en a point fait un indifférent, au contraire. Dieu m'a créé Chrétien et Français, je retournerai à lui dans ce double linceul, sans commettre la lâcheté d'abandonner les nobles voies que sa volonté m'a tracées !

Soldat, toute mon énergie militaire s'empare de mon être ; je bondis de colère à la pensée que tant de sang français a coulé sur cette terre d'Afrique pour en faire quoi ? La proie des Juifs ! une nouvelle terre de Gessen, un pays de Chanaan ! Et encore, ce dernier, ils ont affronté des périls pour le conquérir les armes à la main sur les premiers occupants. Ici, aucun péril à courir de leur part ; les armes dont ils font usage sont connues.

Digitized by Google

Je fais appel à tous les vieux soldats qui ont fait les rudes campagnes d'Afrique, et qui, subissant l'irrésistible attraction de l'Algérie, s'y sont fixés en attendant d'y dormir leur dernier sommeil. En est-il un seul parmi eux qui aurait jamais cru que les dangers auxquels il s'exposait, les cruelles fatigues qu'il supportait, aboutiraient à enrichir ces Juifs qu'il voyait ramper à ses pieds ?

A cette époque, chacun de nous savait fort bien qu'une génération civile remplacerait la génération militaire ; qu'à la période de conquête succéderait une ère de paix où les nouveaux venus récolteraient les fruits de nos labeurs. Notre ardeur n'en était pas moins vive.. Nous nous disions : ce sont des Français, nos enfants, qui bénéficieront de nos peines comme nous avons bénéficié nous-mêmes des peines de nos devanciers, nos pères, nos compatriotes. Notre carrière terminée, nous resterons au milieu d'eux, heureux de les voir jouir du bien-être que nous leur aurons préparé.

Au lieu de cela, de ce rêve tout naturel, que voyons-nous ? Notre colonie livrée à l'anarchie la plus complète ; les Français dominés, exploités, volés, pauvres, travaillant du matin au soir, disputant aux bandits le petit morceau de pain qui leur est indispensable pour vivre et pour nourrir leurs enfants. A côté d'eux, que dis-je ? Au-dessus d'eux, les Juifs impudents, arrogants, riches, repus, toujours en fêtes ! nous traitant de sales Français ! C'en est trop. C'est le comble des combles !

O ! mon pays, mon pauvre pays ! Toi qui fus toujours un modèle d'honneur et de générosité, toi que

les peuples depuis des siècles s'appliquaient à imiter, en quelles abominables mains es-tu tombé !

Tu deviens Juif !

∴

La France, nation essentiellement Chrétienne, par son histoire, par son génie, par son tempérament, accidentellement Musulmane, par ses conquêtes et par ses aspirations en Afrique, ne doit pas baser plus longtemps sa politique générale sur l'élément Judaïque qui ne lui apporte que la honte. Elle doit s'appuyer, à Paris, sur la garde de son épée qu'entoure une auréole de bravoure, d'honneur et de pur patriotisme, à Alger, sur des institutions nettement militaires, s'alliant à l'élément Musulman qui a déjà versé abondamment son sang pour elle, qui est prêt à le verser encore, et dont le courage, justement renommé, lui apporte un supplément de force aux yeux du monde.

Alors dégagée de l'étreinte empoisonnée qui la souillait, elle poursuivra, tête haute, sa marche traditionnelle dans les voies flamboyantes du progrès, de la civilisation et de la vraie liberté.

FIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Chapitres.	Pages.
PRÉFACE	9
Un aveu	13
Avant-propos	17
Les Juifs — leur nombre	31
Leur influence sur les élections	37
Leur caractère, leur physionomie, leurs mœurs	47
Comment ils s'enrichissent	69
D'où ils viennent	109
Péril qu'ils font courir à la colonie	121
Ils sont foncièrement perfides et traîtres	131
Mesures salutaires à prendre	153
Conclusions	171
Index des noms des personnes citées dans l'ouvrage	5

ERRATA

Page 10, 26e ligne, *au lieu de :* Sylvestre, *lisez :* Silvestre.

Page 22, 29e ligne, *au lieu de :* Combien de fois en ai-je soustraits, *lisez :* Combien en ai-je soustraits.

Page 31, 5e ligne, *au lieu de :* on ne peut, *lisez :* on ne pêt.

Digitized by Google